

INTRODUCTION

Le développement des capacités est une mission primordiale du Fonds monétaire international (FMI). L'institut pour le développement des capacités (ICD) organise les formations décrites ci-après et en assure directement une grande partie. En collaboration avec les centres et programmes régionaux de formation, il administre en outre les cours dispensés par d'autres départements du FMI. Les formations offertes couvrent un large éventail de sujets relevant des domaines de compétence du FMI, notamment des cours spécialisés donnés par les départements des finances publiques, des statistiques, des marchés monétaires et de capitaux et par les départements juridique et financier. Les cours sont dispensés plusieurs fois par an et sur différents sites à travers le monde.

L'institut du FMI pour le développement des capacités aménage en permanence son programme et crée de nouveaux cours pour s'adapter à l'évolution des besoins des fonctionnaires des pays membres et pour tenir compte des nouveautés en matière d'analyse économique et financière. L'expansion des centres et des programmes régionaux de formation facilite grandement ce travail et permet à l'institut du FMI d'augmenter sa capacité de formation. L'institut du FMI pour le développement des capacités peut en outre adapter ses formations à la situation ou aux besoins institutionnels particuliers d'un pays membre.

Le programme de formation en ligne complète les formations en présentiel et les rend plus accessibles aux fonctionnaires des pays membres. Il a en outre transposé à plus grande échelle les formations pour les ouvrir à d'autres participants.

Programmes de formation À Washington et dans les centres et programmes régionaux

La présente section décrit les programmes de formation offerts par le FMI aussi bien au siège que dans chacun des centres régionaux de formation (CRF) et programmes régionaux de formation. Pour chacun, elle explique le processus de sélection des participants et donne des renseignements utiles sur les sites Web et les points de contact. Les cours sont classés par thème et décrits ci-après dans une section prévue à cet effet.

Ce programme comporte des informations sur les formations du FMI qui sont soit assurées, soit coordonnées par l'institut du FMI. Il ne traite pas des formations offertes par d'autres organisations dans les CRF.

HQ : siège du FMI

La plupart des formations offertes au siège, à Washington, sont dispensées en anglais, mais certains cours sont aussi proposés en arabe, en espagnol ou en français. Ces formations s'adressent pour l'essentiel à un public mondial.

Pays admissibles

Les participants peuvent provenir de tous les pays membres du FMI, à l'exception des quelques pays déclarés inadmissibles à bénéficier de l'assistance technique. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter la page <http://www.imf.org/institute/eligibility>.

Dépôt des candidatures

Les formulaires de candidature peuvent être téléchargés aux adresses suivantes : <http://www.imf.org/insapply> pour les cours en anglais et en arabe, <http://www.imf.org/ins/candidature> pour les cours en français et <http://www.imf.org/ins/solicitud> pour les cours en espagnol. Les formulaires de candidature pour les cours en arabe doivent être remplis en anglais. L'institut pour le développement des capacités n'accepte pas les candidatures ou nominations sur papier. Pour les cours sur invitation, le message d'invitation comportera un lien vers le formulaire d'inscription en ligne. Les organismes ayant un intérêt particulier pour certains des cours sont invités à adresser un courriel à icdtas@IMF.org.

Calendrier

Un calendrier actualisé et une description complète des cours sont disponibles à l'adresse <http://www.imf.org/institute/all-locations>.

Coordonnées

Mr. Brian Olden
Chief, Operations Management Division
Institute for Capacity Development
International Monetary Fund
700 19th Street, NW, Washington, DC 20431, USA
Téléphone : +1 202 623 6660
Courriel : icdtas@IMF.org

EL : enseignement en ligne

Le programme d'enseignement en ligne (EL) est conçu pour compléter et, dans certains cas, servir de préalable aux cours en présentiel et à l'assistance technique. Les cours en ligne peuvent également être suivis comme des formations à part entière. Tous les cours en ligne sont offerts en anglais, et certains le sont aussi en français, espagnol, russe ou arabe.

Ces cours en ligne combinent des enregistrements vidéo de conférences données par des experts du FMI, des questionnaires interactifs et des exercices pratiques. Ils comprennent un forum de discussion permettant aux participants de nouer des relations et d'échanger des points de vue sur le contenu des cours. Certains cours sont offerts pendant quatre à neuf semaines et comprennent des activités assorties de délais hebdomadaires stricts. D'autres se déroulent sur plusieurs mois, et les participants peuvent choisir le rythme qui leur convient. Veuillez consulter le programme pour vous renseigner sur chaque cours. Le programme en ligne présente comme avantage important de pouvoir offrir des cours à tous les fonctionnaires intéressés, sans limitation du nombre de participants.

Pays admissibles

Tous les pays membres du FMI à l'exception de ceux qui ne sont pas admis à bénéficier de l'assistance technique de l'institution. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter la page <http://www.imf.org/institute/eligibility>.

Modalités de sélection

Les cours en ligne sont offerts gratuitement et sont ouverts à tous les fonctionnaires, quel que soit leur organisme d'appartenance. Toutes les personnes qui s'inscrivent seront admises à participer au cours : il n'y a pas de limite par pays ou organisme. Le formulaire de candidature en ligne n'exige ni informations sur le parrain, ni note du TOEFL.

Dépôt des candidatures

Premièrement, les fonctionnaires doivent [s'inscrire](#) pour ouvrir gratuitement un compte en ligne sur la plateforme edX, qui héberge les cours en ligne du FMI. Le formulaire de candidature est accessible à l'adresse <http://www.imf.org/insapply>.

Conditions requises

Les cours en ligne exigent une connexion Internet fiable et peuvent également nécessiter des logiciels tels que Microsoft Excel ou EViews (pour lesquels une licence temporaire sera mise à disposition).

Calendrier

Un calendrier actualisé et une description complète des cours sont disponibles à l'adresse <http://www.imf.org/institute/all-locations>. Il est recommandé de consulter souvent le programme en ligne, car de nouveaux cours sont ajoutés régulièrement. Pour tout renseignement complémentaire sur le programme de cours en ligne du FMI, veuillez consulter le site Web du programme à l'adresse <http://www.imf.org/moocs>.

Coordonnées

Ms. Oana Croitoru

Deputy Chief, Institute Training Program Division
Institute for Capacity Development
International Monetary Fund
700 19th Street, NW, Washington, DC 20431, USA
Courriel : icdtas@imf.org

Centres de formation régionaux

IFA : Institut de formation pour l'Afrique

En collaboration avec les gouvernements de Maurice, de la Chine, de la Corée, de l'Australie, de l'Allemagne et de la Russie, avec la Banque européenne d'investissement et avec le concours financier des pays bénéficiaires (Seychelles, Angola, Togo, Guinée, Malawi, Nigéria, Sierra Leone, Zimbabwe, Côte d'Ivoire, Zambie, Mali et Afrique du Sud), l'institut du développement des capacités et d'autres départements du FMI offrent des cours à l'IFA à Maurice, depuis juin 2013, sur la gestion macroéconomique et les politiques du secteur financier, ainsi que d'autres cours sur des thèmes spécialisés comme la mobilisation de ressources intérieures, des questions juridiques, le contrôle bancaire, la gestion des dépenses publiques et de la dette, l'établissement et la diffusion de données macroéconomiques, l'intégration régionale et la croissance inclusive, et, plus récemment, sur les sujets prioritaires tels que l'égalité femmes-hommes, la gouvernance, le changement climatique, les prévisions immédiates et les questions de macroéconomie liées à la pandémie. Ces cours sont à la disposition des fonctionnaires des administrations et des Banques centrales de 45 pays membres d'Afrique subsaharienne. Les cours sont dispensés soit en anglais et en français, soit en anglais avec interprétation simultanée en français et en portugais.

Pays admissibles

Pour obtenir des renseignements sur l'admissibilité des pays, veuillez consulter la page <https://www.imf.org/en/Capacity-Development/Training/ICDTC/Eligibility>

Modalités de sélection

La participation au cours se fait au moyen d'une candidature parrainée par le supérieur hiérarchique ou le directeur de formation du candidat. Pour les cours offerts sur invitation, les candidatures sont présentées par des organismes publics à la demande du département du FMI concerné.

Calendrier

Un calendrier actualisé et une description complète des cours sont disponibles à l'adresse <https://www.imfati.org/content/ATI/Home/Training.html> et <https://www.imf.org/fr/Capacity-Development/Training/ICDTC/Schedule/AT>.

Coordonnées

Mr. Abdoul Aziz Wane
Director

Africa Training Institute
7th Floor, Bramer House
Ebène, Mauritius

Téléphone : +230 401 2500

Courriel : aticom@imf.org; AWane@imf.org

Site Internet : <http://www.imfati.org>

CICDC : Centre de développement des capacités Chine–FMI

Le Centre de développement des capacités Chine–FMI (CICDC) a été inauguré en avril 2018 par le FMI et la Banque populaire de Chine. Il forme les fonctionnaires de la Chine et des pays associés à l’initiative des Nouvelles Routes de la soie, en vue de renforcer les institutions économiques et de promouvoir le développement des capacités humaines dans les principaux domaines d’expertise du FMI. Le centre a son siège à Beijing et possède des antennes nationales à Shenzhen et Dalian. Il offre des formations tant à l’intérieur qu’à l’extérieur de la Chine.

Pour obtenir plus de renseignements sur le CICDC, veuillez consulter la page <http://www.imf.org/institute/all-locations>.

Coordonnées

Mr. Hui He
Center Coordinator
China–IMF Capacity Development Center
Room 1808-A, East Tower, Twin Towers
No. B12, Jianguomenwai Avenue,
Beijing 100022, P.R. China
Téléphone : +(86) 010.5120.9717
Courriel : cicdinfo@imf.org
Site Internet : <http://www.imfcicdc.org>

CEF : Centre d’études économiques et financières FMI–Moyen-Orient

Le CEF, financé par le gouvernement du Koweït, a lancé ses activités en 2011. Le centre organise et anime des cours pratiques d’économie et de finances à l’intention des fonctionnaires des pays membres de la Ligue arabe dans ses bureaux du Koweït. La mission primordiale du CEF est d’aider les pays arabes à renforcer leur capacités institutionnelles et techniques en vue d’améliorer la formulation et la mise en œuvre des politiques macroéconomiques et financières nécessaires pour faire face aux enjeux économiques et promouvoir une croissance forte, pérenne et inclusive. Le centre offre une approche régionale du renforcement des capacités afin de mieux adapter l’aide aux priorités régionales. Pour ce faire, le CEF travaille en étroite coordination avec tous les intervenants sur le terrain, harmonise son programme de formation avec les besoins de politique économique des pays membres et encourage l’apprentissage entre pairs. Le FMI est le principal pourvoyeur de formations dans ses domaines d’expertise ; toutefois, le CEF coordonne aussi l’offre de cours avec la Banque mondiale, l’Organisation de coopération et de développement économiques et l’Organisation mondiale du commerce. Le CEF travaille également en partenariat avec le Fonds monétaire arabe pour assurer des formations à Abu Dhabi et dans d’autres pays arabes, ainsi qu’avec Bank Al-Maghrib pour assurer des formations à Rabat

Les cours sont dispensés en arabe ou en anglais (généralement avec interprétation en arabe). Le CEF anime également des conférences et des séminaires pour favoriser une réflexion sur des thèmes d'actualité et nouveaux qui sont pertinents pour les pays arabes. Ils sont ouverts à un public plus vaste comprenant les dirigeants koweïtiens, les cercles d'affaires, la communauté académique et la société civile. En raison de la pandémie de COVID-19, le CEF a élargi son programme de cours virtuels pour 2020 et 2021 afin de remplacer des cours en présentiel jusqu'à ce que la situation revienne à la normale.

Pays admissibles

Les cours s'adressent aux représentants des pays de la Ligue arabe. Pour plus de détails, veuillez consulter la page <http://www.imf.org/institute/eligibility>.

Modalités de sélection

La participation aux cours se fait principalement par dépôt de candidature. Dans le cas des cours offerts uniquement sur invitation, les candidatures sont présentées par des organismes publics après réception de la lettre d'invitation du directeur du CEF.

Calendrier

Un calendrier actualisé et une description complète des cours sont disponibles aux adresses <http://www.cef.imf.org> et <http://www.imf.org/institute/all-locations>.

Coordonnées

Mr. Paulo Drummond
Director
IMF–Middle East Center for Economics and Finance
The Symphony Style Building
Salem Al Mubarak St., Salmiya
P.O. Box 273 / Salmiya, 22003, Kuwait
Téléphone : +965 2224 5109 / +965 2224 5103
Télécopieur : +965 2224 5055
Courriel : cefinfo@imf.org
Site Internet : <http://www.cef.imf.org>

IMV : Institut multilatéral de Vienne

Le FMI organise des cours à l'IMV, en Autriche, principalement à l'intention des fonctionnaires des pays d'Europe centrale et d'Europe de l'Est et du Sud-Est, du Caucase et d'Asie centrale. L'Institut multilatéral de Vienne a été créé en 1992 pour contribuer au renforcement des politiques et des institutions économiques et pour promouvoir la création de réseaux de fonctionnaires à travers la région. Il bénéficie actuellement de l'appui de deux principaux membres : les autorités autrichiennes (le ministère fédéral des Finances et la Banque nationale d'Autriche) et le FMI, et de cinq donateurs : la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, la Banque européenne d'investissement, la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Banque mondiale), l'Organisation de coopération et de développement économiques et l'Organisation mondiale du commerce. Depuis la fin de 2007, la

Commission européenne a le statut d'observateur. Un certain nombre de pays donateurs lui prêtent également un généreux concours financier.

Pays admissibles

Pour obtenir des renseignements sur l'admissibilité des pays, veuillez consulter la page <http://www.imf.org/institute/eligibility>.

Modalités de sélection

La participation aux cours se fait principalement par dépôt de candidature. Dans le cas des cours offerts uniquement sur invitation, les candidatures sont présentées par des organismes publics à la demande du département du FMI responsable du cours.

Dépôt des candidatures

Le formulaire de candidature est disponible à l'adresse <http://www.imf.org/insapply>.

Calendrier

Un calendrier actualisé et une description complète des cours sont disponibles aux adresses <http://www.jvi.org> et <http://www.imf.org/institute/all-locations>.

Coordonnées

Mr. Hervé Joly
Director
Joint Vienna Institute
Mariahilfer Strasse 97
1060 Vienna, Austria
Téléphone : +43 (0) 1 798 9495
Courriel : jvi@jvi.org
Site Internet : www.jvi.org

SARTTAC : Centre de formation et d'assistance technique en Asie du Sud

Le Centre régional de formation et d'assistance technique en Asie du Sud a ouvert ses portes en janvier 2017 à Delhi (Inde) pour répondre aux besoins de formation et d'assistance technique de six pays d'Asie du Sud. En tant que premier centre qui intègre pleinement la formation et l'assistance technique, il sert de point de convergence pour la planification, la coordination et la mise en œuvre des activités du FMI en matière de développement des capacités dans la région.

Pays admissibles

Pour obtenir des renseignements sur l'admissibilité des pays, veuillez consulter la page <http://www.imf.org/institute/eligibility>.

Modalités de sélection

La participation aux cours se fait principalement par dépôt de candidature. Dans le cas des cours offerts uniquement sur invitation, les candidatures sont présentées par des organismes publics à la demande du département du FMI responsable du cours.

Calendrier

Un calendrier actualisé et une description complète des cours sont disponibles aux [adresses](#) <https://www.sarttac.org> et <http://www.imf.org/institute/all-locations>.

Coordonnées

Mr. David Cowen
Director
South Asia Training and Technical Assistance Center
6th Floor, Worldmark 2 Building
Aerocity, New Delhi 110037
India
Téléphone : +91 011 49281000
Courriel : INFOSARTTAC@imf.org
Site Internet : <https://www.sarttac.org>

IRS : Institut régional FMI–Singapour

En collaboration avec les gouvernements de Singapour, du Japon et de l’Australie, le FMI organise des cours destinés aux fonctionnaires des pays de la région Asie–Pacifique à l’IRS, qui a ouvert ses portes en 1998.

Pays admissibles

Pour obtenir des renseignements sur l’admissibilité des pays, veuillez consulter la page <http://www.imf.org/institute/eligibility>.

Modalités de sélection

La participation aux cours est accordée principalement par dépôt de candidature. Dans le cas des cours offerts uniquement sur invitation, les candidatures sont présentées par des organismes publics à la demande du département du FMI responsable du cours.

Dépôt des candidatures

Le formulaire de candidature est accessible à l’adresse <http://www.imf.org/insapply>. Tout changement de calendrier sera indiqué sur le site Internet de l’IRS.

Calendrier

Un calendrier actualisé et une description complète des cours sont disponibles aux adresses <http://www.imfsti.org> et <http://www.imf.org/institute/all-locations>.

Coordonnées

Mr. Ales Bulir
Deputy Director
IMF — Singapore Regional Training Institute

79 Robinson Road, #16-01
Singapore 068897
Téléphone : +65 6225 5311 / Télécopieur : +65 6225 6080
Courriel : stinfo@imf.org
Site Internet : www.imfsti.org

Programmes régionaux de formation

GTP : Programme de formation de Géorgie

Le FMI et le ministère des Finances de la Géorgie, en coopération avec l'IMV, ont mis en place le Programme de formation de Géorgie afin de renforcer la formation offerte aux fonctionnaires de 11 pays du Caucase, d'Europe de l'Est et d'Asie centrale (Géorgie, Azerbaïdjan, Arménie, Ukraine, Moldova, Bélarus, Tadjikistan, Ouzbékistan, Kazakhstan, Kirghizistan et Turkménistan).

Pays admissibles

Pour obtenir des renseignements sur l'admissibilité des pays, veuillez consulter la page <http://www.imf.org/institute/eligibility>.

Modalités de sélection

La participation aux cours se fait principalement par dépôt de candidature. Les candidats sont invités à postuler en ligne à l'adresse <http://www.imf.org/insapply>. Dans le cas des cours offerts uniquement sur invitation, les candidatures sont présentées par des organismes publics à la demande du département du FMI responsable du cours.

Calendrier

Un calendrier actualisé et une description complète des cours sont disponibles à l'adresse <http://www.imf.org/institute/all-locations>.

Coordonnées

Ms. Ana Margiani
Head of International Relations Department
Ministry of Finance Academy,
10 Gorgasali St., Tbilisi, 0114, Georgia
Téléphone : +995 32 226 10 26 (11 18)
Courriel : a.margiani@mof.ge
Site Internet : <http://www.mofacademy.ge/en/>

AF : Autres formations

Outre les cours dispensés au siège et dans les centres et programmes régionaux de formation, l'institut pour le développement des capacités offre des cours dans les centres régionaux d'assistance technique (CRAT) du FMI et sur d'autres sites, souvent en collaboration avec d'autres organismes de formation régionaux. Les cours sont dispensés en anglais, en arabe, en espagnol, en français et en portugais.

Les cours se déroulent généralement de manière à répondre aux besoins de formation régionaux ou sous-régionaux. Les descriptions de cours figurent dans le présent programme. Les cours sont offerts uniquement sur invitation. Les candidatures sont présentées par des organismes publics à la demande du département du FMI responsable du cours.

Pour plus d'informations sur les sites et les calendriers de formation, veuillez consulter le programme en ligne à l'adresse <http://www.imf.org/institute/all-locations>.

DESCRIPTION DES COURS

Les cours du programme de formation de l'institut du FMI sont dispensés par l'ICD et les départements spécialisés. Les cours apparaissent dans l'ordre alphabétique des abréviations des thèmes couverts. Pour obtenir des informations à jour sur le calendrier, veuillez consulter le programme de formation en ligne à l'adresse www.imf.org/institute.

Il est recommandé aux fonctionnaires de suivre en intégralité un ou plusieurs des cours d'introduction en ligne avant de soumettre une candidature pour un cours en présentiel. L'achèvement d'un cours en ligne est exigé comme préalable à certains cours en présentiel. Veuillez consulter le programme de formation en ligne pour savoir comment se préparer.

POLITIQUES RELATIVES AU SECTEUR FINANCIER

Restructuration et résolution des banques (BR)

Public visé : Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur des Banques centrales, des autorités de réglementation, des autorités de contrôle, des ministères des Finances, des mécanismes d'assurance des dépôts et d'autres organismes chargés du contrôle des banques, de la résolution des banques et du fonctionnement des filets de sécurité financière.

Qualifications requises : Les participants doivent avoir une expérience en matière de contrôle et de résolution des banques (enjeux ou expérience opérationnelle) ou en matière de protection des déposants.

Description : Ce cours, animé par le département des marchés monétaires et de capitaux, offre une vue d'ensemble des questions conceptuelles et opérationnelles liées à la restructuration et à la résolution des banques en difficulté. Il aborde les thèmes suivants :

- Recensement et contrôle des banques en difficulté : tour d'horizon des causes les plus courantes des problèmes bancaires et des moyens de les détecter, ainsi que des outils d'intervention rapide et des modes de contrôle des banques fragiles.
- Préparation opérationnelle : fondements institutionnels du dispositif de sécurité financière et coordination interinstitutions ; éléments des régimes de résolution efficaces (en utilisant comme référence les *Caractéristiques clés d'une résolution effective des institutions financières* du Conseil de stabilité financière) ; planification du redressement et de la résolution ; mesures visant à déterminer l'état de préparation opérationnelle ; rôle de la garantie des dépôts et traitement préférentiel des déposants.
- Gestion des crises : aide en liquidités, garanties de l'État et mesures administratives exceptionnelles pour mettre fin à des sorties persistantes de liquidités.
- Restructuration et résolution bancaires : déclenchement d'une procédure de résolution ; options de résolution pour les banques ayant ou non une importance systémique ;

résolution internationale ; considérations liées à l'action des pouvoirs publics et instruments d'appui public aux fonds propres.

- Gestion des actifs compromis : défaillances des marchés et réformes de politiques publiques ; méthodes de résolution des prêts improductifs — mesures de contrôle, insolvabilité et recouvrement des créances, marchés des actifs compromis et rôle des sociétés de gestion d'actifs.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Expliquer les principaux éléments de la préparation aux crises et de leur gestion.
- Reconnaître les banques fragiles et proposer des stratégies visant à faire face à ces situations.
- Faire ressortir les caractéristiques clés de la conception des régimes de résolution efficaces et les options en vue de renforcer la préparation opérationnelle.
- Déterminer les options de stabilisation face à une panique financière et concevoir des stratégies crédibles de restructuration et de résolution bancaires pour des cas isolés ou systémiques.
- Comparer les options d'intervention face aux actifs compromis.

En ligne : Cours en ligne BRI–FMI sur la résolution bancaire (BROC)

Public visé : Fonctionnaires peu familiarisés avec les procédures de résolution bancaire et le fonctionnement des filets de sécurité financière dans les Banques centrales, les organismes de réglementation, les instances de contrôle, les ministères des Finances, les organismes de garantie des dépôts et d'autres organismes responsables de la résolution bancaire.

Qualifications requises : Les participants devraient avoir de l'expérience en matière de contrôle bancaire, de traitement des banques en difficulté, ou de protection des déposants. L'accès à Internet, et plus précisément par le navigateur Google Chrome, est indispensable pour effectuer les travaux pratiques en ligne et participer aux séminaires en ligne.

Description : Ce cours en ligne structuré est conjointement animé par le département des marchés monétaires et de capitaux du Fonds monétaire international (FMI) et l'Institut pour la stabilité financière (FSI) de la Banque des règlements internationaux, en collaboration avec l'Association internationale de protection des dépôts. Il se compose de séminaires interactifs en ligne et de matériaux d'autoformation en ligne de FSI Connect et du FMI. Résultats attendus de la formation en ligne :

- étudier les facteurs communs des défaillances bancaires et faire découvrir aux participants les normes internationales des régimes de résolution bancaire, notamment comment elles peuvent être mises en œuvre de manière proportionnelle ;
- améliorer la compréhension des principaux outils de résolution et développer les compétences en vue de leur application en cas de défaillance bancaire ;
- d'une part initier les participants aux éléments les plus importants de la planification d'une résolution, aux stratégies de résolution et à la résolvabilité des banques, à la planification de circonstance, et de l'autre améliorer la compréhension du rôle des

- autorités du pays d'origine et de celui des pays d'accueil dans ce processus et présenter les modalités en vue de leur coopération internationale ;
- familiariser les participants avec les normes internationales relatives aux mécanismes de garantie des dépôts, des modalités les plus importantes de ces mécanismes (y compris les types de mécanismes et l'ordre de préférence assigné aux déposants), de la manière dont les mécanismes de garantie des dépôts peuvent être associés aux outils de résolution et de l'application proportionnelle desdits mécanismes ;
- améliorer la compréhension des processus pertinents qui doivent être en place pour qu'une résolution bancaire soit opérationnelle, en introduisant des thèmes clés comme le financement des résolutions, la capacité d'absorption des pertes et la préparation opérationnelle à une action en résolution.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Déterminer les causes des défaillances bancaires, expliquer les origines des régimes de résolution bancaire qui en résultent et reconnaître les caractéristiques clés des régimes de résolution efficaces selon le Conseil de stabilité financière, les orientations y afférentes et la manière dont ces régimes peuvent être mis en œuvre proportionnellement.
- Expliquer les principaux outils nécessaires pour une résolution ordonnée et, plus précisément, mettre en pratique l'utilisation et les conditions préalables au recours aux pouvoirs de transfert (contrats d'achat et de cession).
- Expliquer les principaux éléments de la planification d'une résolution, tout en tenant compte du point de vue du pays d'origine et du pays hôte.
- Recenser les composantes essentielles de la préparation opérationnelle pour les autorités confrontées à des défaillances bancaires.
- Reconnaître les principes clés des mécanismes efficaces de garantie des dépôts selon l'Association internationale de protection des dépôts et définir les modalités les plus importantes d'un mécanisme de garantie des dépôts (mandat, méthodes de remboursement, vue unique du client) ; expliquer comment les mécanismes de garantie des dépôts peuvent interagir avec les outils de résolution et recenser les avantages de l'ordre de préférence assigné aux déposants.
- Se rappeler et mettre en pratique les principaux éléments liés au financement d'une résolution et au rôle de la capacité d'absorption des pertes dans le cadre d'une résolution.

En ligne : Cours BRI–FMI sur le contrôle et la réglementation pour les contrôleurs bancaires (SROC)

Public visé : Cadres relativement débutants dans le domaine de la réglementation et du contrôle bancaires et contrôleurs expérimentés souhaitant consolider leur compréhension des concepts fondamentaux de la réglementation et du contrôle.

Qualifications requises : Les participants doivent être des fonctionnaires de Banques centrales ou d'organismes de contrôle. L'accès à Internet, plus précisément par le navigateur Google Chrome, est indispensable pour effectuer les travaux pratiques en ligne et participer aux séminaires, également en ligne.

Description : Ce cours en ligne structuré est conjointement animé par le département des marchés monétaires et de capitaux du Fonds monétaire international (FMI) et l'Institut pour la stabilité financière (FSI) de la Banque des règlements internationaux (BRI). Il se compose de séminaires interactifs en ligne et de matériaux d'autoformation en ligne de FSI Connect et du FMI. Les principaux thèmes abordés sont les suivants :

- Principes fondamentaux pour un contrôle bancaire efficace
- Fonds propres réglementaires ;
- Dispositif de pondération des risques ;
- Autres exigences prudentielles ;
- Outils et techniques de contrôle.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Résumer les concepts fondamentaux de la réglementation et du contrôle bancaires.
- Décrire les rôles et les pouvoirs des contrôleurs bancaires.
- Expliquer les aspects clés de la réglementation et du contrôle bancaires, tels que le capital réglementaire, la pondération des risques, les exigences de liquidités et la norme IFRS 9.
- Reconnaître les principaux outils et techniques de contrôle.

Dispositif de gestion des garanties et des risques (CRMF)

Public visé : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur des Banques centrales.

Qualifications requises : Les participants devraient posséder de l'expérience dans les domaines des opérations des Banques centrales, de la gestion des risques, des marchés financiers, ou des compétences quantitatives.

Description : Présenté par le département des marchés monétaires et de capitaux, ce cours explique le dispositif de gestion des garanties et des risques dont les Banques centrales doivent se doter pour leurs opérations monétaires ordinaires et pour la fourniture de liquidités d'urgence (FLU). Il traite de l'admissibilité des actifs, des mesures de contrôle des risques et de la conditionnalité en cas de fourniture de liquidités d'urgence. Il abordera également des questions particulières, telles que l'acceptation de créances privées comme garantie, la fourniture de liquidités d'urgence dans les économies dollarisées et le soutien à la liquidité des institutions financières non bancaires d'importance systémique.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Énumérer les principaux déterminants de l'admissibilité des garanties (sûreté, liquidité, volume, prix observables, risques et coûts opérationnels, disponibilité adéquate dans le système bancaire, certitude juridique, risque de corrélation).
- Expliquer les avantages et les inconvénients des dispositifs de garantie d'une politique monétaire restrictive ou accommodante.
- Expliquer l'équivalence des risques en tant que principe directeur des mesures de contrôle des risques et comprendre comment l'absence d'équivalence de risques peut se traduire par des choix de garanties défavorables.

- Comprendre les principes de l'utilisation et du calibrage de diverses méthodes de contrôle des risques (décotes, majorations de décotes, limites de concentration, garanties excessives, appels de marge).
- Expliquer les avantages et les inconvénients de l'expansion de l'admissibilité des garanties aux avoirs libellés en devise.
- Connaître les principes de base de l'acceptation des créances privées comme garanties (cadre juridique, détermination de la qualité du crédit, critères d'admissibilité, mesures d'atténuation des risques, aspects procéduraux).
- Parler des avantages et des inconvénients de l'expansion du dispositif de garantie de la politique monétaire.
- Établir des critères de contrepartie pour les opérations de politique monétaire, ainsi qu'une procédure de suspension des garanties non conformes à ces critères (mécanisme du délai de grâce).
- Expliquer les principales conditions de la fourniture de liquidités d'urgence (nature temporaire de la tension sur les liquidités, aide en dernier ressort, solvabilité, viabilité, garanties, conditionnalité, suivi au moyen de plans de financement), ainsi que les principaux paramètres de la fourniture de liquidités d'urgence (échéance, délais, taux d'intérêt).
- Comprendre les différences entre cadre de politique monétaire et dispositif de garantie.
- Expliquer les principes clés des plans de financement et de leur utilisation dans la fourniture de liquidités d'urgence.
- Parler des avantages et des inconvénients de l'expansion de la fourniture de liquidités d'urgence aux institutions financières non bancaires, ainsi que des exigences d'admissibilité.
- Connaître les éléments constitutifs de l'architecture juridique de la fourniture de liquidités d'urgence (loi relative à la banque centrale, réglementation de la FLU, procédures de FLU, protocoles d'accord avec le ministère des Finances et le responsable du contrôle bancaire).
- Commenter les avantages et les inconvénients de la fourniture de liquidités d'urgence en monnaie étrangère.

Éléments fondamentaux du contrôle bancaire (CBS)

Public visé : Responsables du contrôle bancaire.

Qualifications requises : Les participants doivent être au fait des procédures fondamentales de réglementation et de contrôle bancaires.

Description : Ce cours, animé par le département des marchés monétaires et de capitaux du FMI, offre une vision d'ensemble des questions conceptuelles et opérationnelles liées à la réglementation et à la supervision bancaires. Il couvre les éléments du contrôle micro- et macroprudentiel, notamment les principes fondamentaux de Bâle, l'évolution de la réglementation bancaire, les exigences de liquidité et les tests de résistance. Il donne aussi l'occasion de faire des exercices sur des applications concrètes et des méthodes couramment utilisées par les autorités de contrôle, et d'en débattre. Des exercices de simulation des programmes de contrôle et des analyses alternent avec des exposés. On attend des participants

qu'ils donnent leur point de vue et partagent leurs expériences sur les différents thèmes abordés durant le cours.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Connaître et expliquer les principales composantes du cadre réglementaire prudentiel.
- Décrire les méthodes et les outils de contrôle efficaces.
- Tirer des enseignements des menaces à la stabilité financière survenues par le passé afin d'éviter qu'elles ne se reproduisent.

Paiements transfrontaliers à l'ère du numérique (CBPDA)

Public visé : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur travaillant auprès des services chargés des paiements, des questions juridiques, de la technologie, de la politique monétaire, de la gestion des devises ou de la stabilité financière à la banque centrale, ou qui occupent des postes ayant des responsabilités similaires.

Qualifications requises : Les participants doivent posséder de l'expérience en matière d'opérations et/ou de surveillance dans un ou plusieurs des domaines suivants : paiements, législation, technologie, politique monétaire, gestion des devises et stabilité financière.

Description : Animé par le département des marchés monétaires et de capitaux, ce cours interactif associe exposés, simulations de cas et tables rondes. Premièrement, les exposés donnent un aperçu des connaissances les plus pointues sur la manière dont des moyens de paiement numérique innovants (monnaies numériques de banque centrale et cryptomonnaies stables) peuvent être utilisés pour des transactions internationales. Ensuite, le cours analyse les avantages (diminution des coûts, élargissement de l'accès aux paiements internationaux) et les risques pour les pays, en mettant l'accent sur les incidences sur la politique monétaire, la stabilité financière, les flux de capitaux et le système monétaire international. Après avoir acquis des connaissances de base sur les paiements transfrontaliers, les participants les mettent en pratique dans des études de cas hypothétiques et des tables rondes.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Comprendre la transformation en cours des paiements transfrontaliers à l'ère numérique.
- Établir un cadre pour analyser les avantages et les risques liés à l'utilisation des monnaies numériques dans les paiements transfrontaliers.
- S'exprimer sur les considérations pour l'action des pouvoirs publics en tenant compte du rôle des monnaies numériques dans les paiements transfrontaliers.

Questions actuelles liées à la réglementation et au contrôle des banques (BRS)

Public visé : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur travaillant dans les services de contrôle et de la réglementation de Banques centrales ou d'organismes de contrôle bancaire.

Qualifications requises : Les participants doivent avoir une expérience de la réglementation et du contrôle bancaires.

Description : Ce cours, animé par le département des marchés monétaires et de capitaux, passe en revue les faits nouveaux en matière de contrôle et de réglementation bancaires. Il traite notamment des normes de fonds propres, des règles sur la mesure des liquidités, des grandes expositions, des transactions entre parties liées, et de l'évolution des opinions et des stratégies pour faire face à la crise de la COVID-19, dont l'importance de la résilience opérationnelle. Les séances se concentreront sur des aspects qui intéressent chacune des régions en particulier et porteront sur les principales difficultés de mise en œuvre, ainsi que leurs conséquences sur les banques et les autorités de contrôle. Par ailleurs, le cours mettra l'accent sur les effets de la crise de la COVID-19 sur la réglementation et le contrôle bancaires. À cet égard, les directives des organismes de standardisation ainsi que les mesures et stratégies nationales de riposte à la crise de la COVID-19 seront examinées.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Définir et résumer les principaux éléments des normes de fonds propres de Bâle et leur mise en œuvre dans leur propre pays.
- Décrire les dernières réformes et les derniers changements intervenus dans d'autres réglementations bancaires internationales.
- Connaître les bonnes pratiques de contrôle permettant de déterminer et d'évaluer les risques bancaires et de prendre les mesures prudentielles qui s'imposent.
- Décrire les implications de la crise de COVID-19 sur la réglementation et le contrôle bancaires.

Surveillance du cyberrisque — vers une résilience opérationnelle (CRS)

Public visé : Responsables du contrôle et de la réglementation du secteur financier qui s'occupent de la réglementation ou de la surveillance du cyberrisque au sein de Banques centrales ou d'organismes chargés du contrôle des institutions financières.

Qualifications requises : Les participants doivent avoir au moins un an d'expérience générale en matière de réglementation et de contrôle des institutions financières.

Description : Ce cours dispensé par le département des marchés monétaires et de capitaux est une formation de niveau débutant à intermédiaire sur la réglementation et la surveillance du cyberrisque qui s'adresse à des fonctionnaires non spécialistes du contrôle du secteur financier. Particularités du cours : i) il passe en revue les tendances récentes dans les techniques adoptées par les entités sous contrôle, l'évolution du paysage des menaces, et leurs implications pour le

cyberrisque et la stabilité financière ; ii) il énonce les éléments clés de la réglementation du cyberrisque ; iii) il analyse les approches et les outils de surveillance ; et iv) il présente les concepts clés et de la cybersécurité, dont la gouvernance, l'évaluation des risques et le partage d'informations, en s'appuyant sur les normes et les meilleures pratiques internationales. Le cours fournira essentiellement des enseignements pratiques et des astuces que les fonctionnaires chargés de la réglementation et du contrôle peuvent utiliser au quotidien dans l'exercice de leurs fonctions. Les séances seront à la fois instructives et interactives, et comprendront des exercices de groupe, des études de cas et des discussions en vue d'échanger des informations.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Comprendre les éléments fondamentaux des solutions informatiques utilisées dans les institutions financières, le paysage de la cybermenace, les principales caractéristiques du cyberrisque et la place de celui-ci dans le cadre global de gestion des risques d'une entreprise.
- Définir et résumer les éléments clés de la réglementation du cyberrisque et des méthodes avisées de surveillance de celui-ci.
- Comprendre l'incidence du cyberrisque sur la stabilité financière et avoir des points de repère sur la manière d'améliorer la cyberrésilience du secteur financier.

Gestion de la dette, communication de données sur la dette et relations avec les investisseurs (DMIR)

Public visé : Fonctionnaires des bureaux de gestion de la dette, des ministères des Finances et des Banques centrales qui traitent de questions liées à la dette publique dans les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire de la tranche inférieure.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en finances, ou justifier d'une expérience équivalente.

Description : Ce cours, animé par le département des marchés monétaires et des capitaux, renforce les capacités des gestionnaires de la dette sur les pratiques saines de gestion de la dette, de communication de données sur la dette et de relation avec les investisseurs en vue d'appuyer les opérations de gestion de la dette et d'améliorer la transparence sur la dette publique. Le cours se base sur les Directives révisées pour la gestion de la dette publique pour analyser les principales exigences et les avantages de la publication en temps opportun de données exhaustives et exactes sur la dette, notamment grâce à la présentation régulière de rapports ou de bulletins relatifs à la dette. Les fonctionnaires apprennent l'importance de la transparence pour de bonnes relations avec les investisseurs, du développement des marchés et d'une gestion saine de la dette. Le cours renforce les capacités de l'État à accompagner la gestion de la dette publique de manière efficiente grâce à des pratiques de communication sur la dette et de relations avec les investisseurs qui sont fondées sur les grands principes de gestion de la dette.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Comprendre l'importance d'une communication régulière sur la dette dans le contexte des Directives révisées pour la gestion de la dette publique.
- Expliquer les caractéristiques de risques et de coûts d'un portefeuille d'endettement, y compris de dette garantie.
- Calculer les indicateurs et les profils de remboursement pertinents d'un portefeuille d'endettement.
- Expliquer l'importance de publier régulièrement des bulletins de la dette et des rapports annuels de gestion de la dette.
- Présenter des bulletins et des rapports sur la dette, et l'état des relations avec les investisseurs.
- Présenter des pratiques de relations avec les investisseurs propres à améliorer la transparence sur la dette.

Développement des marchés intérieurs de la dette (DDM)

Public visé : Fonctionnaires de services de gestion de la dette, des Banques centrales et des autorités de réglementation dont le travail porte sur des sujets liés aux marchés de titres dans les pays à revenu faible ou intermédiaire.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en finances, ou justifier d'une expérience équivalente.

Description : Ce cours, animé par le département des marchés monétaires et de capitaux, aborde un large éventail de questions liées au développement des marchés locaux d'obligations souveraines. Le cours a été récemment remanié et sa nouvelle structure se fonde sur la note d'orientation pour le développement des marchés obligataires en monnaie locale, qui a été conjointement élaborée par le FMI et la Banque mondiale. Les fonctionnaires reçoivent une formation sur l'environnement macrofinancier pertinent et les principaux éléments constitutifs du marché monétaire, du marché primaire, du marché secondaire, de la base d'investisseurs, du cadre légal et réglementaire et des infrastructures de marché qui favorisent le développement des marchés. Le cours permet d'approfondir la compréhension des liens entre ces éléments constitutifs et les difficultés liées à leur développement. À l'aide d'un ensemble d'indicateurs de résultats et d'indicateurs de la politique économique, les participants apprennent à réaliser une autoévaluation du stade de développement de marché des éléments constitutifs afin de recenser les lacunes et les principales contraintes.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Décrire l'importance des marchés connectés pour le développement du marché des obligations souveraines.
- Évaluer les principales difficultés liées à l'approfondissement d'un marché local de la dette.
- Formuler des politiques et des pratiques efficaces pour les marchés monétaires et les marchés des obligations souveraines qui favorisent le développement du marché.
- Expliquer la nécessité d'une coordination des intervenants avec un ensemble d'organismes publics et avec d'autres intervenants sur le marché.

- Acquérir des pratiques efficaces en matière de relations avec les investisseurs et de diversification de la base d'investisseurs.
- Entreprendre une autoévaluation du stade de développement du marché afin de recenser les lacunes et les principales contraintes.

Monnaie électronique et paiements mobiles (EMM)

Public visé : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur travaillant auprès des services chargés des paiements, des questions juridiques, de la technologie, de la politique monétaire et de la stabilité financière à la banque centrale, ou qui occupent des postes ayant des responsabilités similaires.

Qualifications requises : Les participants doivent posséder de l'expérience en matière d'opérations et/ou de surveillance dans un ou plusieurs des domaines suivants : paiements, législation, technologie, politique monétaire et stabilité financière.

Description : Animé par le département des marchés monétaires et de capitaux, ce cours met l'accent sur la monnaie électronique, l'évolution des systèmes de paiement mobile, les conditions préalables, le modèle économique, les risques, la réglementation prudentielle et la planification de circonstance. Le cours se veut interactif en alliant exposés, études de cas/simulations et débats. Les exercices d'autoévaluation reposent sur des procédures ciblées englobant des cas d'utilisation, des éléments, des modèles économiques, des risques et la réglementation. Après avoir acquis une compréhension de base de la monnaie électronique et des paiements mobiles, les participants les appliquent à un pays hypothétique afin de mieux comprendre ou de formuler une stratégie globale de paiement à l'aide des technologies financières et un plan d'action. Après l'autoévaluation pratique, les participants analysent les résultats lors d'exposés de groupe et de séances de restitution.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Comprendre l'évolution des systèmes de paiement mobile et les risques qu'ils présentent.
- Expliquer et formuler une stratégie de paiement par monnaie électronique, ainsi qu'un plan d'action.
- Bien appréhender un cadre de modèles économiques, de contrôle prudentiel et de planification de circonstance.

Développement financier et inclusion financière (FDFI)

Public visé : Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur des Banques centrales ou des organismes publics chargés de la réglementation du secteur financier. La priorité est accordée aux candidats travaillant sur des questions directement liées au développement financier et à l'inclusion financière.

Qualifications requises : Les participants doivent avoir des notions de base des sciences économiques ou de la finance, ou justifier d'une expérience professionnelle équivalente. Des connaissances en économétrie sont utiles, mais pas obligatoires. Il est fortement recommandé aux candidats d'avoir suivi le cours en ligne Développement financier et inclusion financière (FDFIx).

Description : Ce cours, offert par l'institut pour le développement des capacités, explique la pertinence macroéconomique du développement financier et de l'inclusion financière. En commençant par une analyse qui définit le rôle de la finance dans l'économie, le cours présente un cadre de développement du marché financier en recensant les principaux intervenants et instruments et en mettant en exergue les obstacles éventuels et les politiques favorables au développement de tels marchés. Le cours introduit l'inclusion financière comme partie intégrante du développement financier, un point de vue qui ne reçoit de l'attention que depuis peu. Le cours examine les indicateurs actuellement utilisés pour mesurer l'inclusion financière, l'effet macroéconomique particulier de l'inclusion financière et les principales stratégies généralement adoptées pour promouvoir l'inclusion. Des études de cas, des travaux en groupe et des ateliers sont amplement utilisés pour doter les participants d'une expérience pratique utile pour leur travail.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Déterminer les principaux intervenants et instruments nécessaires au développement du marché financier.
- Mesurer le degré de développement financier et d'inclusion financière d'un ou de plusieurs pays à l'aide d'une vaste gamme d'indicateurs standard.
- Utiliser un modèle analytique simple pour prévoir les résultats probables de différentes politiques d'inclusion financière.
- Évaluer les actions et les stratégies possibles de développement financier et d'inclusion financière d'un point de vue macroéconomique en recherchant les compromis potentiels et les obstacles éventuels.
- Formuler une stratégie visant à encourager le développement financier d'un pays, en tenant compte des conditions de départ et des liens entre le secteur financier et la macroéconomie.

Infrastructures du marché financier : principes et pratiques (FMI-PP)

Public visé : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur travaillant auprès des services chargés des paiements, des questions juridiques ou de la technologie à la banque centrale, ou qui occupent des postes ayant des responsabilités similaires.

Qualifications requises : Les participants doivent posséder de l'expérience en matière d'opérations et/ou de surveillance dans un ou plusieurs des domaines suivants : paiements, législation et technologie.

Description : Ce cours, proposé par le département des marchés monétaires et de capitaux du FMI, traite essentiellement des principes relatifs aux infrastructures de marchés financiers (PIMF). Le cours se veut interactif en alliant exposés, études de cas/simulations et débats. Les exposés portent sur les 24 principes et les 5 responsabilités des autorités en vertu des principes relatifs aux infrastructures de marchés financiers, du cadre de divulgation et de la méthodologie d'évaluation, ainsi que sur les enjeux actuels liés à la cyberrésilience, à la technologie des registres distribués et aux innovations numériques pertinentes. Après avoir acquis des connaissances fondamentales sur les normes, les participants les appliquent à un pays hypothétique pour évaluer le niveau de conformité de son système de paiement, son système de règlement des titres et son dépositaire central de titres. Les exercices d'autoévaluation s'appuient sur des principes ciblés relatifs au cadre juridique, au risque de crédit, aux garanties, à la gestion des défaillances, au risque de liquidité, aux dépositaires centraux de titres, aux règlements en espèces, au risque général d'entreprise et au risque opérationnel. Après l'autoévaluation pratique, les participants analysent les résultats lors d'exposés de groupe et de séances de restitution.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Décrire un cadre des principes relatifs aux infrastructures de marchés financiers.
- Appliquer les normes de conformité du système de paiement, du système de règlement des titres et du dépositaire central de titres.
- Accroître la sûreté et l'efficacité des paiements, des compensations, des règlements et des enregistrements et, de façon générale, limiter le risque systémique et promouvoir la transparence et la stabilité financière.

Marchés et instruments financiers (FMI)

Public visé : Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur des Banques centrales, des ministères des Finances et des organismes de réglementation financière intéressés par des questions financières plus approfondies que celles traitées dans le cours sur l'analyse des marchés financiers.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques ou en finances, ou justifier d'une expérience professionnelle équivalente. Ce cours exigeant une utilisation intensive des tableurs Microsoft Excel, les participants doivent en maîtriser l'utilisation. Il est fortement recommandé aux candidats de suivre au préalable le cours en ligne sur l'analyse des marchés financiers (FMAx).

Description : Ce cours, animé par l'Institut pour le développement des capacités, vise à donner aux participants une base solide en matière d'instruments financiers, en allant plus loin que l'étude habituelle des obligations et des actions dans le cadre du cours FMAx. Après un bref tour d'horizon, le cours aborde les contrats à terme de gré à gré ou normalisés, les swaps et les contrats d'option, puis combine ces instruments fondamentaux à l'aide d'applications pratiques. Il consacre aussi du temps aux conséquences sur l'action publique, en particulier en matière de réglementation des marchés financiers. Toutefois, pour ceux qui s'intéressent à ce thème, il est recommandé de suivre un cours spécialisé dans les politiques relatives au secteur

financier. Les exposés énoncent la théorie de base, tandis que les ateliers et les études de cas permettent aux participants de mettre les connaissances en pratique et d'évaluer leur compréhension de la manière dont certaines stratégies sont employées et pour quelles raisons. Un accent est également mis sur la mauvaise utilisation des instruments financiers, qui peut entraîner de grandes pertes et une instabilité financière. Pour terminer, les participants devront faire des exposés sur une série de questions d'actualité précises sur les marchés financiers.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Expliquer les mécanismes économiques qui sous-tendent différents instruments et marchés financiers.
- Connaître et utiliser les éléments présentés par le cours pour construire des instruments financiers.
- Utiliser des modèles de valorisation de base pour déceler d'éventuels prix faussés ou usages impropres des instruments financiers.
- Repérer les menaces à la stabilité financière liées aux marchés et aux instruments, à l'aide d'études de cas de crises financières passées.
- Tirer des enseignements de menaces à la stabilité financière survenues par le passé pour tenter d'éviter qu'elles ne se reproduisent.

Politiques relatives au secteur financier (FSP)

Public visé : Fonctionnaires de niveau débutant à supérieur participant à la définition des politiques du secteur financier, en particulier agents des Banques centrales, des organismes de réglementation financière et de tout organisme chargé de la surveillance micro- ou macroprudentielle.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques ou en finances, ou justifier d'une expérience professionnelle équivalente, posséder des connaissances de base d'économétrie et être capables d'interpréter des résultats économétriques. Il est fortement recommandé aux participants d'avoir suivi en intégralité le cours en ligne sur l'analyse des marchés financiers (FMAX) et d'avoir une connaissance pratique de Microsoft Excel. Il est aussi préférable qu'ils aient suivi le cours sur la surveillance du secteur financier (FSS), car il est important de comprendre et d'évaluer les risques sous-jacents du secteur financier pour élaborer des mesures d'atténuation.

Description : Ce cours, animé par l'institut pour le développement des capacités, commence par un tour d'horizon des modalités de transmission des risques au sein des secteurs financier et réel et entre ces secteurs. Les participants étudient ensuite l'élaboration et les conséquences des politiques relatives au secteur financier qui visent à atténuer les facteurs de vulnérabilité, en commençant par la logique qui sous-tend les politiques micro- et macroprudentielles. Les phénomènes d'interaction entre les politiques macroéconomiques et les politiques prudentielles sont aussi abordés. Bien que ce cours traite particulièrement des stratégies préventives, il porte aussi sur les mesures visant à faire face aux situations de grande difficulté financière. Il alterne exposés, études de cas et ateliers pratiques, qui permettent aux participants d'expérimenter

diverses stratégies afin d'en évaluer les résultats voulus ou non, et d'en débattre. Les personnes essentiellement intéressées par l'évaluation des risques se reporteront au cours sur la surveillance du secteur financier, dont l'évaluation des risques est le thème central.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Déterminer les canaux de transmission des chocs entre le secteur financier et l'économie réelle, ainsi qu'au sein des systèmes financiers et entre eux.
- Analyser les politiques micro- et macroprudentielles appropriées, leurs interactions probables avec d'autres politiques et les éventuelles conséquences non voulues.
- Recommander les outils macroprudentiels à même de prévenir et d'atténuer les risques systémiques et signaler des problèmes précis de mise en œuvre.
- Évaluer l'efficacité des politiques micro- et macroprudentielles.

Surveillance du secteur financier (FSS)

Public visé : Fonctionnaires de niveau débutant à supérieur chargés de la surveillance du secteur financier, en particulier agents des Banques centrales, des organismes de réglementation financière et d'autres organismes intervenant dans la surveillance macroprudentielle.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en finances, de préférence au niveau master, ou justifier d'une expérience professionnelle équivalente. Ils doivent en outre avoir de bonnes aptitudes quantitatives et maîtriser les outils informatiques d'analyse des données. Il est fortement recommandé aux candidats d'avoir suivi le cours en ligne sur l'analyse des marchés financiers (FMAx). De nombreux ateliers exigeant l'utilisation de tableurs Microsoft Excel, il est important d'en connaître les bases.

Description : Ce cours, animé par l'institut pour le développement des capacités, initie les participants aux concepts et aux outils clés utilisés pour déceler et évaluer les facteurs de vulnérabilité et les points forts du secteur financier. Le cours propose une panoplie d'outils de base pour évaluer les risques du secteur financier et les mesurer par rapport aux volants de fonds propres et de liquidité disponibles dans le secteur financier. Les travaux se concentrent sur la détection précoce des déséquilibres macrofinanciers et l'analyse de la transmission des difficultés financières entre les institutions, les marchés et les secteurs de l'économie, en vue de réduire la probabilité et la gravité des crises financières. Des exposés alternent avec des ateliers pratiques et permettent aux participants d'utiliser les principales techniques d'évaluation des risques.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Mesurer les principaux risques qui pèsent sur les banques (crédit, marché, financement, etc.) et leurs volants de fonds propres et de liquidité, dans une optique de stabilité financière systémique.
- Élaborer et réaliser des tests de résistance mesurant la solvabilité et la liquidité et interpréter leurs résultats.

- Reconnaître l'importance des intermédiaires financiers non bancaires et leurs liens avec les banques.
- Évaluer les liens macrofinanciers, notamment les liens entre le secteur financier, le secteur public et l'économie réelle, ainsi que les éventuels mécanismes d'amplification.
- Effectuer le suivi de l'accumulation des risques systémiques et des vulnérabilités liées au crédit, aux prix de l'immobilier, aux leviers financiers, aux asymétries du bilan et aux interdépendances.
- Déterminer comment les chocs peuvent s'amplifier à travers le système financier, par exemple par des spirales néfastes pour la liquidité et une interaction négative entre les prix des actifs et l'effet de levier.

Nouvelles méthodes de modélisation de la liquidité systémique de la banque centrale (FMMCBSL)

Public visé : Fonctionnaires de Banques centrales de niveau intermédiaire à supérieur qui s'intéressent aux opérations de marché ou à la stratégie de la politique monétaire.

Qualifications requises : Participants ayant de l'expérience en matière d'opération de la banque centrale et de marchés financiers et ayant des notions de base des méthodes quantitatives.

Description : Le cours propose des méthodes statistiques avancées pour modéliser la liquidité systémique dans un contexte de cadres opérationnels différents. Il aborde des techniques applicables aux :

- i) régimes de change fixes ;
- ii) corridors de taux d'intérêt ;
- iii) systèmes de seuil de taux d'intérêt.

Les méthodes quantitatives conçues par les services du département des marchés monétaires et de capitaux sont également adaptées aux pays disposant de peu de données et dont le marché financier est sous-développé.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Prévoir les facteurs autonomes (monnaie en circulation, avoirs extérieurs nets, solde du compte de l'État) en utilisant un cadre statistique permettant d'effectuer les actions suivantes :
 - i) sélectionner un modèle dynamique parmi une douzaine d'algorithmes reposant sur des résultats hors échantillon ;
 - ii) estimer l'intervalle de confiance des prévisions ;
 - iii) rapprocher les prévisions afin de prévoir la somme des facteurs autonomes (liquidité structurelle) ;
 - iv) redéfinir automatiquement les paramètres du modèle pour l'adapter aux nouvelles données et aux ruptures structurelles.
- Estimer la demande de réserves de banque centrale des banques dynamiquement commerciales au moyen de méthodes paramétriques et non paramétriques.
 - Calibrer de façon optimale :
 - i) les opérations d'open market ;
 - ii) les réserves obligatoires ;
 - iii) les opérations de liquidité structurelle.

Tests de résistance macroéconomiques (MST)

Public visé : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur des services chargés du contrôle financier ou de la stabilité financière au sein des Banques centrales ou d'autres instances de contrôle bancaire.

Qualifications requises : Les participants doivent avoir une expérience des tests de résistance, des règles de Bâle et de l'analyse de stabilité financière.

Description : Ce cours, animé par le département des marchés monétaires et de capitaux (MCM), traite de l'évolution récente des tests de résistance des banques, des compagnies d'assurance et des fonds communs de placement. Le cours est également adapté aux spécificités régionales. Par exemple, celui qui s'adresse à la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) comprend une analyse de la finance islamique. Il offre l'occasion aux participants de découvrir et d'appliquer les nouveaux outils utilisés ou créés par le département des marchés monétaires et de capitaux à des fins de tests de résistance et d'analyse des risques systémiques. Il aborde aussi des thèmes nouveaux dans le domaine des tests de résistance, à savoir les chaînes de réaction entre le secteur réel et le secteur financier, les bradages d'actifs, le climat, la liquidité systémique et les risques liés aux technologies financières. Certains des outils font partie intégrante du Programme d'évaluation du secteur financier (PESF) et des missions d'assistance technique. Le cours donne en outre aux participants l'occasion de partager leur expérience des méthodologies de tests de résistance et de l'analyse de stabilité financière. Dans bien des cas, des personnalités du secteur sont aussi invitées pour entretenir les participants sur des thèmes précis. Le cours passe en revue les objectifs, les méthodologies, les techniques et les bonnes pratiques de test de résistance. Le cours est en grande partie constitué de modules pratiques qui exposent les participants à l'ensemble du cycle du test de résistance, notamment la saisie de données, l'estimation de modèles macrofinanciers, la conception de scénarios, le choix des hypothèses, la réalisation des tests, l'intégration des chaînes de réaction entre le secteur financier et le secteur réel, la communication des résultats et leur prise en compte dans la prise de décision, par exemple pour orienter le calibrage des volants de fonds propres et de liquidité.

Le cours accorde une place de choix aux éléments de conception de scénario, de solvabilité et de liquidité des tests de résistance, et à leurs interactions. Il se termine par une table ronde durant laquelle les participants partagent leurs connaissances et l'expérience de leur pays.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Trouver les principales sources de risques pour la stabilité financière.
- Résumer les principes de l'élaboration de scénarios de stress macrofinanciers.
- Établir des liens entre l'évolution des variables macroéconomiques ou financières et les résultats financiers et en mesurer les effets.
- Évaluer la résilience de chaque entité et du système financier à des pressions sur leur solvabilité et leur liquidité.
- Mettre au point et incorporer des modèles rendant compte des effets secondaires ou des interactions entre différents types de risques.

Gestion du risque de la dette souveraine (MSDR)

Public visé : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur des services de gestion de la dette, des Banques centrales et autres fonctionnaires chargés de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques en matière de surveillance et de gestion des passifs souverains, de la dette ainsi que de l'évolution et du fonctionnement des marchés intérieurs des titres d'endettement.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en finances. Il est souhaitable que les participants aient un bagage en comptabilité et en finance et qu'ils soient familiarisés avec la gestion de la dette, les opérations du marché obligataire et l'analyse de viabilité de la dette.

Description : Ce cours, animé par le département des marchés monétaires et de capitaux, vise à renforcer les capacités des participants en matière de gestion du risque de dette souveraine et à élargir leur connaissance des coûts et des risques liés aux nouveaux instruments de dette lors de l'élaboration d'une stratégie de gestion de la dette. L'accent est mis sur les enjeux du développement des marchés de la dette auxquels sont confrontés les gestionnaires de la dette, notamment pour ce qui est des marchés obligataires primaires et secondaires. Ces questions sont abordées dans le contexte de l'évolution considérable des marchés mondiaux de la dette et de l'environnement macroéconomique. Le cours associe études de cas et exercices pratiques pour illustrer les théories exposées. Il examine les thèmes suivants :

- un système d'enregistrement et de gestion de la dette souveraine ;
- la comptabilité de l'ensemble du portefeuille de dette publique, y compris les partenariats publics-privés (PPP) et les passifs éventuels ;
- les nouveaux instruments de dette et leurs caractéristiques, y compris celles du coût-risque ;
- mesurer les risques de change, de taux d'intérêt et de refinancement ;
- évaluer la résilience du portefeuille d'endettement aux chocs extérieurs et de marché ;
- avoir recours à une stratégie avisée de gestion de la dette à moyen terme pour bien gérer les risques ;
- stratégies d'émission propices au développement du marché de la dette.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Déterminer les composantes d'un cadre de gestion du risque de la dette souveraine, y compris les objectifs, la détection des risques et les critères de responsabilisation.
- Maîtriser les bons principes de réalisation de tests de résistance sur un portefeuille de dette souveraine et de surveillance du risque souverain.
- Évaluer les principaux risques de portefeuille, y compris de change, de taux d'intérêt et de refinancement.
- Décrire les aspects techniques et de mise en œuvre d'une stratégie de gestion de la dette à moyen terme.
- Formuler des stratégies d'émissions obligataires tenant compte du lien entre gestion de la dette et analyse de viabilité de la dette.

Stratégie de la gestion de la dette à moyen terme (MTDS)

Public visé : Fonctionnaires des bureaux de gestion de la dette, des ministères des Finances ou des Banques centrales chargés de la gestion de la dette publique.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en finances, ou justifier d'une expérience équivalente.

Description : Ce cours, animé par le département des marchés monétaires et de capitaux, a pour objectif de renforcer les capacités d'élaboration et d'exécution d'une bonne stratégie de gestion de la dette à moyen terme. Les fonctionnaires sont initiés au cadre de la stratégie de gestion de la dette à moyen terme conjoint de la Banque mondiale et du FMI, qui est utile pour illustrer les arbitrages de coûts et de risques auxquels l'État fait face en fonction de la stratégie de gestion de la dette retenue et pour gérer les risques que comporte un portefeuille d'endettement, en particulier la variation éventuelle du coût du service de la dette et son incidence budgétaire. Les participants analyseront les arbitrages de coûts et de risques de différentes stratégies de gestion de la dette à l'aide de l'outil d'analyse de la stratégie de gestion de la dette à moyen terme (MTDS AT) mis au point par le FMI et la Banque mondiale, en tenant compte de la composition du portefeuille d'endettement, des indicateurs macroéconomiques, des conditions du marché, des sources de financement éventuelles et des liens avec le cadre macroéconomique général à moyen terme. Ensuite, suivant une stratégie donnée, les participants exécuteront une stratégie de gestion de la dette à moyen terme fondée sur un plan d'emprunt annuel.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Décrire les étapes de l'élaboration d'une stratégie de gestion de la dette à moyen terme (le cadre de la stratégie de gestion de la dette à moyen terme FMI–Banque mondiale).
- Analyser le portefeuille d'endettement de l'administration centrale pour déterminer les coûts et les risques inhérents à la dette actuelle.
- Formuler différents scénarios de risque de marché (scénarios de référence et de choc) en les adaptant à la situation particulière d'un pays.
- Recenser et évaluer diverses stratégies de financement pour ces différents scénarios et comparer les arbitrages de coûts et de risques qu'ils impliquent.
- Utiliser l'outil d'analyse quantitatif qui accompagne le cadre de la stratégie de gestion de la dette à moyen terme.
- Présenter les résultats de l'analyse d'une manière qui rehausse sa valeur pour la politique économique.
- Formuler une stratégie adaptée aux objectifs de gestion de la dette.
- Concevoir un plan d'emprunt annuel pour les deux premières années de la stratégie.

Contrôle bancaire basé sur les risques (BSO)

Public visé : Agents de contrôle bancaire de rang intermédiaire.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en finances et bien connaître les questions relatives à la réglementation et au contrôle bancaires.

Description : Ce cours, animé par le département des marchés monétaires et de capitaux, porte sur les aspects fondamentaux du contrôle basé sur les risques (CBR) et sur ses objectifs ; il en examine aussi les défis et les principaux facteurs de réussite. Le cours couvre les principales composantes du CBR et les étapes de leur mise en œuvre en combinant exposés et travaux pratiques. Il combine des échanges sur les techniques de modélisation financière et sur les techniques moins analytiques de contrôle bancaire. Le cours commence par une présentation des concepts et des outils du CBR. Ensuite, il aborde l'évaluation des risques de crédit, de liquidité, de marché et opérationnels et les techniques de test de résistance. Enfin, il explique comment combiner l'information pour établir des notes de contrôle, élaborer des plans de contrôle et affecter les ressources et les activités de contrôle.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Décrire les principales composantes du CBR et expliquer leur importance pour un contrôle efficace.
- Recenser divers risques bancaires et évaluer leur impact sur le profil de risque des établissements.
- Appliquer les instruments et concepts du CBR dans l'élaboration de plans de contrôle et dans l'exécution des activités de contrôle.

Questions liées à l'évolution du dispositif de réglementation financière (FRF)

Public visé : Fonctionnaires de niveau intermédiaire des Banques centrales et des organismes de réglementation s'occupant de la réglementation bancaire ou de l'analyse de la stabilité financière.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en finances. Ils doivent avoir une expérience professionnelle liée à la réglementation et au contrôle financiers.

Description : Ce cours, offert par le département des marchés monétaires et de capitaux, examine des enjeux liés à l'évolution du dispositif de réglementation financière et porte un regard critique sur l'évolution du dispositif pour les banques. Les thèmes abordés sont notamment les exigences de fonds propres de Bâle III, dont les volants de fonds propres contracycliques et les volants pour les banques d'importance systémique, les exigences de levier financier et de liquidité, ainsi que les politiques macroprudentielles, la riposte à la COVID-19 du point de vue de la réglementation et du contrôle, les enjeux réglementaires liés aux technologies financières et le débat en cours sur la réglementation internationale. Le cours accorde une

attention particulière à la proportionnalité dans la réglementation et le contrôle des banques. Il présente les principales difficultés opérationnelles liées à la mise en œuvre du cadre de Bâle et offre des conseils pratiques. Interactives, les séances combinent études de cas et activités de groupe. Les participants sont invités à faire des exposés sur certains sujets en rendant compte de leurs expériences nationales.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Résumer les principales composantes du cadre réglementaire prudentiel des institutions bancaires.
- Tirer des enseignements des risques ayant pesé sur la stabilité financière par le passé.
- Trouver des moyens réglementaires pour atténuer les risques bancaires.

Questions liées à la réglementation des technologies financières (SIFR)

Public visé : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur travaillant auprès des services chargés de la réglementation, du contrôle ou de la surveillance, de la stabilité du cyberspace ou de la stabilité financière à la banque centrale, ou encore qui sont chargés du contrôle du secteur financier ou occupent des postes ayant des responsabilités similaires.

Qualifications requises : Les participants doivent posséder de l'expérience en matière de réglementation ou de surveillance dans un ou plusieurs des domaines suivants : paiements, cyberspace, législation, technologie, politique monétaire et stabilité financière.

Description : Ce cours est animé par le département des marchés monétaires et de capitaux du FMI. Il se veut interactif en alliant exposés, études de cas et débats. S'agissant des technologies financières (les fintech), l'atelier mettra l'accent sur l'évolution mondiale de leur réglementation, l'incidence des géants du numérique sur les services financiers, l'incidence sur la politique publique d'une approche de réglementation neutre au vu des technologies, la croissance des technologies de surveillance (SupTech) et la nécessité d'une collaboration public-privé dans la création des technologies de réglementation (RegTech). Pour ce qui est de la monnaie électronique, le cours traitera des monnaies publiques et privées (monnaie numérique de banque centrale, cryptomonnaies stables et argent électronique), des incidences sur la politique publique, des effets macrofinanciers et des risques. S'agissant du cyberspace, l'atelier examinera les pratiques modèles d'atténuation des risques, les bonnes pratiques internationales, trois lignes de défense, le partage d'informations, la déclaration des incidents, la réalisation de tests et la coordination. Le cours comprendra des études de cas pratiques sur la réglementation des technologies financières et des exercices d'autoévaluation portant sur des aspects clés des monnaies numériques. Les participants auront ainsi l'occasion de mettre leurs connaissances en pratique au moyen d'exercices de groupe et d'exposés.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants devraient être en mesure d'examiner ces enjeux en donnant un aperçu de la réglementation des technologies financières et des défis liés aux monnaies électroniques et au cyberrisque.

Analyse des risques macrofinanciers systémiques (MFRA)

Public visé : Fonctionnaires des départements chargés de la stabilité financière au sein des Banques centrales, des autorités de réglementation et de contrôle bancaires et des ministères des Finances.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en finances. Une expérience de l'analyse de la stabilité financière est souhaitable.

Description : Ce cours, animé par le département des marchés monétaires et de capitaux, offre une vue d'ensemble des théories, outils et techniques nécessaires pour réaliser une évaluation approfondie de la stabilité financière. Les différents thèmes abordés sont :

- évaluation des risques systémiques à l'aide de divers modèles : avantages, inconvénients et liens ;
- outils de suivi des risques systémiques : tableau de bord des risques ;
- modélisation des liens et des chaînes de réaction entre les variables macroéconomiques et le secteur financier, ainsi que des vulnérabilités et risques pour les banques, les institutions financières non bancaires, les sociétés non financières, les ménages et les administrations publiques ;
- extraction d'informations des bilans des entreprises et des données de marchés ;
- aperçu de haut niveau de l'analyse des risques macrofinanciers à l'aide de tests de résistance des banques, des institutions financières non bancaires, des entreprises et des ménages ;
- aperçu de haut niveau des réseaux : analyse des effets de contagion et des interconnexions ;
- aperçu de l'analyse des risques climatiques et des tests de résistance ;
- analyse nationale dans les cas où l'on dispose de données publiques et de marché exhaustives ;
- analyses réalisables dans des pays où les données sont plus limitées (des études de cas nationales et des ateliers de travail sur tableurs seront prévus).

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Expliquer comment utiliser les données sur les bilans et les marchés pour construire des indicateurs de risques afin de mesurer et de suivre les risques sectoriels et systémiques.
- Résumer les outils et les données nécessaires pour procéder à un suivi approfondi des risques systémiques.
- Définir les entrées et sorties de données et les applications de plusieurs types de modèles de risques systémiques, les avantages et inconvénients des modèles et les relations entre eux.
- Construire des modèles qui relient les variables macroéconomiques aux séries temporelles des indicateurs de risques.

- Analyser la transmission des risques et l'interaction entre les variables macroéconomiques et les indicateurs de risque pour les banques, les institutions financières non bancaires, les entreprises, les ménages et les emprunteurs souverains.
- Comprendre les circuits de transmission des risques climatiques.
- Analyser les liens entre les banques et les emprunteurs souverains.

Monnaie numérique de banque centrale : examen approfondi (CBDC)

Public visé : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur travaillant auprès des services chargés des paiements, des questions juridiques, de la technologie, de la politique monétaire et de la stabilité financière à la banque centrale, ou qui occupent des postes ayant des responsabilités similaires.

Qualifications requises : Les participants devraient posséder de l'expérience en matière d'opérations et/ou de surveillance dans un ou plusieurs des domaines suivants : paiements, législation, technologie, politique monétaire et stabilité financière.

Description : Animé par le département des marchés monétaires et de capitaux, ce cours porte sur la prise de décision de haut niveau sur les monnaies numériques de banque centrale (MNBC) et le processus de gestion de projets en la matière. Le cours se veut interactif en alliant exposés, études de cas/simulations et débats. Les exposés portent principalement sur le processus de prise de décision concernant les monnaies numériques de banque centrale. La prise de décision doit être envisagée comme un processus dynamique et itératif avec de multiples boucles de rétroaction pour évaluer progressivement la pertinence d'une monnaie numérique de banque centrale. Les exercices d'autoévaluation sont basés sur des procédures systématiques et couvrent les différentes utilisations, les points épineux, les exigences, les solutions, la faisabilité, la validation de principe et les pilotes. Après avoir acquis les bases du processus de prise de décision, les participants mettent leurs connaissances en pratique dans un pays hypothétique pour bien cerner le problème à résoudre et examiner l'ensemble des solutions possibles. Après l'autoévaluation pratique, les participants analysent les résultats lors d'exposés de groupe et de séances de restitution.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Évaluer les avantages et les inconvénients (coûts) des monnaies numériques de banque centrale et les conditions qui s'y rattachent.
- Élaborer un cadre pour guider la conception et la faisabilité d'une monnaie numérique de banque centrale.
- Étudier l'évolution de la réglementation et de la législation ou du cadre relatif à la monnaie numérique de banque centrale.

POLITIQUE BUDGÉTAIRE

Évaluation et gestion des risques budgétaires (AMFR)

Public visé : Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur des ministères de l'Économie et des Finances, des bureaux du Trésor, des services de comptabilité publique et des organes de planification budgétaire à l'échelle nationale.

Qualifications requises : Avoir une expérience pertinente de la politique budgétaire, de la gestion des risques budgétaires, de la gestion du Trésor ou de la budgétisation.

Description : Ce cours, dispensé par le département des finances publiques, traite notamment des principales institutions qui aident les pouvoirs publics à mieux évaluer et gérer les risques qui pèsent sur leur budget. Il propose un aperçu des risques budgétaires courants (y compris ceux causés par la pandémie de COVID-19), de leur ampleur et de leur importance relative, des méthodes de détection et d'analyse de ces risques, des mesures d'atténuation possibles et des dispositifs institutionnels pour y faire face. Le cours aborde également les normes de communication des risques budgétaires préconisées par le Code de transparence des finances publiques du FMI, ainsi que les enseignements des évaluations de transparence budgétaire réalisées par le FMI.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Définir les risques budgétaires et les passifs conditionnels et reconnaître leurs principales caractéristiques.
- Cerner les principaux risques budgétaires auxquels un pays peut être confronté ; les évaluer et les classer en fonction de leur importance.
- Trouver des méthodes d'analyse des risques macroéconomiques et des risques provenant de sources particulières, comme les garanties de crédit de l'État, les administrations infranationales, les entreprises publiques, les sociétés d'assurance et les partenariats publics–privés.
- Élaborer un état des risques budgétaires.
- Déterminer les dispositifs institutionnels nécessaires pour suivre et gérer efficacement les risques budgétaires.

Évaluation et gestion des risques budgétaires liés aux partenariats publics–privés (PPP)

Public visé : Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur des ministères de l'Économie et des Finances, des services chargés des PPP, des services chargés des risques budgétaires, des ministères de l'Infrastructure ou des organes de planification des finances publiques.

Qualifications requises : Expérience pertinente en matière de gestion des investissements publics, d'élaboration et de gestion de projets de PPP, et de gestion des risques budgétaires.

Description : Animé par le département des finances publiques, ce cours donne un aperçu des coûts éventuels et des risques budgétaires liés aux PPP. Il fait découvrir aux participants les normes internationales de comptabilité et d'établissement des rapports sur les PPP, ainsi que les pratiques optimales pour gérer les PPP tout en préservant la viabilité budgétaire. Le cours comprendra des exercices pratiques au cours desquels les participants pourront utiliser l'outil d'analyse conjoint de la Banque mondiale et du FMI (PFRAM 2.0) pour déterminer et quantifier l'incidence budgétaire d'un ou de l'ensemble des projets du portefeuille de PPP.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Cerner les principaux coûts et risques budgétaires découlant de différents types de PPP.
- Utiliser l'outil PFRAM 2.0 afin de comprendre les normes internationales de comptabilité et d'établissement des rapports pour enregistrer les transactions liées aux PPP dans les principaux agrégats budgétaires de l'État (déficit et dette) suivant les comptabilités de caisse et d'exercice, ainsi que pour estimer les principaux passifs éventuels résultant des contrats de PPP (garanties d'emprunt, garanties de recettes minimum et clauses de résiliation de contrat).
- Créer une matrice des risques budgétaires pour différents types de projets de PPP en utilisant le PFRAM 2.0 et présenter les bonnes pratiques internationales en matière de gestion et d'atténuation des risques budgétaires liés aux PPP.
- Évaluer un portefeuille de projets de PPP en mettant l'accent sur son incidence budgétaire globale selon différents scénarios macroéconomiques, et simuler l'incidence budgétaire d'une résiliation de contrat.

En ligne : Cadre de viabilité de la dette pour les pays à faible revenu (LIC DSFx)

Public visé : Tous les fonctionnaires nationaux sont invités à s'inscrire. Ce cours s'adresse particulièrement aux agents des ministères des Finances, des organismes chargés de la dette, des Banques centrales ou d'autres organismes publics qui jouent un rôle de consultation sur les politiques macroéconomiques et de la dette ou qui sont chargés de leur exécution.

Qualifications requises : Des connaissances rudimentaires en sciences économiques seraient utiles. Il est essentiel d'avoir une connaissance de base de Microsoft Excel et de disposer d'un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

Description : Ce cours en ligne animé conjointement par l'institut pour le développement des capacités et le département de la stratégie, des politiques et des examens, en collaboration avec la Banque mondiale, offre un aperçu du cadre de viabilité de la dette pour les pays à faible revenu (CVD PFR) de la Banque mondiale et du FMI.

Le CVD PFR a été mis au point par le FMI et la Banque mondiale pour aider les pays à faible revenu à atteindre leurs objectifs de développement tout en limitant le risque de surendettement. Ce cours à un module permettra aux participants de se familiariser avec le CVD PFR et, ainsi, d'interpréter ses résultats lorsqu'ils figurent dans les rapports de la Banque mondiale et du FMI. Le cours présente les étapes du recours au CVD PFR. Premièrement, nous examinons les

données requises et les outils de réalisme permettant d'évaluer la plausibilité des prévisions macroéconomiques. Ensuite, le cours aborde la manière dont le CVD PFR calcule la capacité d'endettement d'un pays, qui est utilisée pour déterminer les seuils des indicateurs de la charge de la dette. Lorsqu'un indicateur de la charge de la dette dépasse son seuil, que ce soit dans le scénario de référence ou dans celui du test de résistance, il y a risque de surendettement. Pour finir, le cours examine la manière dont des éléments d'appréciation peuvent être utilisés pour aboutir à la note finale du risque.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Déterminer les besoins de données pour le CVD PFR.
- Définir les étapes de la notation du risque des pays à faible revenu.
- Comprendre les outils de réalisme du CVD PFR.
- Interpréter les scénarios de tests de résistance du CVD PFR.
- Comprendre comment le CVD PFR calcule les seuils des indicateurs de la charge de la dette.
- Comprendre les notes de risque issues du CVD PFR.
- Interpréter les résultats de l'analyse de viabilité de la dette pour les pays à faible revenu, tels que présentés dans les rapports de la Banque mondiale et du FMI.

En ligne : Développement financier et inclusion financière (FDFIx)

Public visé : Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur des Banques centrales ou des organismes publics chargés de la réglementation du secteur financier.

Qualifications requises : Les participants doivent avoir des notions de base des sciences économiques ou de la finance. Des connaissances en économétrie sont utiles, mais pas obligatoires. Il est essentiel d'avoir une connaissance de base de Microsoft Excel et de disposer d'un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

Description : Ce cours en ligne, offert par l'Institut pour le développement des capacités, montre l'importance, sur le plan macroéconomique, du développement financier et de l'inclusion financière. Il commence par donner un cadre analytique qui définit le rôle de la finance dans l'économie, et passe en revue les publications conceptuelles et empiriques sur l'effet de la finance sur les résultats macroéconomiques et la croissance. Il traite également des principales mesures visant à encourager le développement financier (politiques favorables au marché) et à limiter ses effets déstabilisants potentiels (politiques visant à canaliser le marché). Il présente l'inclusion financière comme partie intégrante du développement financier, point de vue qui n'a reçu que récemment toute l'attention qu'il mérite, les débats tournant depuis de nombreuses années autour du concept et des indicateurs de la profondeur financière. Le cours examine les indicateurs actuellement utilisés pour mesurer l'inclusion financière, l'effet macroéconomique particulier de l'inclusion financière et les principales stratégies qui ont été adoptées.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Définir un cadre pour le développement du marché financier et l'inclusion financière et déterminer pourquoi cela est important pour la croissance et le développement économiques.
- Mesurer le degré de développement financier et d'inclusion financière d'un ou de plusieurs pays à l'aide d'une vaste gamme d'indicateurs standard en utilisant l'étalonnage pour comparer un pays à ses pairs.
- Définir des stratégies et des politiques pour promouvoir les intermédiaires financiers et les marchés de capitaux dans un pays, en tenant compte des conditions de départ et des liens entre le secteur financier et la macroéconomie.
- Comprendre les difficultés particulières que les PME rencontrent pour accéder au financement ; expliquer comment les intermédiaires financiers peuvent mieux adapter leurs produits aux besoins des PME.
- Élaborer des méthodologies standard pour gérer les risques liés à l'octroi de prêts aux PME ; évaluer comment les politiques publiques peuvent améliorer le paysage du crédit aux PME et comprendre le rôle des banques d'État et des banques multilatérales de développement, notamment en matière de gestion des risques.
- Évaluer les avantages et les coûts de différentes politiques d'inclusion financière et définir des stratégies visant à promouvoir l'inclusion financière des ménages et des microentreprises.
- Comprendre les différents usages de la technologie dans le secteur financier (fintech) et comment elle peut servir à améliorer l'efficacité des services financiers et contribuer à l'inclusion, sans provoquer une instabilité financière.

En ligne : Analyse des marchés financiers (FMAx)

Public visé : Tous les fonctionnaires nationaux sont invités à s'inscrire. Le cours s'adresse en particulier aux agents des Banques centrales, des ministères des Finances et des organismes de réglementation qui ont une expérience en macroéconomie et qui cherchent à améliorer leur expertise dans le domaine de la finance. Il se déroule en anglais.

Qualifications requises : Les participants doivent avoir des connaissances rudimentaires sur les techniques de base en matière de statistiques et de probabilités. Il est essentiel d'avoir une connaissance de base de Microsoft Excel et de disposer d'un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

Description : Ce cours en ligne, offert par l'institut pour le développement des capacités, initie les participants aux techniques fondamentales d'analyse financière incluses dans l'arsenal des responsables de la politique économique. Ces outils servent à étudier les caractéristiques de divers instruments financiers et à déterminer leur prix, à analyser les portefeuilles d'actifs et à se familiariser avec les bases de la gestion de risques. La maîtrise de ces outils est essentielle pour les participants qui souhaitent suivre des cours plus approfondis et plus stratégiques proposés par le FMI dans les domaines financiers ou macrofinanciers. Ce cours aborde, entre autres thèmes, la

détermination du cours des valeurs à revenu fixe et des actions, la structure par échéance des taux d'intérêt, la répartition et la diversification des actifs et une introduction de la gestion des risques.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Déterminer le prix d'un éventail d'actifs financiers (instruments du marché monétaire, obligations et actions) en appliquant le principe de valeur actuelle.
- Mesurer et comparer différents indicateurs de rendement des actifs financiers.
- Construire et estimer une courbe de rendement à partir d'informations aisément disponibles et utiliser diverses théories pour interpréter son comportement.
- Établir une corrélation entre les différences de valorisation de telle ou telle action ou de tel ou tel marché et les données fondamentales de l'économie.
- Construire un portefeuille optimal d'actifs risqués à l'aide de données rétrospectives sur leur rendement et évaluer les changements éventuels de sa composition du fait de l'évolution de la situation macroéconomique.
- Évaluer le risque de marché d'un investissement en calculant sa valeur à risque (VaR), sa VaR en période de tensions et la perte attendue, et évaluer l'exactitude des VaR passées à l'aide de contrôles *ex post*.

Analyse et prévision budgétaires (FAF)

Public visé : Fonctionnaires débutants des ministères des Finances ou des Banques centrales qui gagneraient à approfondir leur compréhension des dimensions macroéconomiques de la politique budgétaire.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou dans une discipline connexe, justifier d'une expérience en matière d'analyse macroéconomique et savoir utiliser le logiciel Microsoft Excel.

Description : Ce cours, offert par le département des finances publiques, permet aux participants de se familiariser avec la problématique de la politique budgétaire et les effets macroéconomiques de la politique budgétaire, mieux qu'ils ne pourraient le faire durant un cours classique sur la programmation et les politiques financières. Plusieurs exposés sont consacrés aux comptes et à l'analyse budgétaire, à la prévision budgétaire, à la viabilité des finances publiques, aux liens entre le secteur budgétaire et le reste de l'économie, aux dimensions budgétaires de la programmation financière et aux questions de gouvernance et de gestion des risques.

Près de la moitié du cours se déroule sous forme d'ateliers. Ceux-ci comprennent des séances sur la comptabilité et l'analyse budgétaires, la prévision budgétaire, la viabilité des finances publiques et l'élaboration de repères en matière de finances publiques pour une étude de cas portant sur un pays.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Effectuer des analyses détaillées de l'évolution des recettes et des dépenses.
- Produire des prévisions d'agrégats de recettes et de dépenses et commenter leurs implications pour la politique économique.
- Appliquer les connaissances et les compétences acquises à des évaluations en groupe d'études de cas réels.

Analyse des politiques budgétaires (FPA)

Public visé : Fonctionnaires de niveau débutant à supérieur souhaitant comprendre la politique budgétaire et ses effets macroéconomiques.

Qualifications requises : Les participants devraient avoir suivi des cours de macroéconomie de niveau de premier cycle universitaire, ou posséder une expérience équivalente, et avoir des connaissances de base en microéconomie et en économétrie. Il est fortement recommandé aux candidats d'avoir suivi en intégralité le cours Programmation et politiques financières (FPP).

Description : Ce cours, dispensé par l'institut pour le développement des capacités, offre un aperçu des concepts et techniques permettant d'analyser comment la politique budgétaire peut contribuer à assurer une stabilité macroéconomique et une croissance durable à long terme. Ce cours, sous forme de travaux pratiques, s'articule autour des éléments fondamentaux de l'analyse macrobudgétaire nécessaires pour analyser les politiques budgétaires. Il repose sur des données générales empiriques, des ateliers de travail sur Microsoft Excel et des études de cas, et traite de questions particulières présentant un intérêt régional. Il s'adresse aux fonctionnaires qui souhaitent mieux comprendre comment la politique budgétaire influe sur l'économie et mieux maîtriser les outils d'analyse dans ce domaine.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Se servir de la politique budgétaire pour réaliser les principaux objectifs du gouvernement, notamment la stabilité macroéconomique, l'équité, l'efficacité et la croissance durable à long terme.
- Utiliser les outils et techniques acquis pour évaluer l'orientation de la politique budgétaire, les multiplicateurs budgétaires et la viabilité de la dette.
- Évaluer les éléments clés de la politique fiscale et de la politique de dépenses.

Cadres budgétaires (FF)

Public visé : Fonctionnaires de niveau débutant à intermédiaire des ministères de l'Économie, du Plan ou des Finances, du Trésor, des Banques centrales, des organismes budgétaires indépendants et d'autres organismes chargés de l'analyse, de la conception, de la conduite et de l'évaluation de la politique budgétaire.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en finances, ou justifier d'une expérience professionnelle équivalente. Ils

doivent en outre avoir de bonnes aptitudes quantitatives et maîtriser les outils informatiques d'analyse des données. Il est fortement recommandé aux candidats d'avoir suivi les cours Programmation et politiques financières (FPP) et Analyse des politiques budgétaires (FPA) avant de s'inscrire à ce cours. De nombreux ateliers exigeant l'utilisation de tableurs Microsoft Excel, il est essentiel d'avoir une connaissance de cet outil.

Description : Ce cours, animé par l'institut pour le développement des capacités, commence par passer en revue le rôle de l'État et les objectifs de la politique budgétaire, revient sur les outils et méthodologies macrobudgétaires essentiels, et définit le cadre budgétaire d'un pays comme l'ensemble d'institutions chargées de l'élaboration et de la conduite de la politique budgétaire. Le cours souligne combien il est important de disposer de données de qualité et d'assurer la transparence et la responsabilité, de sorte que les autorités rendent compte de la réalisation de leurs objectifs budgétaires à moyen et à long terme. Il se termine par des exposés thématiques des participants.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Décrire les institutions récemment créées pour améliorer l'efficacité de la politique budgétaire.
- Faire une évaluation critique de la qualité des données utilisées pour élaborer la politique budgétaire.
- Définir des règles budgétaires pour répondre aux problèmes particuliers des pays.
- Utiliser un outil de suivi des résultats budgétaires de l'exercice.
- Contribuer à établir un budget à moyen terme (en vue d'un rééquilibrage ou d'une relance) tout en limitant les risques de récession et en respectant la viabilité.

Viabilité budgétaire (FS)

Public visé : Fonctionnaires de niveau débutant à supérieur ayant une connaissance moyenne des questions budgétaires, et souhaitant comprendre et appliquer les analyses de viabilité budgétaire et en cerner les liens avec le contexte national.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques, ou justifier d'une expérience professionnelle équivalente, et être familiarisés avec l'utilisation des tableurs.

Description : Ce cours, animé par l'institut pour le développement des capacités, étudie la viabilité budgétaire comme condition essentielle à la stabilité macroéconomique et à une croissance inclusive et durable à long terme. Il offre une vue d'ensemble des méthodes d'évaluation de la viabilité budgétaire du point de vue des politiques et des outils. En outre, le cours traite des tensions budgétaires et des risques budgétaires à long terme, ainsi que des stratégies de gestion de la dette et des indicateurs d'alerte précoce utilisés par le FMI. Il met un accent particulier sur des études de cas de crise budgétaire et les ajustements qui s'ensuivent.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Expliquer pourquoi la viabilité budgétaire est essentielle pour parvenir à une stabilité macroéconomique et une croissance durable.
- Appliquer des concepts, des définitions et des techniques efficaces à l'analyse de la viabilité budgétaire.
- Reconnaître les vulnérabilités budgétaires en faisant la distinction entre risques à court terme et risques à long terme.
- Analyser des situations de crise et d'ajustement budgétaire.
- Faire la distinction entre les divers cadres d'analyse de viabilité de la dette (AVD).
- Préparer une AVD sommaire d'un pays ayant accès aux marchés financiers ou d'un pays à faible revenu.

Budgétisation favorable à l'égalité des sexes (GB)

Public visé : Fonctionnaires de divers organismes participant à la budgétisation favorable à l'égalité des sexes. Il s'agit notamment des services de coordination de la politique en matière d'égalité des sexes, des ministères des Finances et des ministères de la Femme. Les participants doivent de préférence être familiarisés avec les concepts ou les pratiques de budgétisation favorable à l'égalité des sexes.

Qualifications requises : Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur ayant une expérience de la politique budgétaire ou de la budgétisation.

Description : Animé par le département des finances publiques, cet atelier propose une initiation de niveau intermédiaire à la budgétisation favorable à l'égalité des sexes en s'appuyant sur le cadre de gestion des finances publiques (GFP) du FMI.

L'égalité des sexes fait partie des politiques publiques dans de nombreux pays. Le budget étant l'un des principaux instruments de politique publique, il peut jouer un rôle essentiel dans la mise en œuvre de la politique et l'atteinte des objectifs de l'État en matière de parité femmes–hommes.

Cet atelier permettra aux pays : i) d'approfondir leur compréhension des pratiques de budgétisation favorable à l'égalité des sexes (BFE) et leur intégration dans chaque étape du cycle de gestion des finances publiques; ii) d'appliquer ces connaissances à l'expérience des pays participants dans le cadre d'ateliers ; iii) d'entamer une conversation entre les pays participants sur la conception et la mise en œuvre d'initiatives et de pratiques de BFE, en vue d'en tirer des enseignements et d'améliorer les résultats de ces initiatives. Les participants seront invités à expliquer des pratiques spécifiques à leur pays, à évaluer les difficultés rencontrées par leur pays et d'autres, et à proposer des solutions.

Il réunit également des représentants de divers organismes publics, notamment des unités de coordination de la parité femmes–hommes, des ministères des Finances et des ministères d'autres secteurs.

Objectifs du cours : À l'issue de cet atelier, les participants pourront :

- Cerner les perspectives institutionnelles de la BFE et de l'égalité des sexes.
- Mieux comprendre les niveaux de pratique de la budgétisation favorable à l'égalité des sexes à chaque étape du cycle de GFP et les liens entre ces étapes.
- Comprendre les niveaux de pratique de la BFE dans leur propre pays et comment celle-ci peut être compromise par les difficultés de GFP.
- Définir les étapes précises à suivre pour améliorer la pratique dans leur propre pays, ainsi que les éventuelles synergies entre ces étapes et les réformes de GFP en cours.

En ligne : Dynamique de la dette publique et viabilité de la dette (DDTx)

Public visé : Tous les fonctionnaires nationaux sont invités à s'inscrire. Ce cours s'adresse particulièrement aux agents des ministères des Finances, des organismes chargés de la dette, des Banques centrales ou d'autres organismes publics qui sont chargés de l'exécution des politiques macroéconomiques et de la dette.

Qualifications requises : Une connaissance rudimentaire des sciences économiques serait utile. Il est essentiel d'avoir une connaissance de base de Microsoft Excel et de disposer d'un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

Description : Animé par l'institut pour le développement des capacités, ce cours en ligne enseigne comment faire des projections de l'encours de la dette publique au fil du temps, aussi bien pour le scénario de référence (le plus probable) que pour les autres scénarios, et comment estimer la trajectoire des ajustements budgétaires nécessaires pour parvenir à un niveau d'endettement prédéterminé.

Composé de deux modules, il présente les fondements de la dynamique de la dette publique (c'est-à-dire l'évolution de la dette publique au fil du temps) et explique comment ces concepts sont appliqués dans un outil facile d'utilisation développé sur la base d'Excel en vue d'étudier la dynamique de la dette publique (DDT). À l'aide des prévisions d'une dizaine de variables macroéconomiques et financières clés, le DDT fait la projection des niveaux de dette publique des scénarios de référence et de test de résistance, notamment sur des graphiques en éventail qui montrent l'incertitude autour de l'évolution de la dette au fil du temps en utilisant une méthode probabiliste. Par ailleurs, le DDT décèle les principaux facteurs de variation de la dette publique et calcule les ajustements budgétaires nécessaires pour parvenir au niveau d'endettement public visé pendant une certaine période déterminée par l'utilisateur.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Calculer la dynamique de la dette publique.
- Déceler les principaux facteurs de variation de la dette publique.
- Calculer les niveaux d'ajustement budgétaire nécessaires pour atteindre un objectif d'endettement public.

- Réaliser un test de résistance de la dynamique de la dette publique, notamment en utilisant des graphiques en éventail.
- Reconnaître les principaux éléments de l'analyse de viabilité de la dette en vue d'évaluer le risque de surendettement.

En ligne : Dynamique de la dette publique en période d'incertitude (DDUx)

Public visé : Tous les fonctionnaires nationaux sont invités à s'inscrire. Ce cours s'adresse particulièrement aux agents des ministères des Finances, des organismes chargés de la dette, des Banques centrales ou d'autres organismes publics qui jouent un rôle de consultation sur les politiques macroéconomiques et de la dette ou qui sont chargés de leur exécution.

Qualifications requises : Une connaissance rudimentaire des sciences économiques serait utile. Il est essentiel d'avoir une connaissance de base de Microsoft Excel et de disposer d'un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

Description : Conjointement animé par l'institut pour le développement des capacités et le département des finances publiques, ce cours en ligne montre comment évaluer la dynamique de la dette publique en période d'incertitude. Il enseigne comment aborder les projections de la dette publique lorsqu'il existe une incertitude autour des principales variables de projection de la dette (croissance du PIB, taux d'intérêt et de change et soldes primaires).

Ce cours à module unique vous permettra de produire et d'interpréter des graphiques en éventail (outils graphiques utilisés pour décrire l'évolution incertaine d'une variable dans le temps). En outre, il présente les concepts de plafond d'endettement (niveau d'endettement au-delà duquel l'économie subirait de graves conséquences négatives) et de dette sûre (niveau d'endettement suffisamment inférieur au plafond d'endettement pour constituer un coussin confortable et prudent). Le cours explique comment utiliser les graphiques en éventail pour déduire un niveau d'endettement sûr et comment évaluer les risques budgétaires.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Expliquer ce qu'est un graphique en éventail de la dette.
- Interpréter un graphique en éventail afin de cerner les risques qui pèsent sur la dynamique de la dette.
- Comprendre comment produire des graphiques en éventail à l'aide de simples simulations de Monte-Carlo.
- Comprendre comment produire des graphiques en éventail à l'aide de modèles VAR et de fonctions de réaction budgétaire.
- Comprendre les concepts de dette sûre et de plafond d'endettement.
- Évaluer la dynamique de la dette en période d'incertitude.

En ligne : Dette publique, investissement et croissance : modèles DIG et DIGNAR (DIGx)

Public visé : Tous les fonctionnaires nationaux sont invités à s'inscrire. Ce cours s'adresse particulièrement aux agents des ministères des Finances, des organismes chargés de la dette, des Banques centrales ou d'autres organismes publics qui jouent un rôle de consultation sur les politiques macroéconomiques et de la dette ou qui sont chargés de leur exécution.

Qualifications requises : Une connaissance des sciences économiques serait utile. Il est essentiel d'avoir une connaissance de base de Microsoft Excel et de disposer d'un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

Description : Ce cours en ligne, animé par l'Institut pour le développement des capacités et le département des études, explique comment analyser la relation entre investissement public, croissance et dynamique de la dette publique en utilisant deux modèles structurels dynamiques : le modèle dette, investissement et croissance (DIG) et le modèle dette, investissement, croissance et ressources naturelles (DIGNAR). Le cours présente et examine les éléments clés de ces modèles (le lien investissement-croissance, l'ajustement budgétaire et la réaction du secteur privé) et leurs interactions, ce qui permet aux apprenants de comprendre et d'évaluer les effets macroéconomiques des plans d'expansion de l'investissement public, notamment sur la croissance et la dynamique de la dette. Il développe des facteurs importants qui peuvent façonner ces effets macroéconomiques, à savoir le type de financement budgétaire, le taux de rendement du capital public, l'efficacité de l'investissement public et la capacité de l'État à percevoir des recettes.

Au cours des dix dernières années, les modèles DIG et DIGNAR ont été largement adoptés dans les travaux en politique économique. Ils complètent les analyses réalisées à l'aide du cadre de viabilité de la dette de la Banque mondiale et du FMI et ont déjà été appliqués dans 65 pays, dans le contexte de programmes et de travaux de surveillance appuyés par le FMI. Ils éclairent l'analyse de la politique économique en se basant sur des études qualitatives et quantitatives de scénarios, sur des questions liées non seulement à l'augmentation de l'investissement public, mais également à l'assainissement budgétaire, aux transferts monétaires en faveur des ménages pauvres, au dosage de dépenses publiques courantes et d'équipement, à l'efficacité des dépenses publiques et de l'administration fiscale, et à l'effondrement des cours des produits de base, entre autres domaines. Le cours illustrera certaines de ces applications et expliquera comment interpréter les résultats de ces analyses de scénarios.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Comprendre les fondements des modèles macroéconomiques dynamiques utilisés pour analyser l'expansion de l'investissement public, la croissance et la dynamique de la dette.
- Comprendre les éléments clés des modèles DIG et DIGNAR.
- Comprendre comment ces modèles sont utilisés pour analyser dans quelle mesure les effets macroéconomiques des hausses de l'investissement public dépendent des réponses

de la politique économique, du type de financement de ces hausses (par exemple financement fiscal et intérieur ou financement extérieur) et de facteurs structurels (par exemple efficacité de l'investissement public).

- Interpréter les résultats des analyses de scénarios à l'aide des modèles DIG et DIGNAR, tels qu'ils sont utilisés dans des documents officiels du FMI comme les rapports des consultations au titre de l'article IV.

En ligne : Gestion des finances publiques (PFMx)

Public visé : Le cours est ouvert aux membres du public s'intéressant aux finances publiques, à la transparence budgétaire et à la responsabilité des pouvoirs publics, à tous les fonctionnaires, y compris ceux des organismes de développement, et au personnel des organisations de la société civile. Ce cours s'adresse en particulier aux fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur des ministères des Finances, du Trésor, des départements de gestion de la dette, des ministères de l'Économie ou des services de planification financière des ministères sectoriels. Il est aussi destiné aux fonctionnaires intervenant dans le renforcement des capacités dans le domaine de la gestion des finances publiques (GFP). La formation est conçue pour des participants qui ont déjà des connaissances de base des systèmes de gestion des finances publiques et s'appuie sur ces connaissances à un niveau intermédiaire.

Qualifications requises : Une connaissance de base des systèmes de gestion des finances publiques serait utile. Il est essentiel d'avoir accès à un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

Description : Ce cours en ligne, proposé par le département des finances publiques, donne une vue d'ensemble des systèmes et des institutions de gestion des finances publiques et du renforcement des capacités dans ce domaine dans les pays en développement et les pays émergents. Il se concentre sur les questions de GFP à l'appui de la stabilité macroéconomique, de la croissance économique, de la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) et du relèvement après-crise. Cette formation couvre un large éventail de thèmes et présente la GFP comme un système intégré, et non pas comme une simple somme de spécialités. Elle se concentre donc sur les priorités de la GFP, les objectifs de réforme correspondants et les risques liés à leur mise en œuvre. Le cours associe les concepts à la pratique et comprend des témoignages de ministres des Finances, de praticiens et d'intervenants de divers pays.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Expliquer pourquoi la GFP constitue un important outil de mise en œuvre des politiques publiques.
- Décrire et analyser le cycle budgétaire et ses principales composantes.
- Décrire un simple cadre budgétaire à moyen terme, un plan de gestion de trésorerie et une stratégie de réforme de la gestion de l'investissement public.
- Connaître les outils nécessaires pour gérer efficacement les risques budgétaires, les composantes de la transparence budgétaire, la notion de fiabilité des rapports budgétaires et le contrôle interne et externe.

- Cerner les questions pertinentes pour la hiérarchisation et l'échelonnement des réformes de la GFP, ainsi que les difficultés liées à leur mise en œuvre.
- Expliquer comment la société civile, l'implication du public et les institutions supérieures de contrôle des finances publiques contribuent à responsabiliser le gouvernement.
- Décrire le rôle que jouent les conditions sur le terrain et les institutions politiques dans l'élaboration et la mise en œuvre des réformes.

En ligne : RA-GAP — Analyse du manque à gagner fiscal (VGAPx)

Public visé : Fonctionnaires des ministères des Finances et de l'administration des recettes qui s'occupent de l'analyse du manque à gagner fiscal et des résultats de la perception des recettes.

Qualifications requises : Les participants devraient avoir une connaissance avancée des finances publiques, de la conception de la taxe sur la valeur ajoutée (VAT) et être familiarisés avec les comptes nationaux. Il est essentiel d'avoir une connaissance de niveau intermédiaire de Microsoft Excel et de disposer d'un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

Description : Animé par le département des finances publiques, ce cours en ligne fournit des orientations sur la préparation et l'exécution du modèle d'estimation de l'écart de TVA (VGEM) du Programme d'analyse des écarts créé par le FMI à l'intention des administrations des recettes (RA-GAP). Le cours se divise en cinq modules : survol du cadre de modélisation de l'écart de la TVA ; utilisation du modèle d'estimation de l'écart de TVA ; calcul de la VAT effective ; construction de l'assiette potentielle de la TVA ; exécution, interprétation des résultats et correction des erreurs du modèle.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Préparer les données à inclure dans le VGEM.
- Produire et interpréter les résultats du VGEM.
- Diagnostiquer et corriger les erreurs qui pourraient compromettre les résultats.

Réforme des subventions aux combustibles (RFS)

Public visé : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur des ministères des Finances et d'autres ministères ou organismes publics intervenant dans la tarification des produits pétroliers ou dans la politique de subvention à ces produits.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou dans une discipline connexe. Une certaine maîtrise de Microsoft Excel est souhaitable.

Description : Ce cours, animé par le département des finances publiques, examine l'évolution récente de la problématique des subventions aux produits pétroliers, leur impact macroéconomique et leurs retombées environnementales et sociales. S'appuyant sur des études

de cas nationales, le cours développe les principaux éléments de la réussite des réformes, dont les mesures de compensation ciblées en faveur des couches de population à faible revenu lésées par la réduction des subventions. Le cours présente également des outils pour mesurer les subventions et évaluer l'impact sur la répartition du revenu, et les divers mécanismes de tarification pouvant aider à lisser la répercussion des variations des cours internationaux des combustibles sur les prix intérieurs tout en protégeant le budget. Les participants pourront être invités à faire des exposés sur l'expérience de leur pays dans la tarification des carburants et la réforme des subventions.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Expliquer les différentes motivations des subventions énergétiques et la manière dont elles sont calculées.
- Décrire les inconvénients des subventions énergétiques.
- Mettre en évidence les obstacles éventuels à une réforme des subventions des combustibles.
- Élaborer une stratégie de réforme efficace s'inspirant des enseignements de l'expérience d'autres pays.
- Utiliser des outils adaptés pour définir les subventions aux combustibles, estimer l'effet d'une réforme des produits pétroliers sur le bien-être des ménages afin d'éclairer l'élaboration des mesures de compensation et de guider le choix d'autres mécanismes de tarification des combustibles.

En ligne : Analyse et prévision des recettes (RFax)

Public visé : Fonctionnaires des ministères des Finances ou des administrations des recettes chargés d'effectuer des prévisions de recettes ou d'évaluer les effets des changements de la politique fiscale du point de vue des recettes et de la distribution.

Qualifications requises : Cette formation est conçue pour des participants ayant une connaissance de base ou intermédiaire de la politique fiscale. Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en comptabilité fiscale (idéalement avec quelques notions d'économétrie) et maîtriser l'utilisation de Microsoft Excel. Il est essentiel d'avoir accès à un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

Description : Ce cours en ligne, offert par le département des finances publiques, se concentre sur les aspects techniques et institutionnels de la prévision des recettes et de l'analyse de la politique fiscale. Il donne un aperçu des méthodes quantitatives requises pour prévoir et évaluer la réaction des recettes aux modifications des principaux impôts, à savoir l'impôt sur le revenu, l'impôt sur les sociétés, la taxe sur la valeur ajoutée, les droits d'accise et les taxes sur le commerce international. Par ailleurs, le cours insiste sur la nécessité de créer un cadre institutionnel solide pour accompagner le processus de prévision des recettes.

Ce cours associe les concepts à la pratique et prévoit des activités concrètes pour favoriser l'apprentissage, notamment des questionnaires et des exercices quantitatifs employant des données budgétaires réelles.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Décrire le rôle de la prévision des recettes dans le processus d'élaboration du budget.
- Recenser les meilleures pratiques émanant du cadre institutionnel qui sous-tend le processus de prévision des recettes.
- Déterminer les types de données nécessaires pour chaque méthode de prévision des recettes.
- Appliquer des modèles macroéconomiques pour prévoir le total de recettes fiscales.
- Appliquer des modèles entrées-sorties et des techniques de microsimulation pour analyser les implications des impôts indirects et directs pour les recettes et la répartition du revenu.
- Reconnaître les atouts et les faiblesses de différents modèles.

Protection sociale, fiscalité et emploi (SPTE)

Public visé : Fonctionnaires des ministères des Finances, du Travail et des Affaires sociales, ainsi que des institutions de sécurité sociale intervenant dans l'analyse, la conception et l'exécution de la fiscalité du travail et des prestations sociales.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences sociales (par exemple sciences économiques ou politique sociale) ou dans une discipline connexe.

Description : Animé par le département des finances publiques, ce cours propose une vue d'ensemble des effets de la fiscalité du travail et des systèmes de protection sociale sur l'emploi dans les pays avancés et les pays émergents d'Europe, en mettant l'accent sur les options de réforme et les arbitrages qui s'y rattachent. Stimuler l'emploi et réduire la prévalence du travail non déclaré constituent des priorités pour bon nombre de pays avancés ou émergents d'Europe, où le marché du travail est souvent en butte aux tendances démographiques, à une faible participation à la vie active (en particulier chez les femmes et les jeunes) et à une faible croissance de la productivité. Le travail non déclaré demeure un problème majeur qui laisse de nombreuses personnes sans protection sociale et limite la perception de recettes. Pour ces raisons, bien des gouvernements songent à réduire les impôts sur les salaires pour stimuler l'emploi et réduire la proportion de travail non déclaré. À son tour, cette démarche génère des besoins de financement des systèmes de protection sociale, en particulier dans des contextes où ces systèmes doivent être renforcés pour offrir une assistance adéquate aux travailleurs et aux ménages à l'échelle.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Comprendre les principaux enjeux de la fiscalité du travail et des prestations sociales qui sont cruciaux pour promouvoir l'emploi et réduire le travail non déclaré.

- Élaborer un ensemble de réformes adaptées aux particularités de leur pays, notamment aux capacités administratives dont il dispose pour fournir les prestations sociales et les factures fiscales aux travailleurs et aux ménages.

Outil diagnostique d'évaluation de l'administration fiscale (TADAT)

Public visé : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur des administrations nationales de l'impôt ou des recettes des ministères de l'Économie et des Finances ou des services équivalents qui s'occupent des questions de recettes ou d'impôt, des administrations fiscales infranationales, des organismes nationaux d'audit, et prestataires du développement des capacités accompagnant les réformes de l'administration fiscale, des recettes ou des finances publiques.

Qualifications requises : Expérience pertinente en matière d'administration des impôts ou des recettes ou de développement des capacités dans des domaines ou des projets liés aux questions de réforme des recettes, de la fiscalité ou des finances publiques.

Description : Offert par le département des finances publiques du FMI, ce cours est conçu pour doter les participants d'une connaissance approfondie de la méthodologie de l'outil diagnostique d'évaluation de l'administration fiscale (TADAT), des bonnes pratiques internationales de l'administration fiscale et des compétences professionnelles nécessaires pour procéder à un autoétalonnage formel ou interne des évaluations TADAT. En outre, les participants apprennent à : i) interpréter les résultats des évaluations et à les utiliser pour renforcer ou actualiser les stratégies de réforme et les plans de travail de l'administration fiscale ; ii) incorporer les indicateurs du TADAT dans les systèmes de suivi et d'évaluation des résultats de l'administration fiscale au quotidien et utiliser ces résultats dans des scénarios de référence. Les formateurs auront recours à des exercices pratiques décrivant des scénarios de cas réels pour illustrer l'application de la méthodologie TADAT. Des modèles analytiques tirés de résultats d'évaluations TADAT montreront l'utilisation potentielle du cadre TADAT pour améliorer la gestion du civisme fiscal. Un examen (avec 75 % comme mention passable) est proposé aux participants souhaitant obtenir un certificat de formation ou d'évaluateur TADAT, en fonction des critères d'admissibilité.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Restituer des connaissances approfondies dans le domaine des bonnes pratiques internationales de l'administration fiscale.
- Comprendre l'utilisation des indicateurs du TADAT pour évaluer les résultats de l'administration fiscale d'un pays.
- Rédiger des parties d'un bon rapport sur les résultats d'une évaluation TADAT.
- Interpréter les résultats d'une évaluation TADAT de manière holistique.
- Comprendre les associations ou les liens entre les différents aspects mesurables du TADAT et comment ils peuvent influencer les uns sur les autres, ainsi que sur les efforts de réforme de l'administration fiscale.
- Utiliser les résultats de l'évaluation TADAT comme intrants pour élaborer ou renforcer des stratégies de réforme et des plans de travail de l'administration fiscale.
- Recenser les éléments essentiels d'une équipe d'évaluation, savoir la gérer et comprendre la dynamique des parties prenantes.

Politique et administration fiscales : théorie et pratique (TPAT)

Public visé : Fonctionnaires de rang supérieur des ministères des Finances et des administrations fiscales chargés notamment de conseiller leur ministre sur des questions de politique fiscale et/ou de gérer l'administration fiscale. Parmi les tâches envisagées, on citera la réalisation d'évaluations et d'analyses de politique générale ; la rédaction de propositions de politique générale ; la rédaction de textes de loi en matière fiscale ; ainsi que la gestion des dossiers organiques, la planification stratégique, les technologies de l'information et les autres principales fonctions opérationnelles de l'administration fiscale.

Qualifications requises : Les participants exerçant dans les domaines de politique économique doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques, en droit ou dans une discipline connexe, justifier d'une expérience dans la production de rapports analytiques et maîtriser le logiciel Microsoft Excel. Les participants travaillant dans l'administration fiscale doivent être des cadres supérieurs aux deux échelons les plus élevés de leur administration.

Description : Ce cours, offert par le département des finances publiques, vise à étoffer les connaissances des participants sur les principales difficultés que rencontrent les pouvoirs publics en matière de conception, d'administration et de suivi d'un régime fiscal moderne. Il passe brièvement en revue les fondements théoriques de la politique fiscale et examine en détail sa pratique et sa mise en œuvre, en insistant sur la région à laquelle le cours s'adresse. Les participants sont encouragés à partager leur expérience de l'élaboration, de l'exécution et de l'administration de stratégies destinées à améliorer leur régime fiscal. Le cours comprend des exposés et des ateliers, dans le but de :

- Donner un aperçu général des principes de conception de la politique fiscale et de leurs implications pour l'administration fiscale en établissant le lien entre la politique et l'administration fiscales et en expliquant leurs interactions.
- Étudier les problèmes liés à la conception des principaux impôts d'un régime fiscal moderne (par exemple, impôts au sens large sur la consommation et le revenu, impôts sur le patrimoine, droits d'accises, impôts sur les ressources naturelles ou régime d'imposition des petites entreprises), et examiner les différentes démarches de politique fiscale dans des contextes économiques et institutionnels particuliers (par exemple pays riches en ressources naturelles et pays appartenant à un bloc économique ou à une union douanière).
- Examiner l'organisation et les opérations des administrations fiscales, ainsi que la gestion de l'observance fiscale, en s'appuyant sur l'expérience de la région et d'autres territoires.
- Offrir une vue d'ensemble des questions nouvelles et d'actualité relatives à la politique et l'administration fiscales et de la manière dont elles influent sur la fiscalité dans chaque région.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Résumer les principes clés de conception de la politique fiscale et leur mise en application dans le cadre de l'administration fiscale, par exemple en établissant le lien entre politique et administration fiscales, en expliquant les interactions entre les fonctions

- et en examinant comment ces principes peuvent varier selon les contextes économiques (par exemple pays riches en ressources naturelles par opposition à d'autres).
- Définir les éléments fondamentaux des principaux impôts qui entrent dans un système fiscal moderne (par exemple l'imposition de la consommation et du revenu à assiette large, les impôts sur le patrimoine ou le régime d'imposition des petites entreprises).
 - Connaître les résultats et les conséquences de politiques particulières souvent en place dans certains pays (réductions d'impôts, exonérations, incitations fiscales, retards de remboursement de crédits d'impôt comme ceux de la TVA, restrictions aux déductions d'impôts en amont dans la TVA ou de dépenses dans l'impôt sur les sociétés, etc.).
 - Comprendre les principaux problèmes qui touchent la fiscalité internationale et les outils destinés à les réduire (réglementation des prix de transfert, échange d'informations entre pays, etc.).
 - Décrire et analyser l'organisation et les fonctions essentielles des administrations fiscales modernes, ainsi que les difficultés et les méthodes de gestion de l'observance fiscale.
 - Résumer les approches et les obstacles courants à la réforme des régimes fiscaux, notamment la formulation d'une stratégie de recettes à moyen terme.
 - Expliquer les nouveaux outils d'évaluation et d'analyse d'un régime fiscal, notamment l'outil diagnostique d'évaluation de l'administration fiscale (TADAT), le programme d'analyse des écarts à l'intention des administrations des recettes (RA-GAP), l'outil d'évaluation des dépenses fiscales, l'enquête internationale sur l'administration des recettes (ISORA), etc.

Compréhension, évaluation et gestion des risques budgétaires (UAMFR)

Public visé : Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur des ministères des Finances et de l'Économie, des bureaux du Trésor et de gestion de la dette ou d'autres administrations publiques intervenant dans l'évaluation et la gestion des risques budgétaires.

Qualifications requises : Les participants doivent avoir une expérience pertinente de la politique budgétaire, de l'élaboration du budget, de la gestion de la trésorerie, de la dette, ou de la gestion des risques budgétaires. Ils doivent également avoir une connaissance de Microsoft Excel.

Description : Ce cours, animé par le département des finances publiques, fait partie de son programme de travail sur les risques budgétaires et traite des principales institutions qui aident les pouvoirs publics à mieux comprendre, à suivre et à gérer les risques qui pèsent sur les finances publiques. Il offre une vue d'ensemble des principales sources de risques budgétaires, des méthodes d'analyse et d'atténuation de ces risques, et des dispositions institutionnelles permettant d'y faire face. Il présente la boîte à outils du département des finances publiques pour parer aux risques budgétaires, qui comprend un ensemble d'outils Excel conçus pour aider les pays à analyser et quantifier les expositions aux risques budgétaires, ainsi que des formations sur l'application de certains des outils les plus récents. En outre, le cours aborde les normes de déclaration et d'information sur les risques budgétaires, en vertu du code de transparence des finances publiques du FMI.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Définir les risques budgétaires et les passifs conditionnels et reconnaître leurs principales caractéristiques.
- Cerner les principaux risques budgétaires auxquels un pays peut être confronté, les évaluer et les classer en fonction de leur importance.
- Comprendre les principales techniques et approches d'évaluation des risques macrobudgétaires et des risques émanant de sources particulières comme les prêts garantis par l'État, les entreprises publiques et les partenariats publics–privés.
- Déterminer les dispositifs institutionnels qui permettent de suivre et gérer efficacement les risques budgétaires.
- Préparer une déclaration de risques budgétaires.

En ligne : VITARA — Gestion des ressources humaines (VITARA-HRM)

Public visé : Cadres et cadres supérieurs des administrations fiscales s'occupant des questions de gestion des ressources humaines, de la stratégie de gestion des ressources humaines ou du capital humain dans une administration fiscale.

Qualifications requises : Il est essentiel d'avoir accès à un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

Description : Ce cours inculque des notions fondamentales sur la gestion des ressources humaines dans une administration fiscale, notamment pour ce qui est de l'élaboration et l'exécution d'une stratégie de gestion des ressources humaines, des modèles d'organisation des ressources humaines, des fonctions de gestion des ressources humaines et des principaux attributs d'un système efficace de gestion des ressources humaines.

Il est le fruit d'une initiative conjointe de quatre organisations internationales : le Centre interaméricain des administrations fiscales (CIAT), l'Organisation intraeuropéenne des administrations fiscales (IOTA), le Fonds monétaire international (FMI) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Définir le concept de gestion des ressources humaines et comprendre comment il peut aider les administrations fiscales à atteindre leurs objectifs stratégiques.
- Décrire une stratégie de gestion de ressources humaines.
- Expliquer l'organisation de la gestion des ressources humaines dans une administration fiscale.
- Décrire un parcours professionnel et la structure de rémunération adéquate au sein d'une administration fiscale.
- Recenser les domaines clés d'une gestion efficace des ressources humaines au sein d'une administration fiscale et certains des principes qui les étayent.
- Décrire la fonction d'apprentissage et de développement et expliquer son importance pour les administrations fiscales.

En ligne : VITARA — Gouvernance institutionnelle (VITARA-IGO)

Public visé :

Cadres et cadres supérieurs responsables de la bonne gouvernance dans une administration fiscale ou participant à l'exécution des politiques de gouvernance de l'administration fiscale.

Qualifications requises : Il est essentiel d'avoir accès à un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

Description : Ce cours introduit les dispositifs de gouvernance interne et externe des administrations fiscales. Il aborde des thèmes tels que les principes de responsabilisation et de transparence, les garde-fous en matière de gouvernance, la surveillance extérieure, le contrôle interne, les responsabilités des cadres supérieurs en matière de gouvernance dans une administration fiscale et les aspects organiques à prendre en compte dans l'élaboration et l'exécution du dispositif de gouvernance.

Il est le fruit d'une initiative conjointe de quatre organisations internationales : le Centre interaméricain des administrations fiscales (CIAT), l'Organisation intraeuropéenne des administrations fiscales (IOTA), le Fonds monétaire international (FMI) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Expliquer la notion de gouvernance institutionnelle de l'administration fiscale et les principaux aspects internes et externes de la gouvernance.
- Reconnaître la manière dont les principes de responsabilisation et de transparence influent sur la conception de dispositifs d'administration fiscale pour remédier aux facteurs de vulnérabilité de la gouvernance.
- Décrire les éléments clés du cadre institutionnel d'une administration fiscale.
- Reconnaître les garde-fous en matière de gouvernance qui permettent à une administration fiscale d'être efficace, impartiale et libre de toute ingérence politique.
- Expliquer l'importance de la surveillance extérieure et les mécanismes contribuant à préserver la confiance du public dans le régime fiscal.
- Comprendre les éléments essentiels d'un dispositif de gouvernance interne.
- Cerner les responsabilités en matière de gouvernance interne des cadres et des cadres supérieurs de l'administration fiscale.
- Décrire les principales considérations organisationnelles de l'élaboration et de l'exécution d'un dispositif de gouvernance interne.
- Décrire les différents types de risques qu'une administration fiscale devrait anticiper et être prête à gérer.
- Expliquer pourquoi un système de contrôle interne est important dans une administration fiscale.

En ligne : VITARA — Organisation (VITARA-ORG)

Public visé : Cadres et cadres supérieurs d'une administration fiscale responsables de la modélisation et des opérations organisationnelles, notamment de l'organisation des effectifs, des processus et du travail dans une administration fiscale.

Qualifications requises : Il est essentiel d'avoir accès à un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

Description : Ce cours permet de connaître et de comprendre les caractéristiques essentielles de la conception organisationnelle des administrations fiscales.

Il est le fruit d'une initiative conjointe de quatre organisations internationales : le Centre interaméricain des administrations fiscales (CIAT), l'Organisation intraeuropéenne des administrations fiscales (IOTA), le Fonds monétaire international (FMI) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Définir la notion de conception organisationnelle et expliquer pourquoi elle est importante.
- Connaître les principaux modèles organisationnels utilisés dans la conception des administrations fiscales et expliquer les avantages et inconvénients de chacun d'entre eux.
- Comparer les rôles des opérations au siège et sur le terrain dans la structure organisationnelle d'une administration fiscale.
- Décrire l'importance des unités et des fonctions spéciales dans la structure organisationnelle d'une administration fiscale.
- Mieux comprendre comment les modèles organisationnels des administrations fiscales peuvent être adaptés à de nouveaux rôles et responsabilités.
- Déceler les éléments essentiels et les liens de dépendance dans la conception organisationnelle d'une administration fiscale.

En ligne : VITARA — Aspects fondamentaux de la gestion des réformes : mettre au point un programme de réforme (VITARA-RMF)

Public visé : Cadres et cadres supérieurs des administrations de l'impôt et des recettes ou des ministères s'occupant de la conception de programmes et de projets de réforme de l'administration fiscale.

Qualifications requises : Il est essentiel d'avoir accès à un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

Description : Conçu pour aider les dirigeants des administrations fiscales à entreprendre des réformes, ce cours explique des concepts clés de la gestion des réformes, le processus

d'élaboration d'un programme de réforme de l'administration fiscale, les principales dispositions de gestion et de gouvernance d'une réforme de l'administration fiscale, ainsi que la gestion des projets de réforme de l'administration fiscale.

Il est le fruit d'une initiative conjointe de quatre organisations internationales : le Centre interaméricain des administrations fiscales (CIAT), l'Organisation intraeuropéenne des administrations fiscales (IOTA), le Fonds monétaire international (FMI) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Objectifs du cours :

Ce module vise à bien expliquer en quoi consiste une réforme de l'administration fiscale, pourquoi elle est importante, en quoi consiste sa mise en œuvre et qui devrait participer au processus de réforme.

À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Définir les termes clés liés à la gestion des réformes.
- Connaître les étapes de la conception d'un programme de réforme et les liens entre le plan stratégique et le programme de réforme d'une administration fiscale.
- Reconnaître l'infrastructure de gestion et de gouvernance requise pour s'assurer que des réformes de qualité soient réalisées dans les délais et avec le budget prévu, ainsi que les rôles et les responsabilités des intervenants clés.
- Comprendre comment préparer et exécuter le plan d'un projet de réforme, en présentant les cinq phases clés d'un projet.
- Rédiger un projet et d'autres documents.

En ligne : VITARA — Thèmes particuliers de la gestion des réformes : gérer un programme de réforme (VITARA-RMS)

Public visé : Cadres et cadres supérieurs des administrations de l'impôt et des recettes ou des ministères s'occupant de l'exécution de programmes et de projets de réforme.

Qualifications requises : Il est essentiel d'avoir accès à un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

Description : Ce cours présente des outils et des méthodes de planification, de suivi et d'établissement de rapports sur les programmes de réforme de l'administration fiscale, des approches de dotation en ressources des réformes, les tensions de la gestion des risques et de la dotation en ressources, des pratiques éprouvées de gestion du changement, ainsi que la notion d'évaluation post-exécution.

Il est le fruit d'une initiative conjointe de quatre organisations internationales : le Centre interaméricain des administrations fiscales (CIAT), l'Organisation intraeuropéenne des administrations fiscales (IOTA), le Fonds monétaire international (FMI) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Objectifs du cours :

Ce cours vise à permettre aux participants de bien comprendre les pratiques éprouvées pour mener à bien des réformes de l'administration fiscale.

À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Connaître les outils et les méthodes disponibles dans les domaines de la planification, du suivi, de l'établissement de rapports, de la gestion des risques, de la maîtrise du changement et de la résolution des problèmes liés aux programmes de réforme.
- Appliquer des solutions permettant de doter le programme de réforme de fonds, d'un personnel compétent, d'outils informatiques et d'autres actifs.
- Gérer les différentes tensions qui peuvent survenir au cours du processus de réforme.
- Effectuer les préparatifs nécessaires pour les changements à venir et mettre en place les mécanismes d'accompagnement requis pour une bonne gestion de ces changements.
- Reconnaître la finalité et les avantages de l'évaluation post-exécution et apprendre à la réaliser.

En ligne : VITARA — Gestion stratégique (VITARA-SMG)

Public visé : Cadres et cadres supérieurs de l'administration fiscale et des ministères s'occupant de la planification stratégique et de la gestion d'une administration fiscale.

Qualifications requises : Il est essentiel d'avoir accès à un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

Description : Ce cours inculque des connaissances fondamentales sur les concepts liés à la gestion stratégique d'une administration fiscale. En outre, il met en évidence les différents types de plans que les administrations fiscales conçoivent en lien avec leur stratégie et son exécution. Ensuite, il explique le contenu, le calendrier, les ressources et les tâches nécessaires pour élaborer un plan, ainsi que les différentes étapes de la planification. Ce module explique également les difficultés et les risques auxquels les dirigeants d'une administration fiscale sont généralement confrontés, les erreurs fréquentes et les bonnes pratiques internationales à suivre dans la gestion stratégique d'une administration fiscale.

Il est le fruit d'une initiative conjointe de quatre organisations internationales : le Centre interaméricain des administrations fiscales (CIAT), l'Organisation intraeuropéenne des administrations fiscales (IOTA), le Fonds monétaire international (FMI) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Définir le concept de gestion stratégique et ses avantages pour les administrations fiscales.
- Expliquer le concept d'alignement stratégique en lien avec les différents plans des administrations fiscales.
- Décrire le contenu du plan stratégique d'une administration fiscale.

- Définir le calendrier, les ressources et les tâches nécessaires à l'élaboration d'un plan.
- Mettre en évidence les facteurs essentiels à la réussite de la gestion stratégique.
- Mieux comprendre le rôle des cadres et des cadres supérieurs dans la gestion stratégique.
- Déterminer l'organisation, les personnes, les activités et les processus nécessaires pour mener à bien la fonction de gestion stratégique au sein d'une administration fiscale.

ANALYSE MACROÉCONOMIQUE GÉNÉRALE

Programmation et politiques financières (FPP)

Public visé : Fonctionnaires des ministères des Finances, de l'Économie et du Plan, ou des Banques centrales qui conseillent sur la mise en œuvre des politiques macroéconomiques et financières, ou aident à les appliquer.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente, et maîtriser l'utilisation des tableurs. Il est fortement recommandé aux candidats d'avoir achevé le cours en ligne Programmation et politiques financières, première partie : Analyse des comptes macroéconomiques (FPP.1x). ou le cours en ligne Programmation et politiques financières, deuxième partie : Conception des programmes (FPP.2x).

Description : Ce cours, animé par l'institut pour le développement des capacités, explique comment diagnostiquer les déséquilibres macroéconomiques et y remédier à l'aide d'un arsenal de mesures d'ajustement coordonnées. Il traite des principales caractéristiques des quatre grands secteurs macroéconomiques (réel, budgétaire, extérieur et monétaire) et des liens qui existent entre eux, en mettant en évidence les relations en termes de comptabilité et de comportement, à l'aide de données tirées d'une étude de cas nationale.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Analyser l'évolution économique et financière dans un pays de la région à l'aide de données rétrospectives et de travaux pratiques sur Microsoft Excel.
- Créer des projections économiques cohérentes sur un an en retenant l'hypothèse de politiques inchangées.
- Déterminer les facteurs de vulnérabilité économique et les risques suivant un scénario de référence, et les politiques à mener pour y faire face.
- Préparer un scénario d'ajustement qui tient compte de ces politiques et de leurs conséquences macroéconomiques.
- Définir d'autres objectifs et politiques économiques à un horizon de plus d'un an qui seront intégrés dans un cadre à moyen terme.

En ligne : Programmation et politiques financières, première partie : Comptabilité et analyse macroéconomiques (FPP.1x)

Public visé : Tous les fonctionnaires nationaux sont invités à s'inscrire. Ce cours s'adresse en particulier aux agents des ministères des Finances, de l'Économie et du Plan ou des Banques centrales qui jouent un rôle de consultation sur la politique macroéconomique et financière, ou qui sont chargés de son exécution. Ce cours est proposé en anglais, français, espagnol, russe ou arabe.

Qualifications requises : Une connaissance des sciences économiques serait utile. Il est essentiel d'avoir une connaissance de base de Microsoft Excel et de disposer d'un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

Description : Ce cours en ligne, proposé par l'institut pour le développement des capacités, explique les compétences de base nécessaires à la programmation financière, les principales caractéristiques des comptes des quatre grands secteurs macroéconomiques (réel, budgétaire, extérieur et monétaire) et les liens qui existent entre eux. Pour chaque secteur, le cours présente la dimension comptable, les interprétations des variables et des indicateurs de ces comptes, et une analyse de base des comptes.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Calculer des variables économiques à l'aide des principes de comptabilité macroéconomique.
- Interpréter les comptes des secteurs réel, budgétaire, extérieur et monétaire qui entrent dans la macroéconomie.
- Décrire les liens entre les comptes macroéconomiques en termes de comptabilité et de comportement.
- Analyser l'évolution économique et financière d'un pays sous forme d'étude de cas, à l'aide de travaux pratiques sur Microsoft Excel.

En ligne : Programmation et politiques financières, deuxième partie : conception des programmes (FPP.2x)

Public visé : Tous les fonctionnaires nationaux sont invités à s'inscrire. Ce cours s'adresse en particulier aux agents des ministères des Finances, de l'Économie et du Plan ou des Banques centrales qui jouent un rôle de consultation sur la politique macroéconomique et financière, ou qui sont chargés de son exécution. Il est dispensé en anglais et en français.

Qualifications requises : Une connaissance rudimentaire des sciences économiques serait utile. Il est essentiel d'avoir une connaissance de base de Microsoft Excel et de disposer d'un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

Description : Ce cours en ligne, proposé par l'institut pour le développement des capacités, s'appuie sur le cours FPP.1x pour permettre aux participants de mieux comprendre la conception et l'exécution des politiques macroéconomiques et financières. Il présente des méthodes de prévision simples pour chaque secteur macroéconomique, explique les hypothèses de référence du diagnostic des résultats macroéconomiques et décrit l'établissement d'un programme d'ajustement macroéconomique pour une étude de cas nationale.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Construire des projections de référence des secteurs réel, extérieur, public et monétaire à l'aide de variables propres à chaque secteur.
- Décrire les liens entre les secteurs, tant en termes de comptabilité que de comportement.
- Créer des projections économiques cohérentes sur un an en retenant l'hypothèse de politiques inchangées.
- Utiliser un modèle macroéconomique pour analyser en quoi les changements de politique agissent sur les prévisions.
- Identifier et évaluer les facteurs de vulnérabilité économique inhérents à un pays émergent.
- Préparer un scénario de politique macroéconomique à l'aide d'un ensemble déterminé de données.

Diagnostiques macroéconomiques (MDS)

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente. Il est fortement recommandé aux candidats d'avoir achevé le cours en ligne Programmation et politiques financières, première partie : le cours en ligne Programmation et politiques financières, première partie (FPP.1x) ou le cours en ligne Diagnostiques macroéconomiques (MDSx).

Description : Ce cours, animé par l'institut pour le développement des capacités, est conçu pour renforcer l'aptitude des participants à évaluer la situation macroéconomique d'un pays de manière exhaustive, notamment l'état de l'économie ; l'orientation de la politique budgétaire et monétaire ; la stabilité financière ; les désalignements du taux de change ; les vulnérabilités dans les différents secteurs ; enfin, les perspectives à moyen terme, en particulier la viabilité de la dette publique et de la dette extérieure.

Le cours met l'accent sur les outils pratiques à utiliser dans l'analyse macroéconomique courante. Pour illustrer l'application de ces outils et montrer comment ils peuvent contribuer au processus d'élaboration des politiques, il s'appuie sur des études de cas pertinents pour la région où il est dispensé.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Analyser la production potentielle, calculer les écarts de production et faire un diagnostic des perspectives économiques.
- Évaluer l'orientation de la politique budgétaire, monétaire, financière et de change en vigueur.

- Évaluer les liens macrofinanciers, notamment en analysant les indicateurs de solidité du secteur financier.
- Évaluer les perspectives économiques à moyen terme, en particulier la viabilité de la dette publique et de la dette extérieure.
- Déterminer les vulnérabilités et les risques économiques extérieurs et intérieurs qui pèsent sur la croissance économique et formuler les politiques appropriées pour y faire face.

En ligne : Diagnostics macroéconomiques (MDSx)

Public visé : Tous les fonctionnaires nationaux sont invités à s'inscrire. Ce cours s'adresse particulièrement aux fonctionnaires des Banques centrales et des ministères des Finances ou de l'Économie qui interviennent directement dans les diagnostics sur la situation macroéconomique et dans l'élaboration de projections. Il se déroule en anglais.

Qualifications requises : Une connaissance rudimentaire des sciences économiques serait utile. Il est essentiel d'avoir une connaissance de base de Microsoft Excel et de disposer d'un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

Description : Ce cours en ligne, animé par l'institut pour le développement des capacités, vise à renforcer la capacité des participants à évaluer la situation macroéconomique d'un pays, en mettant l'accent sur les outils pratiques à utiliser dans l'analyse macroéconomique courante. Il porte sur l'évaluation de la situation macroéconomique du moment ; l'orientation de la politique budgétaire et monétaire ; la stabilité financière et les perspectives économiques à moyen terme, en tenant compte de la viabilité de la dette publique et de la dette extérieure, des éventuels désalignements du taux de change et des facteurs de vulnérabilité des différents secteurs. Pour illustrer l'application de ces outils et montrer comment ils peuvent être inclus dans le processus d'élaboration des politiques, le cours s'appuie sur une étude de cas.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Analyser la production potentielle, calculer les écarts de production et faire un diagnostic des perspectives économiques.
- Évaluer l'orientation de la politique budgétaire, monétaire, financière et de change en vigueur.
- Évaluer les liens macrofinanciers, notamment en analysant les indicateurs de solidité du secteur financier.
- Évaluer les perspectives économiques à moyen terme, en particulier la viabilité de la dette publique et de la dette extérieure.
- Déterminer les risques économiques extérieurs et intérieurs, ainsi que les vulnérabilités qui pèsent sur la croissance économique et trouver les politiques appropriées pour y faire face.

En ligne : Prévion macroéconométrique (MFx)

Public visé : Tous les fonctionnaires nationaux sont invités à s’inscrire. Ce cours est destiné en particulier aux agents qui établissent des prévisions utilisées pour la conception et l’exécution de la politique macroéconomique. Il se déroule en anglais.

Qualifications requises : Les participants doivent avoir une formation de premier cycle universitaire en statistiques et des connaissances de base en économétrie. Il est essentiel d’avoir accès à un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d’une connexion Internet fiable. Les démonstrations et les applications sont réalisées à l’aide de EViews, logiciel courant qui sert à estimer et simuler des modèles de prévision sous Windows. Des licences temporaires de EViews sont mises à disposition pendant la durée du cours.

Description : Ce cours, offert par l’institut pour le développement des capacités, a pour but de renforcer les compétences des participants dans le domaine de la prévision et de la modélisation macroéconomiques, ainsi que leur utilisation des techniques économétriques modernes. Il inclut un examen de la théorie de base et des démonstrations d’analyses empiriques à l’aide de EViews. Il porte sur quatre aspects de la construction de modèles empiriques et des prévisions :

- Les propriétés des données et des modèles, telles que la stationnarité, la non-stationnarité et la co-intégration.
- Les spécifications dynamiques, notamment l’utilisation de modèles de correction d’erreurs.
- L’évaluation, la conception et la simulation de modèles.
- Les incertitudes prévisionnelles et l’analyse des politiques.

Objectifs du cours : À l’issue de ce cours, les participants pourront :

- Faire des prévisions de séries chronologiques et de modèles d’équations multiples à l’aide de EViews.
- Évaluer les caractéristiques statistiques des séries chronologiques et appliquer les méthodes prévisionnelles voulues.
- Construire un modèle macroéconomique à l’aide des méthodes ARMA, VAR et VECM.
- Utiliser diverses techniques statistiques pour évaluer la performance d’un modèle de prévision.

Analyse et prévision macroéconomiques (MFA)

Public visé : Fonctionnaires chargés d’élaborer des prévisions et des modèles macroéconométriques aux fins de l’analyse, de la conception et de la mise en œuvre de la politique macroéconomique.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d’un diplôme d’études supérieures en sciences économiques, ou justifier d’une expérience équivalente, et posséder des

connaissances en économétrie. Ils doivent aussi être familiarisés avec l'utilisation de EViews pour des applications économétriques. Il est fortement recommandé aux candidats d'avoir suivi intégralement le cours en ligne Préviation macroéconométrique (MFx).

Description : Ce cours, animé par l'institut du FMI pour le développement des capacités, vise à inculquer aux fonctionnaires des notions fondamentales solides de l'estimation des modèles macroéconométriques et de leur application dans les prévisions, les prévisions immédiates et les analyses par les Banques centrales, les ministères et les organismes publics de recherche. Le cours examine les modèles de séries chronologiques économétriques unidimensionnelles et multidimensionnelles, les modèles espace-état et les techniques de prévision immédiate telles que les modèles factoriels, BRIDGE et MIDAS. Chaque thème fait l'objet d'un exposé portant sur la théorie qui le sous-tend et d'un atelier au cours duquel le logiciel EViews est utilisé pour les applications. Les participants travaillent en groupe pour réaliser des exercices pratiques d'estimation et de prévision.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Connaître les fondements, les caractéristiques et les limites de certaines spécifications de modèles économétriques.
- Utiliser le logiciel EViews pour appliquer des techniques de modélisation qui améliorent l'analyse de la politique économique et les capacités de prévision des institutions.
- Appliquer les techniques apprises à des études de cas nationales dans la région des participants afin de réaliser des prévisions et des analyses sur un aspect de la politique économique.
- Appliquer les outils appropriés du logiciel d'économétrie EViews à leur travail ou leurs recherches sur leur pays ou sur d'autres pays.

Analyse des politiques monétaires et budgétaires à l'aide de modèles DSGE (DSGE)

Public visé : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur utilisant les modèles dynamiques d'équilibre général stochastique (modèles DSGE) dans l'analyse macroéconomique des questions de politique monétaire et budgétaire.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente, et avoir des connaissances solides de l'analyse quantitative ainsi que des notions de base des logiciels MATLAB/Octave et Dynare/Iris. Il est fortement recommandé aux candidats d'avoir suivi intégralement le cours en ligne Préviation macroéconométrique (MFx).

Description : Ce cours, animé par l'institut pour le développement des capacités, est centré sur l'élaboration, l'utilisation et l'interprétation des modèles DSGE. Il initie les participants aux techniques et modèles couramment utilisés par les décideurs pour analyser les questions monétaires et budgétaires. Pour illustrer l'application de ces modèles et montrer comment ils peuvent contribuer au processus d'élaboration des politiques, un grand nombre d'exposés sont consacrés à l'élaboration des modèles et aux questions de mise en œuvre, en s'appuyant sur des études de cas pertinentes pour la région. Le cours permet d'analyser les avantages et les limites des modèles lorsqu'ils sont utilisés pour analyser les politiques et donner des conseils.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Décrire les modèles et les techniques (calculs et estimations) utilisés par les décideurs pour analyser les questions monétaires, budgétaires et structurelles.
- Construire un modèle DSGE à partir des premiers principes à l'aide de données sur une étude de cas d'un pays de la région considérée.
- Compléter ou modifier la structure du modèle pour répondre à une question de politique économique.
- Permettre l'application des modèles DSGE élaborés dans le cours à diverses questions de politique économique et interpréter leurs résultats.
- Identifier les avantages et les limites des modèles lorsqu'ils servent à analyser les politiques et à donner des conseils.
- Commencer à construire un modèle à partir des données de leur pays.

CROISSANCE INCLUSIVE ET POLITIQUES STRUCTURELLES

Problématique économique de l'intégration régionale (ERI)

Public visé : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur des Banques centrales, des ministères des Finances et d'autres ministères et organismes intéressés des pays signataires d'accords d'intégration régionale ou des pays qui envisagent ou prévoient la mise en place d'accords de ce type. Les fonctionnaires d'organisations régionales (intergouvernementales ou supranationales) sont également invités à participer.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente, et maîtriser l'utilisation des tableurs.

Description : Le principal objectif de ce cours, animé par l'institut pour le développement des capacités, est d'approfondir la compréhension des différents aspects de l'intégration économique, monétaire et financière. Partant d'éléments théoriques et d'études de cas tirées de l'expérience de différentes régions, il porte sur les conditions de l'intégration économique et monétaire ;

l'intégration commerciale, financière et monétaire ; les coûts et avantages du processus d'intégration ; et les aspects de l'intégration liés à l'économie politique.

Les ateliers visent à approfondir les connaissances d'aspects particuliers pouvant découler de l'intégration économique et monétaire. Les participants utilisent les études de cas basées sur des données nationales pour effectuer des évaluations, et ils sont tenus de présenter leurs conclusions lors de brefs exposés.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Analyser les différents types d'intégration et de coopération régionales, ainsi que la dynamique du processus d'intégration.
- Analyser les coûts et avantages de divers modèles d'intégration pour leur pays.
- Mesurer la convergence de diverses variables macroéconomiques dans la période précédant une intégration plus poussée, ainsi que la convergence ultérieure.
- Faire la synthèse des arguments économiques et politiques de l'intégration pouvant concerner leur propre pays.

En ligne : Réforme des subventions énergétiques (ESRx)

Public visé : Tous les fonctionnaires nationaux sont invités à s'inscrire. Les agents des ministères des Finances, de l'Économie et du Plan qui jouent un rôle de consultation en matière de politique macroéconomique devraient trouver ce cours particulièrement bénéfique. Le cours est dispensé en anglais et en arabe.

Qualifications requises : Une connaissance des sciences économiques serait utile. Il est essentiel d'avoir une connaissance de base de Microsoft Excel et de disposer d'un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

Description : Ce cours en ligne est proposé conjointement par l'institut pour le développement des capacités, le département des finances publiques et le département Moyen-Orient et Asie centrale. Il s'appuie sur une vaste analyse internationale et une expérience pratique de la conception de l'assistance technique et des réformes des subventions pour formuler des recommandations sur la meilleure manière de réduire les subventions.

Le cours introduit le concept des subventions énergétiques (définition et mesure) et présente leurs implications économiques, sociales et environnementales. Il présente également des outils permettant d'évaluer les effets redistributifs d'autres scénarios de réforme des subventions et d'élaborer un mécanisme de tarification des combustibles. Enfin, il passe en revue les pratiques optimales en matière de réforme des subventions énergétiques et présente des réussites et des échecs dans des contextes nationaux particuliers.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Expliquer le concept de subventions énergétiques et estimer les subventions avant et après impôt.
- Donner la définition des taxes énergétiques correctives et expliquer comment les calculer.
- Décrire les conséquences économiques, sociales et environnementales des subventions énergétiques.
- Expliquer comment élaborer des stratégies robustes de réforme des subventions.
- Concevoir des politiques publiques visant à atténuer les effets des réformes des subventions sur l'inflation et le bien-être des ménages.
- Utiliser l'outil Microsoft Excel pour évaluer les effets d'autres scénarios de réforme des subventions énergétiques sur des ménages appartenant à des groupes de revenus différents.
- Élaborer des mécanismes de tarification des combustibles efficaces pour atténuer la volatilité des prix des combustibles.

Croissance inclusive (IG)

Public visé : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur chargés de la planification économique et stratégique, ainsi que du suivi et de l'évaluation des politiques publiques visant à réduire la pauvreté et les inégalités, à combattre le changement climatique et à promouvoir la création d'emplois.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en sciences sociales, ou justifier d'une expérience équivalente. Il est fortement recommandé aux candidats d'avoir suivi les cours en ligne Croissance inclusive (IGx) et Développement financier et inclusion financière (FDFIx).

Description : Ce cours, animé par l'institut pour le développement des capacités, vise à permettre aux participants de maîtriser les concepts de croissance inclusive et à les doter de certains outils analytiques et opérationnels pour évaluer, mesurer et suivre les effets des politiques macroéconomiques sur la croissance, le changement climatique, la pauvreté, les inégalités et la création d'emplois. Des exposés initient les participants aux concepts de base de la croissance inclusive, en insistant sur les questions de viabilité à long terme, tandis que des ateliers leur permettent d'appliquer ces concepts et de réfléchir à l'élaboration de stratégies de croissance inclusive à l'aide d'études de cas nationales.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Interpréter les indicateurs de pauvreté et d'inégalités.
- Analyser comment les politiques macroéconomiques favorisent la croissance, la lutte contre le changement climatique, l'égalité et la réduction de la pauvreté.
- Mettre en évidence les obstacles à une croissance inclusive et classer les réformes par ordre de priorité.
- Élaborer une stratégie de croissance inclusive pour leur propre pays.

En ligne : Croissance inclusive (IGx)

Public visé : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur chargés de la planification économique et stratégique, ainsi que du suivi et de l'évaluation des politiques publiques visant à réduire la pauvreté et les inégalités et à promouvoir la création d'emplois.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente. Il est essentiel d'avoir accès à un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

Description : Ce cours en ligne, animé par l'institut du FMI pour le développement des capacités, vise à approfondir les connaissances des participants sur le lien entre politiques macroéconomiques et réformes, compétitivité et croissance. L'évolution de la conjoncture mondiale soulève des préoccupations liées aux perspectives de croissance moroses, au chômage élevé et aux inégalités de revenus et de chance. Dans ce contexte, le cours se concentrera sur les politiques micro- et macroéconomiques destinées à promouvoir la croissance économique, l'emploi et la répartition équitable du revenu. Il examinera également les divers mécanismes par lesquels les réformes de politique économique peuvent promouvoir une croissance inclusive et génératrice d'emplois. Le cours traite ainsi des démarches classiques qui misent sur l'accumulation de capital et la croissance de la productivité grâce à l'acquisition de connaissances, ainsi que des approches récentes, dites non agrégatives, qui s'intéressent à la mauvaise affectation des ressources et aux imperfections dans les établissements de crédit et les institutions publiques. Les liens empiriques entre la croissance, l'emploi et la répartition du revenu sont interprétés à la lumière de ces différents modèles. Le cours met en relief le rôle des politiques cruciales qui traduisent la croissance économique en réduction de la pauvreté et en amélioration généralisée des niveaux de vie.

Il s'appuiera sur la théorie, des études empiriques nationales et des études de cas traitant de l'expérience de plusieurs régions du monde. Les principaux thèmes abordés seront : i) liens entre emploi et croissance ; ii) effets des politiques, des institutions et de la réglementation sur l'emploi et la croissance ; iii) stratégies pour promouvoir une croissance inclusive. Les ateliers permettront aux participants d'appliquer des outils empiriques et d'utiliser des tableurs pour analyser les chiffres de la pauvreté et des inégalités, les tendances du chômage et les effets des politiques du marché du travail sur l'emploi. En outre, ils leur donneront l'occasion d'analyser et de débattre des effets des politiques macroéconomiques sur les inégalités, l'emploi et la croissance dans leur propre pays. Les études de cas de pays utilisées lors des ateliers ou des exposés seront adaptées à la région où le cours est dispensé, en vue de rehausser leur pertinence pour les participants.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Définir le concept de croissance inclusive et ses nombreux aspects, concevoir un cadre pour analyser les enjeux de la croissance inclusive de manière systématique et établir les liens entre croissance et inclusion.
- Déterminer dans quelle mesure un pays réalise une croissance inclusive, en utilisant une large gamme d'indicateurs.
- Expliquer comment la politique budgétaire peut contribuer à une croissance inclusive et mettre en évidence les pratiques optimales pour concevoir des politiques fiscales et des programmes de dépenses en vue de promouvoir l'inclusion.
- Évaluer le degré d'inclusion du marché du travail, notamment du point de vue de la parité femmes-hommes ; expliquer comment les progrès technologiques peuvent influencer sur l'inclusion dans le marché du travail ; examiner les politiques relatives au marché du travail et au genre, les difficultés de leur mise en œuvre et les arbitrages qu'elles impliquent.
- Expliquer pourquoi la bonne gouvernance est importante pour une croissance inclusive, choisir des indicateurs clés pour mesurer la qualité de la gouvernance et résumer les mesures visant à l'améliorer.
- Détecter les principaux risques pour la croissance durable et inclusive qui sont liés au changement climatique ; trouver le dosage approprié de mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

Gestion macroéconomique dans les pays riches en ressources naturelles (MRC)

Public visé : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur des Banques centrales, des ministères des Finances et d'autres organismes publics compétents qui interviennent dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques dans les pays riches en ressources naturelles.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente, et maîtriser l'utilisation du logiciel Microsoft Excel. Il est fortement recommandé aux candidats d'achever au préalable le cours en ligne Gestion macroéconomique dans les pays riches en ressources naturelles (MRCx).

Description : Ce cours, dispensé par l'institut pour le développement des capacités, porte sur les questions de politique macroéconomique et les défis auxquels sont confrontés les pays riches en ressources naturelles. Il permet aux participants de comprendre : les aspects macroéconomiques de la croissance et de la diversification ; la gestion de la politique budgétaire ; la coordination de la politique macroéconomique ; enfin, la gestion des actifs du secteur public dans les pays riches en ressources naturelles. Le cours comprend des exposés, des ateliers pratiques, des débats et des études de cas.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Analyser les résultats économiques des pays riches en ressources naturelles, notamment en matière de croissance, d'inclusion, de diversification et de durabilité.
- Concevoir des cadres de finances publiques adéquats en appliquant les règles appropriées pour déterminer s'il faut consommer, épargner ou investir le produit de la vente des ressources naturelles.
- Définir les mesures macroéconomiques qui s'imposent face aux chocs des cours des produits de base.
- Concevoir des politiques afin de promouvoir la transparence dans la gestion des ressources naturelles, notamment en créant les structures institutionnelles appropriées pour les fonds souverains.

En ligne : Gestion macroéconomique dans les pays riches en ressources naturelles (MRCx)

Public visé : Tous les fonctionnaires nationaux sont invités à s'inscrire. Ce cours est particulièrement utile aux fonctionnaires de Banques centrales, de ministères des Finances et d'autres organismes publics qui interviennent dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques dans les pays riches en ressources naturelles. Il est dispensé en anglais et en français.

Qualifications requises : Une connaissance rudimentaire des sciences économiques serait utile. Il est essentiel d'avoir une connaissance de base de Microsoft Excel et de disposer d'un ordinateur avec une connexion Internet fiable.

Description : Ce cours en ligne, animé conjointement par l'institut pour le développement des capacités, le département des finances publiques et le département des statistiques, porte sur les questions de politique macroéconomique et les défis auxquels sont confrontés les pays riches en ressources naturelles. Il permet aux participants de comprendre : les aspects macroéconomiques de la croissance et de la diversification ; la gestion de la politique budgétaire ; la coordination de la politique macroéconomique ; la gestion des actifs du secteur public dans les pays riches en ressources naturelles.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Analyser les résultats économiques des pays riches en ressources naturelles, notamment en matière de croissance, d'inclusion, de diversification et de durabilité.
- Concevoir des cadres de finances publiques adéquats en appliquant les règles appropriées pour déterminer s'il faut consommer, épargner ou investir le produit de la vente des ressources naturelles.
- Définir les mesures macroéconomiques qui s'imposent face aux chocs des cours des produits de base.
- Concevoir des politiques en vue de promouvoir la transparence dans la gestion des ressources naturelles.

Diagnostic des vulnérabilités (VDS)

Public visé : Fonctionnaires de tous les niveaux des Banques centrales, des ministères des Finances et d'autres agences gouvernementales dotées d'une unité macrobudgétaire (par exemple

Cabinet, assemblée législative) chargés de suivre et d'évaluer les vulnérabilités et les risques à l'échelle nationale, régionale ou multisectorielle.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente, avoir des connaissances de base en économétrie et être familiarisés avec l'utilisation de logiciels d'applications économétriques.

Description : Ce cours, animé par l'institut pour le développement des capacités, complète le cours sur les diagnostics macroéconomiques (MDS) en renforçant la capacité des participants à évaluer les facteurs de vulnérabilité budgétaire, financière et extérieure de façon intégrée à l'aide de plusieurs outils de diagnostic capables de cerner les risques situés en queue de distribution.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Évaluer les risques au moyen des indicateurs de vulnérabilité des secteurs budgétaire, financier, extérieur et réel.
- Expliquer comment les vulnérabilités peuvent se muer en difficultés débouchant sur une crise, en raison de chocs ou d'un ensemble de politiques mal avisées.
- Utiliser des outils de diagnostic (notamment ceux actuellement employés par le FMI pour la surveillance) afin de suivre les vulnérabilités multisectorielles et de prédire les indicateurs de risques situés en queue de distribution.
- Adapter les outils de diagnostic (organisés sous forme de modèles de rapports sur les vulnérabilités des pays) aux données nationales correspondantes.

QUESTIONS JURIDIQUES

Atténuer les pressions sur les relations de correspondant bancaire (CBR)

Public visé : Dirigeants, fonctionnaires chargés du contrôle du secteur financier ou de la réglementation des institutions financières, et autres fonctionnaires chargés de lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT) ou de gérer des programmes de gestion des risques.

Qualifications requises : Les participants doivent avoir au moins trois à cinq ans d'expérience dans la mise en œuvre de programmes de LBC/FT ou de gestion des risques. La participation à ce cours se fait uniquement sur invitation. Les conditions à remplir sont précisées dans la lettre d'invitation.

Description : Ce cours, animé par le département juridique, vise à étudier les tendances mondiales et régionales récentes relatives aux pressions exercées sur les relations de correspondant bancaire (RCB), leurs conséquences et leurs causes potentielles. Il examine le phénomène du point de vue des institutions financières mondiales et internationales. Par ailleurs,

il propose d'éventuelles solutions et les mesures nécessaires pour atténuer ces pressions et enrayer le retrait des RCB, en privilégiant des solutions adaptées à chaque région.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Avoir une compréhension plus poussée des politiques d'atténuation des risques, des mesures de contrôle et des systèmes de gestion des risques pouvant contribuer à alléger les pressions actuellement exercées sur les RCB.
- Définir un éventail de solutions publiques et privées, y compris à l'échelle régionale, qui peuvent permettre d'enrayer les facteurs de pression sur les RCB et d'atténuer leurs effets.

En ligne : Fondements de la législation relative à la banque centrale (FCBLx)

Public visé : Conseillers juridiques des Banques centrales ou des ministères des Finances.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en droit et travailler sur des questions juridiques relatives à la banque centrale, que ce soit au sein d'une banque centrale ou d'un ministère des Finances.

Description : Ce cours en ligne, dispensé par l'institut pour le développement des capacités et le département juridique, initie les participants aux fondements de la législation relative à la Banque centrale. Le cours aborde les conditions juridiques à remplir pour qu'une Banque centrale soit solide et efficace. Il analyse les fondements juridiques de la mission, des structures décisionnelles, de l'autonomie, de la responsabilisation, de la transparence et des opérations des Banques centrales. Il associe des notions théoriques et des exercices pratiques sur l'analyse et l'élaboration d'une législation sur la Banque centrale.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Connaître les principales questions juridiques que doit aborder une législation sur la Banque centrale et savoir comment les bonnes pratiques internationales répondent à ces questions.
- Interpréter les principales questions juridiques et les bonnes pratiques internationales et donner des conseils sur leur application dans la législation nationale.
- Analyser et évaluer la législation nationale concernant la Banque centrale par rapport aux bonnes pratiques internationales.
- Élaborer et formuler des recommandations sur la manière de modifier la législation sur la Banque centrale à travers une réforme juridique, afin de l'aligner sur les bonnes pratiques internationales.
- Expliquer aux parties intéressées les amendements proposés à la loi sur la Banque centrale et défendre ces propositions lors d'entretiens et de consultations.

Application des normes internationales de LBC/FT (AMLS)

Public visé : Rédacteurs juridiques, décideurs, responsables du contrôle du secteur financier, responsables de la réglementation de certaines professions ou activités non financières, fonctionnaires des cellules de renseignement financier, fonctionnaires de la justice pénale et autres fonctionnaires chargés d'évaluer les risques inhérents à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT) dans leur pays, pour préparer les évaluations mutuelles et l'application du dispositif de LBC/FT.

Qualifications requises : Les participants doivent avoir au moins deux ans d'expérience dans le domaine de la LBC/FT. La participation à ce cours se fait uniquement sur invitation. Les conditions à remplir sont précisées dans la lettre d'invitation.

Description : Ce cours, animé par le département juridique, vise à renforcer les capacités des fonctionnaires chargés de mettre en application les nouvelles normes internationales applicables à la LBC/FT. Il permettra aux participants de mieux comprendre les exigences des normes internationales révisées de LBC/FT, les 40 recommandations du Groupe d'action financière (GAFI), ainsi que la nouvelle *Méthodologie d'évaluation de la conformité technique aux recommandations du GAFI et de l'efficacité des systèmes de LBC/FT*. Le cours prévoit des exercices pratiques ainsi que des analyses approfondies sur la mise en application de certains aspects des 40 recommandations du GAFI.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Décrire, résumer et analyser la mise en œuvre des 40 recommandations du GAFI.
- Élaborer un plan d'action à moyen terme pour renforcer le dispositif LBC/FT de leur pays.

Questions internationales liées à l'élaboration du droit fiscal (TLWD)

Public visé : Juristes des ministères des Finances et autorités fiscales des pays membres chargés des aspects juridiques de l'élaboration de la politique fiscale et de l'administration de l'impôt.

Qualifications requises : Les participants doivent avoir cinq ans d'expérience professionnelle dans ce domaine et posséder une bonne connaissance du droit budgétaire et fiscal.

Description : Ce cours, animé par les services du département juridique et par des experts externes, traite de la problématique actuelle de la conception et de l'élaboration du droit fiscal. Il aborde les divers enjeux auxquels sont confrontés les responsables de la politique fiscale aujourd'hui, notamment les problèmes transfrontaliers ou internationaux, l'érosion de la base d'imposition et le transfert des bénéfices, ainsi que l'évasion fiscale concernant l'impôt sur le revenu et les taxes à la consommation. En tenant compte du contexte de l'Afrique subsaharienne, ce cours examine l'élaboration d'instruments pour s'attaquer à ces questions, sans perdre de vue les problèmes fiscaux qu'entraîne le passage au numérique. Il traite également d'autres aspects de la conception du droit fiscal qui peuvent avoir une incidence sur les finances publiques d'un pays, comme l'élaboration d'exonérations fiscales et d'autres régimes particuliers (par exemple

la fiscalité des ressources naturelles), la conception d'une politique globale et appropriée de négociation et de signature de conventions fiscales, et l'amélioration du mécanisme de résolution des contentieux fiscaux pour gérer les arriérés et améliorer la certitude en matière fiscale.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Expliquer les liens entre les différents aspects du cadre juridique qui régit le budget et leurs conséquences.
- Identifier les grandes questions juridiques et de politique générale ainsi que les pratiques optimales qui permettent d'y répondre, notamment par une réforme juridique.
- Analyser et évaluer la législation fiscale nationale par rapport aux bonnes pratiques internationales.
- Recenser les approches juridiques qui se sont révélées efficaces en tirant des enseignements de l'expérience de différents pays présentée par les intervenants et les autres participants.
- Expliquer aux parties intéressées les amendements proposés à la législation fiscale et défendre ces propositions lors d'entretiens et de consultations.

Aspects juridiques des institutions financières internationales (LAIF)

Public visé : Juristes, juristes chevronnés et autres professionnels des Banques centrales, des ministères des Finances, des ministères de la Justice et d'autres organismes, principalement dans les pays émergents, chargés des aspects juridiques des relations avec les institutions financières internationales (IFI).

Qualifications requises : Les participants doivent avoir cinq ans d'expérience professionnelle dans ce domaine et de préférence un diplôme en droit. La participation à ce cours se fait uniquement sur invitation. Les conditions à remplir sont précisées dans la lettre d'invitation.

Description : Ce cours, dispensé par le département juridique, aborde les questions juridiques, institutionnelles et opérationnelles relatives aux IFI (essentiellement la Banque mondiale et le FMI). Il examine les liens entre ces institutions et leurs États membres. Les institutions couvertes par le cours peuvent changer d'une année à l'autre.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Faire preuve d'une connaissance approfondie de l'histoire, de la mission, de la gouvernance, de la structure et des fonctions de la Banque mondiale, du FMI et d'autres IFI et de leurs relations avec les pays membres.
- Contribuer plus efficacement aux interactions entre les pays membres et des institutions financières internationales telles que la Banque mondiale et le FMI.
- Mettre en évidence les difficultés et les tendances auxquelles les institutions financières internationales sont actuellement confrontées.
- Dégager des enseignements pour aider les pays membres à élaborer des instruments et des cadres juridiques plus sensibles et capables de promouvoir une croissance économique plus équilibrée.

Cadres juridiques du contrôle et de la résolution bancaires (LBSR)

Public visé : Juristes des Banques centrales, des ministères des Finances, des instances de contrôle bancaire, des autorités de résolution et des organismes de garantie des dépôts se consacrant aux activités de réglementation, de contrôle ou de résolution bancaires et à la gestion de crises. Ce cours s'adresse aux juristes chevronnés. Les participants doivent donc avoir une bonne connaissance des principales questions juridiques relatives au secteur financier. La participation à ce cours se fait uniquement sur invitation. Les conditions à remplir sont précisées dans la lettre d'invitation.

Qualifications requises : Les participants doivent avoir cinq ans d'expérience professionnelle dans ce domaine, une bonne connaissance des lois régissant le secteur financier et, de préférence, un diplôme d'études supérieures en droit.

Description : Dispensé par le département juridique du FMI, ce cours aborde les principaux enjeux liés à l'infrastructure institutionnelle et juridique propice à la réglementation et au contrôle des banques, à la résolution bancaire, à l'établissement de dispositifs de protection et à la gestion des crises, en tenant compte de l'évolution juridique récente qui est pertinente pour le secteur financier, par exemple en matière de technologies financières et de changement climatique.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Cerner les principales questions juridiques liées à la réglementation, au contrôle et à la résolution bancaires, aux dispositifs de protection et à la gestion des crises ; et comprendre comment les meilleures pratiques internationales y répondent.
- Comprendre l'évolution juridique récente de la réglementation et du contrôle du secteur financier, notamment en ce qui concerne les changements climatiques, les technologies financières et la monnaie électronique.
- Recenser les approches juridiques qui se sont révélées efficaces dans les principaux domaines et pour les thèmes nouveaux couverts par le cours, en tirant des enseignements de l'expérience de différents pays présentée par les intervenants et les autres participants.
- Analyser et évaluer la législation nationale du secteur financier par rapport aux bonnes pratiques internationales dans les sujets et nouveaux domaines juridiques couverts pendant le cours.
- Élaborer et formuler des recommandations et travailler avec les intervenants sur la manière de modifier les aspects de la législation du secteur financier abordés par le cours en réformant la législation pour l'harmoniser avec les bonnes pratiques internationales.

Cadres juridiques de la gestion des finances publiques (LFPFM)

Public visé : Juristes des ministères des Finances, des ministères sectoriels, des Banques centrales, des cours des comptes, des entreprises publiques, des fonds souverains et des bureaux de procureur traitant de questions liées à la gestion des finances publiques. Le cours s'adresse aux responsables des services juridiques et aux juristes chevronnés. Les participants

doivent avoir une bonne maîtrise des principaux dossiers juridiques liés à la gestion des finances publiques.

Qualifications requises : Les participants doivent avoir cinq ans d'expérience professionnelle dans ce domaine, une bonne connaissance de la gestion des finances publiques et, de préférence, un diplôme d'études supérieures en droit. La participation à ce cours se fait uniquement sur invitation. Les conditions à remplir sont précisées dans la lettre d'invitation.

Description : Ce cours, animé par le département juridique, traite des questions institutionnelles et juridiques liées à une gestion saine et efficace des finances publiques. Parmi les thèmes abordés figurent les fondements juridiques et les aspects liés à la gouvernance de la formulation, de la préparation et de l'exécution du budget ; les règles et institutions budgétaires ; la gestion de la dette publique ; le contrôle financier des entreprises publiques ; la gestion de l'investissement public ; et les fonds souverains.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Reconnaître les meilleures pratiques en matière de résolution des problèmes de gestion des finances publiques.
- Recenser les approches juridiques qui se sont révélées efficaces en tirant des enseignements de l'expérience de différents pays présentée par les intervenants et les autres participants.
- Analyser et évaluer la législation nationale de la gestion des finances publiques par rapport aux bonnes pratiques internationales.
- Élaborer et formuler des recommandations sur la manière de modifier la législation de la gestion des finances publiques à travers une réforme juridique, afin de l'aligner sur les bonnes pratiques internationales.
- Expliquer aux parties intéressées les amendements proposés à la loi sur la gestion des finances publiques et défendre ces propositions lors d'entretiens et de consultations.

Questions liées au droit et à la gouvernance budgétaires (FLG)

Public visé : Juristes des ministères des Finances ou d'autres organismes publics intervenant dans les aspects juridiques de la politique budgétaire.

Qualifications requises : Les participants doivent être des juristes qualifiés ayant joué un rôle de consultation auprès du ministère des Finances ou d'autres organismes publics sur les aspects juridiques de l'élaboration de la politique budgétaire ou sur la rédaction des lois budgétaires. La participation à ce cours se fait uniquement sur invitation. Les conditions à remplir sont précisées dans la lettre d'invitation.

Description : Ce cours, organisé par le département juridique, se centre sur les considérations juridiques d'actualité qui entrent dans l'élaboration de la législation budgétaire et fiscale. Il couvre un large éventail de questions d'actualité qui intéressent les responsables de la politique budgétaire du monde entier, à l'heure du durcissement de la politique budgétaire. Il couvre notamment les questions suivantes :

- Questions de fiscalité contemporaines, notamment les problèmes transfrontaliers, l'érosion de la base d'imposition et la conception d'instruments afférents à l'impôt sur le revenu ou aux taxes à la consommation (par exemple TVA) pour répondre à ces questions.
- Questions de droit budgétaire, comme celle des principes fondamentaux de la loi budgétaire organique, l'élaboration de règles budgétaires, la coordination budgétaire dans un contexte fédéral et le rôle des conseils budgétaires.
- Aspects liés à la gestion de la dette publique (GDP) et aux valeurs mobilières, y compris les dimensions juridiques et institutionnelles de la GDP et de l'émission d'obligations d'État.
- Élaboration de dispositifs juridiques applicables aux fonds souverains et aux entreprises publiques.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Expliquer les liens entre les différents aspects du droit budgétaire et leurs conséquences.
- Connaître les questions juridiques et de politique générale d'actualité dans les différents aspects du droit budgétaire ainsi que les pratiques optimales qui permettent d'y répondre, par exemple une réforme juridique.
- Recenser les approches juridiques qui se sont révélées efficaces en tirant des enseignements de l'expérience de différents pays présentée par les intervenants et les autres participants.

Atelier sur l'insolvabilité des entreprises et des ménages (CHI)

Public visé : Hauts responsables chargés de l'élaboration ou de l'application de la législation sur l'insolvabilité des entreprises et des ménages et de questions connexes.

Qualifications requises : Les participants doivent avoir cinq ans d'expérience professionnelle dans ce domaine, une bonne connaissance du régime d'insolvabilité et, de préférence, un diplôme d'études supérieures en droit. La participation à ce cours se fait uniquement sur invitation. Les conditions à remplir sont précisées dans la lettre d'invitation.

Description : Cet atelier, animé par le département juridique, offre aux fonctionnaires une tribune pour partager avec leurs pairs leur expérience en matière de réforme et de mise en application de la législation sur l'insolvabilité des entreprises et des ménages, ainsi que sur des questions connexes comme le recouvrement des créances et les autres moyens de faire face aux créances compromises. La crise financière mondiale et les crises qui l'ont suivie dans les différents pays ont mis en évidence la nécessité de disposer de régimes efficaces d'insolvabilité. De nombreux pays ont engagé ou achevé des réformes des régimes d'insolvabilité pour faire face aux conséquences de l'évolution de la conjoncture. L'atelier est interactif et s'adresse aux responsables de divers pays s'occupant de questions liées à l'insolvabilité des entreprises et des ménages, aux experts internationaux et aux représentants du département juridique et d'autres départements géographiques ou fonctionnels du FMI, de la Banque mondiale et d'autres organisations internationales.

Objectifs du cours : À l'issue de cet atelier, les participants devraient pouvoir :

- Évaluer les liens d'interdépendance entre les objectifs de politique générale et les solutions techniques dans le domaine de l'insolvabilité des entreprises et des ménages et dans des domaines connexes.
- Dégager des tendances pour l'évolution future de la législation sur l'insolvabilité.
- Tirer des enseignements des expériences positives et négatives des pays étudiés.

POLITIQUES MONÉTAIRES, DE CHANGE ET DU COMPTE DE CAPITAL

Politique de change (ERP)

Public visé : Fonctionnaires de niveau débutant à intermédiaire dont les activités sont liées à l'analyse des taux de change et de la politique de change.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques, ou justifier d'une expérience professionnelle équivalente, et être familiarisés avec Microsoft Excel et les applications Excel. Avant de commencer ce cours, il est recommandé d'avoir suivi soit le cours Programmation et politiques financières (FPP), soit le cours Diagnostics macroéconomiques (MDS). Les participants doivent également avoir une connaissance pratique de Microsoft Word, Excel, PowerPoint et EViews.

Description : Ce cours, proposé par l'institut pour le développement des capacités, offre une vue globale de la politique de change et de l'analyse des taux de change. La première partie :

- Présente les principaux concepts et définitions utilisés dans l'analyse des taux de change, dont le désalignement du taux de change.
- Explique comment l'évolution du taux de change réel peut influencer sur l'ajustement extérieur et la croissance.
- Présente les méthodes permettant d'estimer le taux de change réel d'équilibre et explique l'approche du solde extérieur développée par le FMI pour mesurer le degré de désalignement du taux de change réel.
- Traite également de différents aspects des interventions sur les marchés des changes : objectifs, modalités, efficacité, modes d'évaluation de l'adéquation des réserves et gestion des réserves de change.

Dans une deuxième partie, le cours porte sur les compromis de politique macroéconomique dans différents régimes de change, le choix du régime de change et les principales difficultés de la politique de change dans les pays en développement et les pays émergents, telles que l'utilisation de régimes hybrides, la sortie contrainte ou non des régimes de change fixes et les motifs de la « peur du flottement ».

Le cours se termine sur une analyse des crises de change, des politiques macroéconomiques permettant de les prévenir et des outils analytiques utilisés pour les anticiper.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Déterminer si les réserves de change sont suffisantes à l'aide des indicateurs classiques et nouveaux de l'adéquation des réserves.
- Évaluer l'efficacité des interventions sur le marché des changes à l'aide d'études de cas d'interventions.
- Mesurer le désalignement du taux de change réel à l'aide de méthodes et de modèles différents, et notamment de la méthode d'évaluation du solde extérieur du FMI.
- Créer des systèmes d'alerte avancée des crises de change à l'aide de données sur les taux de change nominaux et les réserves internationales.
- Estimer la probabilité que survienne une crise de change à l'aide de techniques économétriques faisant appel à des données de panel.
- Adapter les modèles et les techniques enseignés dans ce cours (méthode d'évaluation du solde extérieur, paramètres d'adéquation des réserves, systèmes d'alerte avancée, etc.) aux données du pays considéré et utiliser ceux qui se révèlent pertinents aux fins de l'analyse des politiques publiques.

Les participants devraient aussi pouvoir :

- Décrire le choix du régime de change et la façon dont les caractéristiques d'un pays peuvent influencer sur ce choix.
- Mettre en évidence les incohérences des politiques publiques qui peuvent provoquer des crises monétaires.
- Définir les politiques publiques à même de les prévenir.

Gestion des mouvements de capitaux : analyse et politiques macroéconomiques (MCF)

Public visé : Décideurs de niveau débutant à intermédiaire de Banques centrales ou de ministères des Finances responsables de la politique de gestion du compte de capital. Aucune connaissance préalable du sujet n'est nécessaire.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente, et avoir une bonne connaissance de l'analyse quantitative ainsi que des notions de base de Microsoft Excel. Il est recommandé d'avoir suivi le cours Programmation et politiques financières (FPP) ou le cours Diagnostics macroéconomiques (MDS).

Description : Ce cours, proposé par l'institut pour le développement des capacités, vise à mieux faire connaître la dynamique des flux de capitaux et leur effet sur la croissance économique, la volatilité macroéconomique et le risque de crise. Il analyse les mesures possibles pour tirer parti de l'intégration du marché des capitaux tout en réduisant au minimum et en atténuant ses effets défavorables. Le cours commence par un rappel sur les statistiques de la balance des paiements et une description d'autres indicateurs des flux de capitaux et de l'ouverture du compte d'opérations financières (des mouvements de capitaux). Dans la deuxième partie,

il introduit les facteurs déterminants des flux de capitaux et le lien entre ces flux et la croissance économique, la volatilité macroéconomique et le risque de crise. Le cours se termine par une analyse des outils de gestion du compte de capital et de leurs relations avec la réglementation financière et les interventions sur les marchés des changes. Le cours comprend des études de cas sur des crises effectivement survenues, pour montrer aux participants comment le cadre d'action et l'accumulation des facteurs de vulnérabilité qui n'ont été ni reconnus ni pris en compte ont provoqué une crise. Pendant le cours, il est attendu des participants qu'ils interviennent activement dans les discussions et travaillent sur des exercices pratiques en ateliers afin de consolider leurs acquis théoriques.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Expliquer la dynamique du compte de capital à l'aide de la balance des paiements d'un pays donné.
- Cerner le ou les risques financiers et économiques qu'engendre un marché mondial des capitaux dans les petits et les grands pays.
- Déterminer les difficultés qu'un pays rencontre lorsqu'il essaye de stabiliser son économie sous différents scénarios.
- Savoir comment des mesures de politique économique peuvent influencer sur les crises du compte de capital ou les prévenir.
- Évaluer l'effet des politiques de réformes financières tant sur la croissance économique que sur le risque de crises financières.
- Définir une crise du compte de capital et évaluer ses coûts connexes.
- Proposer des mesures gouvernementales pour faire face aux crises futures et réduire leur coût, ou les éviter.

Analyse et prévision modélisées de la politique monétaire (MPAF)

Public visé : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur prenant des décisions de politique monétaire et agents chargés de l'analyse et de la prévision macroéconomiques ou de la gestion des modèles macroéconomiques.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente. Il est fortement recommandé aux candidats d'avoir achevé le cours Politique monétaire (MP) ou le cours en ligne Analyse et prévision de la politique monétaire (MPAFx). Les participants devraient pouvoir utiliser des logiciels quantitatifs tels que EViews et MATLAB/Octave, mais il n'est pas obligatoire qu'ils en aient une connaissance spécifique.

Description : Ce cours, dispensé par l'institut pour le développement des capacités, donne une formation rigoureuse sur l'utilisation des modèles simples dynamiques néokeynésiens pour réaliser des analyses et des prévisions monétaires. Il met l'accent sur l'analyse des politiques monétaires pour faire face aux déséquilibres et aux chocs macroéconomiques. Il dote les participants des outils nécessaires pour élaborer ou développer le modèle canonique de façon à l'adapter à la politique monétaire et aux caractéristiques particulières de l'économie de leur pays.

Des études de cas servent à consolider les connaissances des participants et les aident à comparer et évaluer diverses expériences.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Personnaliser un modèle simple d'une économie qui représente le mécanisme de transmission de la politique monétaire et les chocs auxquels elle risque d'être confrontée.
- Acquérir et appliquer les outils employés dans les Banques centrales modernes pour réaliser une analyse de la politique monétaire et des prévisions à l'aide du modèle semi-structurel réduit.
- Procéder à des prévisions immédiates et à court terme à l'aide de techniques économétriques d'estimation et d'avis d'experts.
- Utiliser le modèle semi-structurel réduit pour élaborer des projections cohérentes à moyen terme de grandes variables macroéconomiques telles que la production, l'inflation, le taux d'intérêt et le taux de change.
- Mettre en évidence les risques que présentent les prévisions de référence et élaborer des prévisions à moyen terme pour les divers scénarios prévoyant que ces risques se matérialisent.
- Commencer à construire un modèle simple d'analyse de la politique monétaire à l'aide des données nationales lorsqu'ils rentreront dans leur pays.

En ligne : Analyse et prévision modélisées de la politique monétaire (MPAFx)

Public visé : Tous les fonctionnaires nationaux sont invités à s'inscrire. Le cours s'adresse particulièrement aux fonctionnaires des Banques centrales qui commencent à se doter d'un système de prévision et d'analyse avec le concours du FMI. Il se déroule en anglais.

Qualifications requises : Les participants devraient avoir une formation de premier cycle universitaire en macroéconomie, en statistiques et en économétrie. Ils reçoivent des conseils afin d'accéder aux logiciels MATLAB ou Octave.

Description : Ce cours en ligne, proposé par l'institut pour le développement des capacités, initie les participants aux modèles macroéconomiques de projection trimestrielle qui forment le noyau du système de prévision et d'analyse des politiques (FPAS). Il leur apprend à exécuter les principales équations du modèle de projection trimestrielle (MPT) canonique dans un logiciel de modélisation macroéconomique. Le cours utilise des données nationales détaillées mettant en évidence une banque centrale qui cible l'inflation, pour des exercices pratiques de filtrage et d'étalonnage.

Le cours comprend deux principaux aspects techniques :

- Initiation à la structure canonique du modèle néokeynésien et à ses principales propriétés.
- Exécution du MPT dans MATLAB ou Octave et application des outils IRIS pour résoudre et entretenir le MPT.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Expliquer les éléments clés d'un MPT canonique semi-structurel.
- Interpréter les principales équations du modèle du point de vue macroéconomique.
- Exécuter un simple MPT à l'aide d'un logiciel spécialisé de modélisation macroéconomique.
- Distinguer les principaux éléments d'un MPT sous forme espace-état (chocs, variables observables et non observables, équations de mesure et de transition, paramètres de régime permanent, coefficients d'équations).
- Définir les codes nécessaires à la transformation et au filtrage des données, ainsi qu'à l'évaluation des propriétés du MPT.
- Appliquer les fonctions élémentaires des outils IRIS afin de résoudre le modèle.
- Créer des rapports de résultats en utilisant les codes du modèle.
- Mettre au point un étalonnage de base du modèle de projection trimestrielle.

Politique monétaire (MP)

Public visé : Fonctionnaires de niveau débutant à intermédiaire de pays émergents et de pays à faible revenu souhaitant comprendre et analyser la conduite de la politique monétaire et ses relations avec le reste de l'économie.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente, et être familiarisés avec Microsoft Excel et les applications Excel. Ce cours offre une perspective générale. Il est fortement recommandé aux participants souhaitant le suivre d'avoir préalablement pris quelques cours généraux de macroéconomie en ligne ou en présentiel, par exemple les cours Programmation et politiques financières (FPP) et Diagnostics macroéconomiques (MDS).

Description : Ce cours, proposé par l'institut pour le développement des capacités, fait un tour d'horizon complet des régimes de politique monétaire, des mécanismes de transmission de la politique monétaire et du rôle de la politique monétaire dans la stabilisation macroéconomique. Il crée un trait d'union entre la théorie, les données empiriques et l'expérience opérationnelle en illustrant les problèmes d'optimisation et les compromis inhérents aux décisions de politique monétaire. Les connaissances sont acquises à l'aide d'exposés qui initient aux concepts fondamentaux, puis dans des ateliers pratiques. Les études de cas servent à consolider les connaissances des participants et les aident à comparer et évaluer divers cas. Le cours reconnaît la nature évolutive des cadres monétaires et du mandat des Banques centrales en accordant une attention aux aspects environnementaux et sociaux et aux principes de gouvernance, ainsi qu'aux crises récentes qui ont radicalement transformé le paysage dans lequel les Banques centrales travaillent (au-delà des simples politiques de taux d'intérêt, en tenant dûment compte des politiques monétaires non conventionnelles). Il traite également de l'évolution récente des technologies financières et de la monnaie électronique, ainsi que de leur incidence sur la politique monétaire.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Analyser comment les décisions de politique monétaire sont prises sous les différents régimes pour stabiliser les prix et atteindre d'autres objectifs.
- Déterminer comment ces décisions se transmettent à l'économie réelle.
- Évaluer comment l'économie et la politique monétaire réagissent aux chocs macroéconomiques dans différents cadres de politique monétaire, et exposer les résultats à leurs pairs.

Les agents des Banques centrales devraient aussi pouvoir :

- Élaborer un cadre de politique monétaire robuste.
- Prescrire les politiques adaptées au cadre choisi.

STATISTIQUES MACROÉCONOMIQUES

Statistiques de la balance des paiements et de la position extérieure globale : niveau intermédiaire (BPIIPS-M)

Public visé : Fonctionnaires chargés de l'établissement des statistiques du secteur extérieur (de la balance des paiements ou de la position extérieure globale (PEG) et ayant par ailleurs une connaissance de la méthodologie de la sixième édition du *Manuel des statistiques de la balance des paiements et de la position extérieure globale (MBP6)*.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques et justifier d'au moins deux années d'expérience pertinente en matière d'établissement de statistiques, ou avoir suivi le cours Établissement des statistiques de la balance des paiements.

Description : Animé par le département des statistiques du FMI, ce cours s'adresse aux statisticiens ayant une certaine expérience de l'établissement et/ou de l'analyse de la balance des paiements et/ou de la PEG. Il a pour but de favoriser une connaissance approfondie des concepts, des sources de données et des techniques d'établissement des statistiques de la balance des paiements et de la PEG et de leur application pour la résolution de problèmes méthodologiques complexes. Ce cours de niveau intermédiaire ne traite pas des concepts élémentaires de la balance des paiements et de la PEG, car il part du principe que les participants se sont déjà familiarisés avec ces notions. Il s'étendra sur les thèmes abordés au cours du processus actuel de mise à jour du *MBP6*.

Le cours s'articule autour d'une série d'exposés et d'ateliers pratiques consacrés à l'analyse et s'appuyant fortement sur les données de cas de pays ; il favorise l'apprentissage entre pairs et le partage des connaissances acquises sur le terrain. En tenant compte des difficultés liées à l'établissement des données dans les nouveaux domaines d'intérêt des usagers, le cours met l'accent sur des thèmes particuliers, notamment l'estimation des activités transfrontalières informelles et le traitement des entités à vocation spéciale. Le cours aborde les sujets et enjeux émanant de l'évolution de l'économie mondiale, et les participants ont l'occasion de débattre de la manière dont ceux-ci influent sur leur travail d'établissement des statistiques. Certains exercices ont été spécialement conçus pour harmoniser l'établissement de données avec la surveillance et les conseils du FMI, et pour montrer les usages analytiques possibles des statistiques du secteur extérieur.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Utiliser les connaissances acquises pour régler des questions complexes de méthodologie et d'établissement des données liées aux statistiques de la balance des paiements et de la PEG.
- Décrire les thèmes de haut niveau qui sont traités dans le cadre de la mise à jour du *MBP6*.
- Savoir reconnaître les sources potentielles de données et les techniques d'établissement à utiliser pour améliorer la couverture des activités découlant de la mondialisation dans les statistiques du secteur extérieur.
- Décrire les usages analytiques des statistiques de la balance des paiements et de la PEG.

En ligne : Statistiques de la balance des paiements et de la position extérieure globale (BOP-IIPx)

Public visé : Ce cours s'adresse aux personnes souhaitant maîtriser les bases de l'établissement des comptes internationaux pour couvrir les statistiques de la balance des paiements et de la position extérieure globale (PEG), conformément aux normes internationales en la matière. Il s'agit d'un cours de niveau élémentaire, qui donne les bases permettant ensuite de participer en personne au cours de niveau intermédiaire consacré aux statistiques de la balance des paiements et de la PEG. Ce cours est accessible aux personnes qui s'occupent d'établir des statistiques de la balance des paiements et de la PEG ou qui en ont l'intention ; il est également ouvert au grand public.

Qualifications requises : Une connaissance des sciences économiques et de la statistique serait utile. Il est essentiel d'avoir accès à un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

Description : Présenté par le département des statistiques, ce cours permet d'acquérir les connaissances de base nécessaires à l'établissement des comptes internationaux. Il introduit l'appareil conceptuel statistique de la balance des paiements et de la PEG, rendu compatible avec

d'autres cadres de statistique macroéconomique, tel qu'il est présenté dans la sixième édition du *Manuel des statistiques de la balance des paiements et de la position extérieure globale (MBP6)*. Ce cours vous permettra de comprendre les soldes des transactions courantes, du compte de capital et du compte d'opérations financières, ainsi que la manière dont ils reflètent les relations économiques qu'entretient votre pays avec le reste du monde. Il aborde un certain nombre de notions, de définitions et de classifications de base, et traite des principales règles comptables (notamment en matière d'évaluation et de date de comptabilisation) qui s'appliquent à l'établissement des comptes internationaux. Le cours se penche aussi sur les catégories fonctionnelles, comme l'investissement direct. Il traite également de la nécessité d'intégrer la balance des paiements avec la PEG aux fins de l'établissement de statistiques exhaustives et comparables au niveau international.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Décrire le système de comptes internationaux sur lequel reposent la balance des paiements, la PEG et d'autres indicateurs pertinents comme les soldes des transactions courantes, du compte de capital et du compte d'opérations financières, ainsi que la PEG nette.
- Appliquer les concepts et définitions essentiels en matière de comptes internationaux, comme la résidence, le territoire économique, le centre principal des intérêts économiques, ainsi que les règles comptables.
- Classer les transactions et les positions transfrontalières, conformément aux normes internationales contenues dans le *MBP6*.
- Comptabiliser les principales composantes du compte des transactions courantes, dont les biens et services et les revenus primaires et secondaires, ainsi que du compte de capital.
- Recenser les transactions sur actifs et passifs financiers, et établir leurs liens avec les revenus des investissements.
- Décrire le cadre de l'investissement direct et son rôle dans l'économie du pays, y compris comme source de financement.
- Comparer les différentes catégories fonctionnelles et comprendre l'interprétation économique qui est faite de chaque catégorie.
- Avoir conscience de la nécessité d'intégrer la balance des paiements avec la PEG pour produire des données constantes et cohérentes.

Analyse bilancielle (BSA)

Public visé : Fonctionnaires des Banques centrales, des ministères des Finances et d'autres agences, chargés de l'établissement des statistiques monétaires et financières, des statistiques de la dette et des finances publiques et des statistiques du secteur extérieur, et/ou de la supervision des analyses macrofinancières.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

Description : Ce cours, animé par le département des statistiques du FMI, présente l'outil convivial qu'il a élaboré pour combiner automatiquement les données qui lui sont communiquées

sur la monnaie, les administrations et la balance des paiements afin de créer une répartition des créances et des passifs suivant le format « de qui à qui » ; il s'agit d'un outil particulièrement utile à l'analyse macrofinancière. Une fois que la matrice est générée, les fonctionnaires des pays devraient pouvoir se servir de l'analyse bilancielle pour étudier l'ensemble des liens du bilan et détecter des expositions et des vulnérabilités particulières, comme le recours excessif au financement extérieur, l'accroissement du levier financier du secteur des entreprises et le recours excessif au secteur bancaire pour le placement de la dette souveraine. Ce cours est une version abrégée du cours complet sur l'analyse bilancielle, ordinairement dispensé en personne par le département des statistiques.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Utiliser les informations de la matrice d'analyse bilancielle pour reconnaître les déséquilibres de bilan, les expositions et les risques de chocs tels que les sorties soudaines de capitaux ou les dépréciations nettes du taux de change.
- Synthétiser les données sources utilisées pour établir la matrice d'analyse bilancielle et déceler de graves lacunes de données dans leurs pays respectifs.
- Élaborer des plans de travail pour combler ces lacunes de données à moyen terme, afin de permettre aux dirigeants de disposer d'une matrice d'analyse bilancielle utile du point de vue analytique.

Bilans et comptes d'accumulation (BSAA)

Public visé : Fonctionnaires principalement chargés d'établir les statistiques des comptes nationaux (en particulier les comptes sectoriels et les comptes « de qui à qui ») au sein des instituts nationaux de statistiques et des Banques centrales.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistique, ou justifier d'une expérience équivalente.

Description : Proposé par le département des statistiques du FMI, ce cours couvre les aspects théoriques et pratiques de l'établissement des comptes d'accumulation (comptes de capital, comptes financiers, autres changements de volume de comptes d'actifs et comptes de réévaluation) et des bilans par secteur institutionnel. Le cours se fonde sur le cadre conceptuel du *Système de comptabilité nationale* de 2008 (*SCN 2008*). Il vise à donner aux participants les aptitudes nécessaires pour établir les comptes d'accumulation sectoriels et les bilans. Le cours comprend des exposés sur les concepts et les questions de méthodologie ainsi que des ateliers sur les aspects pratiques de l'établissement des comptes. Les exposés offrent une perspective complète du cadre méthodologique, des concepts et des définitions relatives aux comptes d'accumulation sectoriels et aux bilans, passent en revue les sources de données potentielles et illustrent les procédures et techniques possibles d'établissement des comptes. Le cours offre aussi aux participants un forum d'échange des pratiques et expériences nationales relatives à l'établissement des comptes d'accumulation sectoriels et des bilans.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Appliquer les principes qui sous-tendent l'établissement des statistiques des comptes nationaux et des comptes financiers.
- Décrire le lien entre les statistiques financières et non financières, et jeter ainsi les fondements d'un établissement intégré de données sur les activités économiques non financières, les transactions financières et les bilans.
- Appliquer la connaissance acquise des concepts et des méthodes pour mettre en évidence les déficits de données ainsi que les atouts et les faiblesses des données existantes.
- Expliquer aux décideurs qu'il est important et pertinent d'établir les comptes d'accumulation sectoriels et les bilans pour analyser l'évolution de la situation macroprudentielle.
- Proposer des accords d'échange de données avec les organismes concernés pour jeter les bases d'un effort coordonné visant à établir et diffuser des comptes sectoriels et des bilans comparables au niveau international, en s'appuyant sur le *SCN 2008*.

Établissement des statistiques de la balance des paiements (BPSCG)

Public visé : Fonctionnaires dont la responsabilité principale est l'établissement des statistiques de la balance des paiements et/ou de la position extérieure globale. Les participants doivent être au fait de la méthode appliquée dans la sixième édition du *Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale (MBP6)*.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistique, ou avoir au moins une année d'expérience dans l'établissement de statistiques de la balance des paiements et/ou de la PEG.

Description : Ce cours, dispensé par le département des statistiques du FMI, donne des conseils pratiques sur l'établissement et la diffusion des statistiques des comptes internationaux (balance des paiements et PEG) sur la base du *Guide pour l'établissement des statistiques selon le MBP6* (ci-après « le guide »). L'objectif du cours est de montrer comment le cadre conceptuel qui est décrit dans le *MBP6* peut être mis en pratique. Le cours comprend une série d'exposés, d'ateliers et de débats sur les méthodes d'établissement des comptes internationaux. Il aborde les méthodes d'établissement des données, y compris les sources de données pouvant être utilisées pour établir les comptes internationaux, et porte également sur des aspects complexes de la méthodologie et de l'établissement des données se rapportant à certaines composantes particulières de la balance des paiements et de la PEG ; d'autres aspects communs à plusieurs types de comptes y sont également traités. Les participants ont la possibilité d'évoquer les difficultés qu'ils rencontrent dans l'établissement des statistiques, et peuvent acquérir une meilleure compréhension des applications analytiques des comptes internationaux.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Établir et diffuser les statistiques de la balance des paiements et de la PEG, en se servant des techniques décrites dans le guide.
- Trouver de nouvelles sources de données pouvant servir à améliorer la façon dont les statistiques de la balance des paiements et de la PEG sont établies.

- Utiliser des techniques statistiques permettant de remédier à des problèmes complexes en lien avec la méthodologie et l'établissement des données.
- Approfondir leur compréhension de l'usage analytique des statistiques de la balance des paiements et de la PEG.

En ligne : Fondements de l'établissement des statistiques macroéconomiques (CBMSx)

Public visé : Fonctionnaires chargés de l'établissement des statistiques macroéconomiques et financières au sein des bureaux nationaux de statistiques, des ministères des Finances, de l'Économie ou du Plan, ou des Banques centrales.

Qualifications requises : Une connaissance des sciences économiques et de la statistique serait utile. Il est essentiel de disposer d'un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable, et d'avoir une connaissance de base de Microsoft Excel.

Description : Ce cours en ligne, animé par le département des statistiques du FMI, revient sur les compétences, les concepts et les principes de base requis pour l'établissement et la diffusion de statistiques macroéconomiques et financières. Parmi les thèmes traités figurent la résidence, les unités institutionnelles, les secteurs institutionnels, les règles comptables, les instruments financiers, les stocks et les flux et les initiatives de normalisation des données du FMI. Le cours présente les liens macroéconomiques fondamentaux entre ces statistiques.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, en utilisant les concepts et les principes fondamentaux de l'établissement et de la diffusion des statistiques macroéconomiques et financières, les participants seront en mesure de :

- Faire la distinction entre unités et secteurs institutionnels.
- Appliquer le concept de résidence.
- Enregistrer les stocks et les flux de manière intégrée.
- Appliquer les bonnes règles comptables.
- Classer les instruments financiers.
- Résumer les exigences et les recommandations des initiatives de normalisation des données du FMI.
- Évaluer les interconnexions macroéconomiques.

En ligne : Indice des prix à la consommation (CPIx)

Public visé : Statisticiens chargés d'établir les indices des prix à la consommation (IPC) et utilisateurs des données relatives aux IPC souhaitant comprendre les concepts de base et les différents enjeux liés à l'établissement des données.

Qualifications requises : Il est utile que les participants se soient déjà familiarisés avec les sciences économiques et la statistique, ou qu'ils disposent d'une expérience équivalente dans le domaine des IPC. Il est essentiel d'avoir accès à un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

Description : Ce cours en ligne, dispensé par le département des statistiques, a pour but de permettre aux participants de mieux comprendre certaines notions de base ayant trait aux IPC et certains enjeux liés à l'établissement des données. Le cours donne un aperçu des notions et des définitions élémentaires dans le domaine des IPC, ainsi que de leur application pratique. Il offre une vision d'ensemble de la théorie des indices et de ses implications pratiques, notamment le choix d'une formule de calcul de l'indice à des niveaux plus ou moins élevés d'agrégation. Le cours se penche également sur les sources de données et les méthodes à suivre concernant les zones géographiques d'échantillonnage, les produits, les points de vente et les variétés ; il aborde également le traitement des prix indisponibles (de manière temporaire ou permanente), ainsi que l'actualisation et l'enchaînement des séries de données sur les IPC. Il met en évidence les liens avec le *SCN 2008*, et notamment les principes de champ d'application, de couverture et d'évaluation.

Le cours traite des aspects suivants :

- Définition et application des concepts essentiels en matière de données IPC, et leur influence sur la manière dont un IPC est construit ;
- Satisfaction des besoins des utilisateurs de données (impératif de pertinence) ;
- Calcul des indices élémentaires et de niveau plus élevé ;
- Méthodes à suivre concernant les zones d'échantillonnage, les produits, les points de vente et les variétés ;
- Méthodes à suivre pour le traitement des prix indisponibles (de manière temporaire ou permanente) et pour corriger les prix de façon à tenir compte des changements de qualité ;
- Chaînage et mise en concordance des indices avec les structures de pondération révisées.

Le cours suit les principes et recommandations du Manuel de l'indice des prix à la consommation (2020).

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours en ligne, les participants pourront :

- Reconnaître les principaux usages pouvant être faits des données IPC et expliquer les notions et définitions essentielles en la matière, ainsi que la manière dont ces notions et définitions sont appliquées en pratique.
- Reconnaître et expliquer les différences entre les diverses formules de calcul des indices.
- Définir et expliquer les différents niveaux d'échantillonnage au sein d'un IPC, ainsi que la manière dont les méthodes d'échantillonnage sont appliquées en pratique.
- Reconnaître et expliquer les différentes méthodes de traitement des prix manquants, et décrire la manière dont elles sont appliquées en pratique.
- Réviser la pondération de l'IPC et mettre en concordance les nouveaux indices avec les anciens afin de disposer de séries chronologiques ininterrompues.

Indice des prix à la consommation — niveau avancé (CPI-A)

Public visé : Statisticiens chargés d'établir les indices des prix à la consommation (IPC).

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistique, ou justifier d'une expérience équivalente.

Description : Ce cours, proposé par le département des statistiques du FMI, a pour objectif d'aider les participants à mieux comprendre les concepts et méthodes d'établissement des IPC. Il offre une vision d'ensemble de la théorie des indices et de ses implications pratiques, notamment le choix d'une formule de calcul de l'indice à des niveaux plus ou moins élevés d'agrégation. Le cours traite des sources de données et des méthodes à suivre pour déterminer les pondérations, les zones géographiques d'échantillonnage, les produits, les points de vente et les variétés. Il aborde les sources de données nouvelles et émergentes, ainsi que les nouvelles techniques de collecte. Il traite également des enjeux d'avenir, et notamment de la question de savoir comment mesurer au mieux l'économie numérique. Il met en évidence les liens avec le *SCN 2008*, et notamment les principes de champ d'application, de couverture et d'évaluation.

Le cours traite des aspects suivants :

- Calcul des indices élémentaires et de niveau plus élevé ;
- Méthodes de traitement des prix indisponibles (de manière temporaire ou permanente) ;
- Introduction de nouveaux points de vente, produits et variétés ;
- Correction des prix pour tenir compte des changements de qualité ;
- Chaînage et mise en concordance des indices avec les structures de pondération révisées ;
- Satisfaction des besoins des utilisateurs de données (impératif de pertinence).

Le cours suit les principes et recommandations du Manuel de l'indice des prix à la consommation (2020).

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Appliquer les méthodes recommandées de calcul des indices.
- Appliquer des méthodes permettant de résoudre les difficultés d'établissement des indices telles que les articles indisponibles, les changements de qualité et l'actualisation des indices.
- Déterminer le degré de conformité d'un IPC aux pratiques optimales au niveau international.

Statistiques de la position transfrontalière (CBPS)

Public visé : Fonctionnaires dont la principale responsabilité est l'établissement des statistiques de la position extérieure globale (PEG) ou des statistiques de la dette extérieure (SDE), ainsi que de celles ayant trait à l'*Enquête coordonnée sur les investissements de portefeuille (ECIP)* et à l'*Enquête coordonnée sur l'investissement direct (ECID)*.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistique et disposer d'au moins une année d'expérience en matière d'établissement des statistiques de la PEG et/ou de la dette extérieure.

Description : Animé par le département des statistiques du FMI, ce cours offre une formation : sur la méthodologie d'établissement et de diffusion des statistiques de la position transfrontalière, y compris la PEG intégrée, les données pour mémoire et les données supplémentaires, en suivant la sixième édition du *Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale (MBP6)* ; sur l'établissement des statistiques de la dette extérieure (SDE), y compris la composition par monnaie, l'échéance résiduelle et le calendrier du service de la dette ; sur l'*ECIP*, y compris les données sectorielles ; et sur l'*ECID*. Le cours se compose d'une série d'exposés, de discussions et de travaux pratiques. Les exposés et discussions portent principalement sur les concepts généraux et les pratiques d'établissement des statistiques, tandis que les exercices permettent aux participants de mettre leurs connaissances en pratique. Les participants ont la possibilité d'évoquer les difficultés qu'ils rencontrent dans l'établissement des statistiques, et peuvent acquérir une meilleure compréhension des applications analytiques des comptes internationaux. Ce cours se fonde sur le *MBP6*, le guide de 2013 intitulé *Statistiques de la dette extérieure — Guide pour les statisticiens et les utilisateurs*, le *Guide ECIP de 2017* et le *Guide ECID de 2015*.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Établir la PEG, les *SDE*, l'*ECIP* et/ou l'*ECID*, ainsi que les données pour mémoire, les données supplémentaires de la PEG et les tableaux sur les statistiques de la dette extérieure, conformément au cadre conceptuel.
- Trouver de nouvelles sources potentielles de données pour établir les statistiques de la position transfrontalière.
- Appliquer les techniques d'établissement des données et les pratiques optimales de diffusion liées aux statistiques de la position transfrontalière.
- Illustrer les liens entre la PEG intégrée et la balance des paiements, et l'intégration des données sur la position transfrontalière dans le cadre macroéconomique général.
- Décrire l'utilisation analytique des statistiques de la position transfrontalière.

Statistiques de la dette extérieure (EDS)

Public visé : Fonctionnaires dont la principale responsabilité est l'établissement des statistiques de la dette extérieure (SDE) et/ou de la position extérieure globale (PEG).

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistique, ou justifier d'une expérience équivalente. En outre, ils doivent posséder une connaissance élémentaire des concepts relatifs aux comptes internationaux et avoir

au moins une année d'expérience en matière d'établissement des statistiques de la dette extérieure ou de la PEG.

Description : Ce cours, assuré par le département des statistiques du FMI, vise à permettre aux participants d'acquérir une connaissance approfondie des normes internationales d'établissement des SDE, qui figurent dans le guide de 2013 intitulé *Statistiques de la dette extérieure — Guide pour les statisticiens et les utilisateurs (Guide SDE 2013)*. Il donne aussi des conseils pratiques sur les sources de données, les techniques d'établissement des SDE et l'analyse des données, en tenant compte de l'évolution des marchés financiers internationaux. Il comporte une série d'exposés, des exercices pratiques et des études de cas abordant les thèmes suivants :

- L'évolution récente des marchés financiers internationaux (processus de désintermédiation, abandon des outils traditionnels d'investissement international, etc.) et ses répercussions sur l'établissement des SDE.
- La mise en œuvre du *Guide SDE 2013* et la manière d'assurer la cohérence et la comparabilité entre les statistiques de la dette extérieure et d'autres statistiques macroéconomiques, notamment celles de la balance des paiements, de la PEG, des finances publiques et de la comptabilité nationale.
- La diffusion des données et les exigences de la base de statistiques trimestrielles de la dette extérieure de la Banque mondiale (STDE).

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Décrire les évolutions récentes qui ont des répercussions sur les SDE.
- Appliquer le cadre conceptuel de l'établissement des SDE, en se référant au *Guide SDE de 2013*.
- Déceler des lacunes de données et élaborer une stratégie en vue d'améliorer l'établissement des SDE.
- Décrire les liens entre les SDE et d'autres ensembles de données macroéconomiques.

Indicateurs de solidité financière (FSI)

Public visé : Fonctionnaires des Banques centrales et des organismes de contrôle du secteur financier qui participent à la collecte, à l'établissement et à l'analyse des indicateurs de solidité financière (ISF).

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistique, ou justifier d'une expérience équivalente.

Description : Ce cours, proposé par le département des statistiques du FMI, initie les participants aux aspects fondamentaux de l'établissement et de l'utilisation des ISF à l'appui de l'analyse macroprudentielle. Il couvre les aspects méthodologiques et techniques de la construction des ISF exposés dans le Guide d'établissement des indicateurs de solidité financière de 2019 (Guide ISF 2019). Le cours emploie une démarche interactive en ayant recours à des exercices pratiques pour traiter des principaux thèmes, énumérés ci-dessous :

- Production d'états financiers sectoriels et établissement des ISF pour les établissements de dépôt.
- Cadre réglementaire régissant les établissements de dépôt.
- Principes comptables et consolidation des données relatives à l'établissement des ISF pour les établissements de dépôt.
- Tour d'horizon des aspects essentiels et des changements opérés par le Guide ISF 2019.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Produire les états financiers sectoriels et établir les ISF pour les établissements de dépôt, conformément à la méthode exposée dans le Guide ISF 2019.
- Établir ou actualiser les métadonnées des ISF suivant les principes comptables et le cadre réglementaire applicable aux établissements de dépôt.
- Interpréter les ISF à des fins de surveillance macrofinancière.

Statistiques de finances publiques : cours avancé (GFS-A)

Public visé : Fonctionnaires dont la principale responsabilité depuis au moins trois ans est l'établissement et la diffusion des statistiques de finances publiques (SFP), et qui traitent régulièrement de questions complexes de méthodologie et d'établissement des SFP, telles que celles décrites ci-dessous.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistique, ou justifier d'une expérience équivalente. En outre, il est fortement recommandé aux candidats d'avoir achevé le cours en ligne Statistiques de finances publiques (GFSx).

Description : Ce cours, proposé par le département des statistiques du FMI, porte sur le cadre conceptuel des SFP, tel que décrit dans le *Manuel de statistiques de finances publiques 2014 (MSFP 2014)*, et met l'accent sur les nouveaux concepts présentés dans ce manuel.

Les participants doivent s'être préalablement familiarisés avec le cadre de SFP de base et son système de classification. En s'appuyant sur le cadre intégré de SFP, le cours aborde des questions transversales complexes de SFP, telles que la protection sociale, les passifs liés aux régimes de pension de la fonction publique, les régimes de garantie standard, les contrats, les locations, les licences, les partenariats publics–privés et les bilans du secteur public. Le cours examine en outre le périmètre du secteur public en accordant une attention particulière aux cas complexes et limites. Il traite de la concordance des données sur le plan interne et intersectoriel, de la coordination entre organismes producteurs de données, de la présentation des données et de la communication avec les utilisateurs. Le cours comprend des exposés et des débats.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Expliquer les nouveaux concepts décrits dans le *MSFP 2014*.
- Appliquer les principes généraux du *MSFP 2014* aux questions complexes et transversales de SFP dans le cadre intégré, notamment la protection sociale, les passifs liés aux régimes de pension de la fonction publique, les systèmes de garantie standard,

les contrats, les locations et les licences, les partenariats publics–privés et les bilans du secteur public.

Statistiques de finances publiques : notions fondamentales (GFS-F)

Public visé : Fonctionnaires dont la principale responsabilité est l'établissement et la diffusion des statistiques de finances publiques.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistique, ou justifier d'une expérience équivalente.

Description : Ce cours, proposé par le département des statistiques du FMI, porte à la fois sur le cadre conceptuel des statistiques de finances publiques (SFP), tel que présenté dans le *Manuel de statistiques de finances publiques 2014 (MSFP 2014)* du FMI, et sur les aspects pratiques de l'établissement des données. Les concepts fondamentaux, les principes comptables et les classifications détaillées sont traités dans le cadre de la nouvelle méthodologie du *MSFP 2014*, qui est harmonisée avec le *Système de la comptabilité nationale (SCN 2008)*. Le cours examine les règles de comptabilité et le champ d'application des SFP (notamment la comptabilité sur la base des droits et obligations), l'évaluation, la classification, la dette, les bilans, ainsi que les sources et les méthodes utilisées dans l'établissement des statistiques. Il couvre également la déclaration des données au FMI. Il s'articule autour d'une série d'études de cas.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Expliquer les concepts de base, définitions et principes comptables du cadre intégré de SFP.
- Classer la situation des stocks et des flux de base de l'État conformément au *MSFP 2014* et dresser les situations et tableaux pertinents des SFP.
- Appliquer les principes généraux pour classer une entité dans le secteur public ainsi que dans des sous-secteurs pertinents comme les administrations publiques et les entreprises publiques.

En ligne : Statistiques de finances publiques (GFSx)

Public visé : Fonctionnaires dont la principale responsabilité est l'établissement et la diffusion des statistiques de finances publiques.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistique, ou justifier d'une expérience équivalente. Il est essentiel de disposer d'un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable, et d'avoir une connaissance de base de Microsoft Excel.

Description : Ce cours, proposé par le département des statistiques du FMI, porte à la fois sur le cadre conceptuel des statistiques de finances publiques (SFP), tel que présenté dans le *Manuel de*

statistiques de finances publiques 2014 (MSFP 2014) du FMI, et sur les aspects pratiques de l'établissement des données. Les concepts fondamentaux, les définitions, les normes comptables et les classifications détaillées sont traités dans le cadre du *MSFP 2014*, qui est harmonisé avec le *Système de comptabilité nationale (SCN 2008)*. Le cours examine le cadre de SFP, ainsi que son champ d'application et ses normes comptables (notamment la comptabilité sur la base des droits et obligations), la classification, les bilans, la dette et les sources et méthodes utilisées dans l'établissement des SFP. Enfin, le cours traite de la diffusion des SFP et de leur utilisation dans l'élaboration et l'analyse de la politique budgétaire.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Expliquer le cadre intégré des SFP, comprendre ses avantages et l'importance de données budgétaires complètes, cohérentes et comparables à l'échelle internationale pour la conception, le suivi et l'évaluation de la politique budgétaire.
- Appliquer les grands principes macroéconomiques pour établir les unités institutionnelles du secteur public et faire la distinction entre les unités de l'administration publique et les entreprises publiques.
- Appliquer les concepts et principes macroéconomiques fondamentaux, ainsi que les règles comptables de base, pour définir, classer et enregistrer les transactions, d'autres flux économiques et l'encours des stocks.
- Expliquer comment certaines opérations de l'État et d'autres flux ne relevant pas du contrôle de l'État influent sur le déficit ou l'excédent budgétaire, la dette et la valeur nette.
- Décrire les liens entre les principaux agrégats budgétaires et entre ceux-ci et d'autres indicateurs macroéconomiques.

Indicateurs à haute fréquence de l'activité économique (IEA)

Public visé : Fonctionnaires chargés d'établir les indicateurs économiques à court terme ou mensuels dans les Banques centrales et les services statistiques.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistique, ou justifier d'une expérience équivalente.

Description : Dispensé par le département des statistiques du FMI, ce cours traitera du recensement et de l'évaluation des indicateurs élémentaires, ainsi que des techniques employées pour les combiner dans un indice global de l'activité économique afin de suivre les tendances de l'économie. Les estimations ou les indices instantanés de l'activité économique réunissent une série d'indicateurs élémentaires spécifiques pour produire une série d'indicateurs globaux de l'activité économique en temps utile. Ces indicateurs sont une source d'informations utiles pour les dirigeants, car ils complètent les estimations annuelles et trimestrielles du PIB (plus exhaustives, mais généralement disponibles seulement après un certain temps), et présentent un panorama plus complet qu'un ensemble d'indicateurs mensuels et trimestriels (ces derniers dépeignent la situation presque en temps réel, mais ne sont le reflet que d'une portion de l'économie globale).

Ce cours s'adresse aux statisticiens et aux statisticiens potentiels chargés d'établir des indicateurs à court terme dans les Banques centrales ou les services statistiques, ou bien aux statisticiens intervenant dans l'établissement d'indicateurs mensuels. Les participants travailleront avec leurs propres séries chronologiques mensuelles et trimestrielles pendant le cours. Ces indicateurs seront utilisés pendant la séance pratique pour élaborer des estimations expérimentales.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Expliquer la nature et les usages possibles des statistiques à haute fréquence de l'activité économique, ainsi que leur relation avec le système de comptabilité nationale et leur cohérence au sein de celui-ci.
- Créer un cadre simple en vue d'établir un indice de l'activité économique, de la collecte de données sources à l'exécution de simples méthodes statistiques et techniques d'établissement d'indicateurs.
- Exploiter les informations utiles de courte durée contenues dans l'indicateur de l'activité économique en appliquant des outils analytiques, en générant des tableaux et en créant des procédures statistiques.

Comptes du secteur institutionnel : introduction (ISA-I)

Public visé : Fonctionnaires principalement chargés d'établir les comptes nationaux et les statistiques des comptes financiers, au sein des instituts nationaux de statistique ou des Banques centrales.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistique, ou justifier d'une expérience équivalente.

Description : Proposé par le département des statistiques du FMI, ce cours aborde les aspects théoriques et pratiques de l'établissement des comptes du secteur institutionnel (comptes des transactions courantes et de capital, comptes financiers, autres changements de volume de comptes d'actifs et comptes de réévaluation) et des bilans par secteur institutionnel. Le cours se fonde sur le cadre conceptuel du *Système de comptabilité nationale* de 2008 (*SCN 2008*). Il vise à donner aux participants les aptitudes nécessaires pour établir les comptes du secteur institutionnel et les bilans. Le cours est composé d'exposés abordant des aspects théoriques et méthodologiques, et comporte également des exercices permettant aux participants d'appliquer les concepts abordés et d'envisager les aspects pratiques de l'établissement des comptes. Les exposés donnent une description détaillée du cadre méthodologique, des concepts et des définitions applicables aux comptes du secteur institutionnel, et couvrent notamment les règles comptables, l'évaluation, les unités et secteurs institutionnels, et la résidence. Le cours se penche également sur de potentielles sources de données, et présente les techniques et procédures recommandées pour la collecte et le traitement de ces données.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Appliquer les principes qui sous-tendent l'établissement des statistiques des comptes nationaux et des comptes financiers.

- Décrire les liens entre les différents comptes de la séquence comptable et jeter ainsi les bases de l'établissement intégré des données sur les activités économiques non financières, la formation de revenus, les transactions financières et les bilans.
- Appliquer la connaissance acquise des concepts et des méthodes pour mettre en évidence les déficits de données ainsi que les atouts et les faiblesses des données existantes.
- Étudier la possibilité d'utiliser d'autres sources de données concurrentes pour établir les comptes du secteur institutionnel.
- Vérifier les estimations des comptes du secteur institutionnel pour s'assurer de leur cohérence tout au long de la séquence des comptes.
- Expliquer aux décideurs qu'il est important et utile de dresser les comptes du secteur institutionnel et les bilans pour analyser l'évolution de la situation macroprudentielle.

Comptes du secteur institutionnel : cours avancé (ISA-I)

Public visé : Fonctionnaires principalement chargés d'établir les statistiques des comptes nationaux et des comptes financiers (et chargés en particulier des comptes sectoriels, de la répartition du revenu des ménages et des comptes « de qui à qui ») au sein des instituts nationaux de statistique et des Banques centrales.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistique, ou justifier d'une expérience équivalente.

Description : Proposé par le département des statistiques du FMI, ce cours aborde des aspects théoriques et pratiques avancés de l'établissement des comptes du secteur institutionnel (comptes des transactions courantes et de capital, comptes financiers, autres changements de volume de comptes d'actifs et comptes de réévaluation) et des bilans pour chacun des principaux secteurs institutionnels. Le cours se fonde sur le cadre conceptuel du *Système de comptabilité nationale* de 2008 (*SCN 2008*). Il vise à donner aux participants les aptitudes nécessaires pour établir (ou améliorer) les comptes du secteur institutionnel de leurs pays, ainsi que les bilans. Le cours est constitué d'exposés sur les aspects conceptuels et méthodologiques, des ateliers traitant des aspects pratiques de l'établissement des données, des débats portant sur les enjeux financiers émergents comme la fintech et les cryptoactifs, et des études de cas concernant de nouvelles applications des comptes du secteur institutionnel, par exemple s'agissant de la répartition du revenu des ménages, où il s'agit de mesurer la constitution de patrimoines dans différentes cohortes, ainsi que les transferts entre générations et les retraites. Le cours se penchera également sur les multiples manières dont la politique économique peut s'appuyer sur les comptes du secteur institutionnel. Les exposés décriront de manière approfondie le cadre méthodologique, les concepts et les définitions en lien avec les comptes du secteur institutionnel et les bilans, examineront de possibles sources de données pour l'établissement des comptes annuels et trimestriels du secteur institutionnel, et détailleront toute une série de techniques et de procédures d'établissement des données ; ce cours offre aussi la possibilité aux participants de faire part de leurs pratiques et de leur expérience s'agissant de l'établissement des comptes du secteur institutionnel et des bilans.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Construire des comptes de flux financiers « de qui à qui » et des bilans.
- Construire des tableaux de répartition du revenu des ménages.
- En s'appuyant sur la compréhension qu'ils auront acquise des liens entre les statistiques financières et non financières, élaborer une approche intégrée pour l'établissement des données relatives aux activités économiques et financières et aux transactions financières, et dresser des bilans par secteur institutionnel.
- Analyser les comptes du secteur institutionnel à travers le prisme « de qui à qui », en identifiant les contreparties des transactions enregistrées dans ces comptes.
- Appliquer la connaissance acquise des concepts et des méthodes pour mettre en évidence les déficits de données ainsi que les atouts et les faiblesses des données existantes.
- Expliquer aux décideurs qu'il est important et utile de dresser les comptes du secteur institutionnel et les bilans pour analyser l'évolution de la situation macroprudentielle.

Statistiques monétaires et financières : cours avancé (MFS-A)

Public visé : Fonctionnaires des Banques centrales et des organismes de réglementation chargés d'établir les statistiques monétaires.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistique, ou justifier d'une expérience équivalente. Il est recommandé aux participants d'avoir suivi au préalable le cours MFS-I, en personne ou à distance.

Description : Ce cours, dispensé par le département des statistiques du FMI, initie les participants aux aspects fondamentaux de l'établissement de statistiques monétaires, en insistant particulièrement sur les autres sociétés financières (ASF). Il fournit également une vue d'ensemble des statistiques financières et de la comptabilité nationale. Les supports pédagogiques s'inspirent du *Manuel et guide pour l'établissement des statistiques monétaires et financières* (MFSMCG ; disponible en anglais uniquement). Bien que ce cours résume les grands principes qui sous-tendent l'établissement des statistiques monétaires, les participants doivent déjà en avoir une bonne connaissance (acquise, par exemple, en participant au cours MFS-I). Une partie fondamentale du cours porte sur les caractéristiques des différentes ASF (sociétés d'assurance, fonds de pension, fonds d'investissement non monétaires, etc.), la structure habituelle de leur bilan et leur rôle dans le secteur financier. Le cours aborde également certains aspects des statistiques financières, dont les stocks et flux financiers de tous les secteurs de l'économie nationale et leur interaction avec le reste du monde, l'approche bilancielle de l'analyse des facteurs de vulnérabilité et les liens entre les statistiques monétaires, de la balance des paiements, des finances publiques et de la comptabilité nationale. Il comprend des exposés ainsi que des études de cas qui donnent l'occasion aux participants de se familiariser avec les aspects pratiques de l'établissement des statistiques monétaires pour les ASF et avec les principes de base qui sous-tendent l'établissement de la comptabilité nationale. À la fin du cours, les participants devront faire un bref exposé sur les questions d'établissement des statistiques monétaires dans leurs pays respectifs.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Décrire le rôle des ASF dans le secteur financier et ses implications sur la collecte de données aux fins des statistiques monétaires.
- Faire la distinction entre les différents types d'ASF.
- Établir les statistiques monétaires pour le secteur des ASF suivant le formulaire standard de déclaration des données 4SR du FMI.
- Appliquer les grands principes des statistiques financières et de la comptabilité nationale.

Statistiques monétaires et financières : cours d'introduction (MFS-I)

Public visé : Fonctionnaires des Banques centrales et des organismes de réglementation chargés d'établir les statistiques monétaires.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistique, ou justifier d'une expérience équivalente.

Description : Ce cours, dispensé par le département des statistiques, est une introduction à l'établissement de statistiques monétaires couvrant la Banque centrale et les autres établissements de dépôt, dans le respect des normes internationales. Les supports pédagogiques s'inspirent du *Manuel et guide pour l'établissement des statistiques monétaires et financières*. Il examine les principes de résidence et de sectorisation des unités institutionnelles, les caractéristiques et types d'instruments financiers, les principes d'évaluation et d'autres questions comptables qui se rapportent à l'établissement des statistiques monétaires. En outre, il permet aux participants de se familiariser avec les caractéristiques constitutives des établissements de dépôt, et notamment leur rôle dans la création monétaire, et avec les grands principes de l'analyse des agrégats monétaires et des agrégats de crédit. Le cours prend la forme d'exposés et d'exercices portant sur les aspects pratiques de l'établissement des statistiques monétaires, et en particulier sur l'utilisation des états financiers pour remplir les formulaires de déclaration normalisés 1SR et 2SR et sur le manière de dresser les situations monétaires respectives de la Banque centrale, des autres établissements de dépôt et de l'ensemble du secteur des établissements de dépôt. Les participants sont invités à poser des questions et à faire part des difficultés pratiques qu'ils rencontrent dans l'établissement de leurs statistiques monétaires et financières. Ce cours est une version abrégée du cours introductif complet sur les statistiques monétaires et financières, ordinairement dispensé en personne par le département des statistiques.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Maîtriser l'établissement des statistiques monétaires (bilans et situations monétaires par secteur) pour la Banque centrale, les autres établissements de dépôt et l'ensemble du secteur des établissements de dépôt, conformément à la méthodologie recommandée par le *Manuel et guide pour l'établissement des statistiques monétaires et financières*, et en se servant des formulaires de déclaration normalisés 1SR et 2SR. Correctement classer les comptes de bilan par résidence, par secteur de contrepartie et par type d'instrument financier, et appliquer à bon escient les principes d'évaluation et d'autres principes comptables.

- Comprendre dans quelle mesure l'analyse de la politique monétaire peut s'appuyer sur la situation monétaire des établissements de dépôt et sur les principaux agrégats monétaires et de crédit.

Statistiques de la comptabilité nationale : cours avancé (NAS-A)

Public visé : Statisticiens chargés de l'établissement des statistiques de comptabilité nationale au sein des organismes publics responsables de l'établissement des statistiques des comptes nationaux.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistique, ou justifier d'une expérience équivalente.

Description : Dispensé par le département des statistiques du FMI, ce cours aborde les aspects théoriques et pratiques de l'établissement des statistiques de comptabilité nationale en s'appuyant sur le cadre conceptuel du *Système de comptabilité nationale* de 2008 (*SCN 2008*). Le cours comporte des exposés sur les questions complexes soulevées par le *SCN 2008* en matière de méthodologie et d'établissement des données, ainsi que des travaux pratiques de tenue de comptes organisés sous la forme d'ateliers. L'objectif principal du cours est de former les participants aux aspects les plus complexes de la structure comptable, comme les tableaux des ressources et des emplois, les tableaux entrées–sorties, les comptes satellites, les statistiques du travail et de la productivité, et les subtilités des mesures de prix et de volume. Le cours se penche en premier lieu sur la séquence des comptes, en mettant l'accent sur la manière d'étendre ces comptes pour répondre aux besoins particuliers des utilisateurs. Les principaux exposés et ateliers comprennent :

- Tableaux des ressources et des emplois
- Tableaux entrées–sorties
- Échanges en valeur ajoutée
- Comptes satellites
- Statistiques du travail et de la productivité
- Aspects complexes des mesures de prix et de volume.

Ce cours a également pour ambition de permettre aux participants de faire part de leurs expériences nationales respectives.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Comprendre les principales extensions de couverture du *SCN 2008*.
- Décrire la manière de dresser les tableaux des ressources et des emplois et les tableaux entrées–sorties.
- Examiner les utilisations possibles des tableaux des ressources et des emplois et des tableaux entrées–sorties.
- Comprendre l'importance du rôle joué par les comptes satellites.

- Expliquer les diverses techniques de mesure des prix et des volumes et leur rôle dans l'établissement des statistiques des comptes nationaux.

En ligne : Statistiques des comptes nationaux (NASx)

Public visé : Ce cours d'introduction en ligne s'adresse à toute personne souhaitant apprendre à établir et à diffuser des statistiques de comptabilité nationale conformément au *Système de comptabilité nationale*, et à les utiliser à des fins d'analyse macroéconomique.

Qualifications requises : Une connaissance des sciences économiques et de la statistique serait utile. Il est essentiel d'avoir accès à un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

Description : Ce cours, dispensé par le département des statistiques, vous apprendra à établir des statistiques de comptabilité nationale à jour et de grande qualité, conformément au cadre du *Système de comptabilité nationale* (SCN). Ce cours présente la séquence des comptes nationaux, les règles comptables applicables, ainsi que les principaux indicateurs macroéconomiques, tels qu'ils apparaissent dans le SCN. Vous acquerez des connaissances sur le produit intérieur brut (PIB), le principal agrégat du système, ainsi que sur la manière d'établir des mesures de PIB cohérentes et comparables au niveau international, en adoptant successivement l'optique de la production, l'optique du revenu et l'optique des dépenses. En outre, le cours explique de manière détaillée comment suivre la production, la consommation et les revenus d'un pays grâce au SCN, et comment procéder à des mesures de volume du PIB.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Décrire le cadre du système de comptabilité nationale, comprendre la séquence des comptes et les relations qui existent entre ces derniers, et savoir reconnaître les principaux indicateurs macroéconomiques.
- Expliquer les principaux concepts de la comptabilité nationale, ainsi que les règles et méthodes comptables à suivre.
- Définir les composantes du produit intérieur brut (PIB) en adoptant l'optique de la production. Estimer le PIB selon l'optique de la production à l'aide des concepts, des règles et méthodes comptables et des sources de données idoines.
- Définir les composantes du PIB selon l'optique des dépenses. Estimer le PIB selon l'optique des dépenses à l'aide des concepts, des règles et méthodes comptables et des sources de données idoines.
- Définir les composantes du PIB selon l'optique du revenu. Estimer le PIB selon l'optique du revenu à l'aide des concepts, des règles et méthodes comptables et des sources de données idoines.
- Expliquer, définitions à l'appui, comment établir des estimations de volume du PIB, aussi bien selon l'optique de la production que des dépenses.

Statistiques des prix à l'importation, à l'exportation et à la production : cours avancé (PEI-A)

Public visé : Statisticiens chargés de l'établissement des indices des prix à la production (IPP) ou des indices des prix à l'exportation et à l'importation (IPXI).

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistique, ou justifier d'une expérience équivalente.

Description : Ce cours, offert par le département des statistiques du FMI, a pour objectif d'aider les participants à mieux comprendre les concepts et méthodes d'établissement des IPP et des IPXI. Il donne une vue d'ensemble des étapes à suivre pour établir des indices de prix (détermination des pondérations, échantillonnage des établissements, sélection et spécification des transactions à évaluer, calcul des indices et diffusion des résultats). Le rôle de déflateur des indices de prix dans le *SCN 2008* est également abordé, tout comme les principes de champ d'application, de couverture et d'évaluation. Le cours aborde tout particulièrement les questions liées à l'extension de la couverture des secteurs des services, et notamment les méthodes d'évaluation appliquées aux services d'information et de communication, aux transports, à la distribution et au tourisme.

Le cours traite des aspects suivants :

- calcul d'indices fondés sur des agrégats élémentaires, avec ou sans pondération ;
- méthodes de traitement des articles indisponibles (de manière temporaire ou permanente) ;
- chaînage et mise en concordance des indices avec les structures de pondération révisées ;
- établissement d'indices des prix à l'exportation–importation en utilisant la méthode hybride ;
- extension de la couverture du secteur des services.

Ce cours s'inspire des principes et recommandations pratiques formulés dans les manuels de l'IPP (2004) et des IPXI (2009).

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Appliquer des principes précis pour élaborer et mettre à jour les pondérations des indices.
- Calculer les indices des prix à partir des prix relevés et des pondérations.
- Appliquer des méthodes permettant de surmonter certaines difficultés rencontrées dans l'établissement des indices, comme les articles indisponibles, les changements de qualité et la substitution d'articles.
- Déterminer des méthodes d'évaluation et les appliquer aux activités de service.
- Identifier les sources de données permettant d'établir de manière fiable les indices des prix à l'exportation et à l'importation.

Statistiques de la dette du secteur public : notions fondamentales (PDS-F)

Public visé : Fonctionnaires dont la principale responsabilité est l'établissement et la diffusion des statistiques de la dette du secteur public.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistique, ou justifier d'une expérience équivalente.

Description : Ce cours, dispensé par le département des statistiques, est axé sur le cadre conceptuel des statistiques de la dette du secteur public présenté dans le *Guide 2011 sur les statistiques de la dette du secteur public à l'intention des statisticiens et des utilisateurs*, et aborde aussi les aspects pratiques de l'établissement des données de la dette du secteur public. Les concepts fondamentaux, les principes comptables et les détails de la classification sont examinés dans le contexte de la méthodologie harmonisée avec le *Manuel de statistiques de finances publiques 2014 (MSFP 2014)* et le *Système de comptabilité nationale (SCN 2008)*. Le cours traite des règles relatives au champ d'application et à la comptabilité du cadre de statistiques de la dette du secteur public, de l'évaluation, de la classification, des principales questions méthodologiques ainsi que des sources et des méthodes auxquelles il est fait appel pour établir les statistiques. Il examine aussi la communication des données sur la dette à la Banque mondiale et au FMI. Il s'articule autour d'une série d'études de cas.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Définir la dette brute et la dette nette et expliquer les concepts et les principes comptables fondamentaux qui régissent l'établissement des statistiques de la dette du secteur public.
- Utiliser les classifications du *Guide 2011 sur les statistiques de la dette du secteur public* pour classer les différents soldes de la dette du secteur public.
- Appliquer les principes généraux pour classer une entité dans le secteur public ainsi que dans les sous-secteurs pertinents du secteur public comme les administrations publiques et les entreprises publiques.
- Communiquer à la Banque mondiale et au FMI des statistiques trimestrielles sur la dette du secteur public couvrant au minimum l'administration centrale.
- Répondre aux besoins des usagers de données pour garantir la pertinence.

Atelier sur les statistiques de la dette du secteur public pour les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (PSDS-LLMICs)

Public visé : Fonctionnaires responsables de l'établissement et de la diffusion des statistiques du budget et de la dette pour l'État ou le secteur public, surtout ceux qui fournissent ces données aux équipes-pays des cinq départements géographiques du FMI.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistique, ou justifier d'une expérience équivalente.

Description : Animé par le département des statistiques, cet atelier vise principalement à permettre aux pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire de la tranche inférieure d'établir

et de diffuser des statistiques de la dette du secteur public (SDSP) complètes, à jour et de grande qualité (conformément aux normes internationales), qui soient appropriées pour l'analyse et la formulation de la politique budgétaire, ainsi que pour la détection des risques et des facteurs de vulnérabilité. L'atelier donne un aperçu des principaux aspects du cadre conceptuel des SDSP, tel que présenté dans le *Guide 2011 sur les statistiques de la dette du secteur public à l'intention des statisticiens et des utilisateurs*. Pendant l'atelier, les participants présenteront également l'état actuel de l'établissement et de la diffusion des SDSP dans leur pays, signaleront les principales lacunes en matière de données, puis élaboreront et présenteront des plans pour combler ces lacunes à travers des missions d'assistance technique de suivi.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Formuler des plans de travail nationaux sur la base des lacunes de données SDSP constatées par les autorités et les équipes-pays du FMI.
- Présenter l'état actuel des SDSP de manière qu'il puisse servir de référence pour le suivi du renforcement des capacités.
- Créer ou renforcer, selon les besoins, un circuit de communication sur les SDSP pour garantir leur communication en temps utile principalement aux équipes-pays du FMI et à d'autres intervenants, aux fins de l'analyse de la politique budgétaire et de la viabilité de la dette.
- En plus de dispenser des connaissances aux fonctionnaires, l'atelier se veut un forum d'apprentissage entre pairs. Il devrait être suivi d'une ou de plusieurs missions dans les pays participants pour répondre aux besoins d'assistance technique en matière de SDSP.

En ligne : Statistiques de la dette du secteur public (PSDSx)

Public visé : Fonctionnaires dont la principale responsabilité est l'établissement et la diffusion des statistiques de la dette du secteur public.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques, en gestion des finances publiques ou en statistique, ou justifier d'une expérience équivalente. Il est essentiel de disposer d'un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable, et d'avoir une connaissance de base de Microsoft Excel.

Description : Ce cours, animé par le département des statistiques, couvre les éléments fondamentaux nécessaires à l'établissement et à la diffusion de statistiques exhaustives sur la dette du secteur public (SDSP) à l'intention des dirigeants et d'autres utilisateurs. Il introduit le cadre conceptuel statistique des SDSP, tel qu'il est présenté dans le *Guide 2011 sur les statistiques de la dette du secteur public à l'intention des statisticiens et des utilisateurs*, dans le contexte du cadre des statistiques de finances publiques, qui est harmonisé avec d'autres cadres de statistiques macroéconomiques. Le cours aborde les concepts, définitions et classifications de base, ainsi que les principales règles comptables pertinentes pour l'établissement des SDSP (par exemple en matière d'évaluation et de consolidation). Il traite des instruments et de la couverture institutionnelle recommandés pour l'établissement de SDSP exhaustives et comparables au niveau international, et explique comment comptabiliser les

passifs conditionnels comme les garanties de l'État. Par ailleurs, il examine les effets des SDSP sur certaines thématiques liées à la dette, notamment les reprises de dette, les remises de dettes, la retransmission de prêt, les baux financiers et les sauvetages financiers. Il couvre par ailleurs des questions importantes relatives à l'établissement des SDSP, comme celle de savoir quelles SDSP établir et diffuser, ainsi que les normes et directives du FMI concernant la diffusion de ces dernières. Enfin, il présente les usages possibles des SDSP, dont les analyses de viabilité de la dette (AVD) et les analyses des risques et vulnérabilités budgétaires.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Expliquer l'essence du cadre de SFP et ses liens avec les statistiques de la dette du secteur public.
- Appliquer les grands principes macroéconomiques pour déterminer ce qui est considéré comme constituant la dette dans les comptes du débiteur.
- Appliquer les grands principes macroéconomiques pour déterminer qui est le débiteur, correctement classer le débiteur à l'intérieur ou à l'extérieur du secteur public et déterminer à quelles catégories appartiennent les détenteurs des titres de créance.
- Employer les principales normes comptables macroéconomiques pour établir les statistiques de la dette du secteur public.
- Dresser un rapport complet des statistiques de la dette du secteur public assorti de tableaux annexes, permettant des comparaisons internationales, et de nature à faciliter l'élaboration et l'analyse de la politique budgétaire.
- Expliquer l'importance que revêtent des statistiques de la dette du secteur public complètes, cohérentes et comparables pour différents aspects de l'élaboration de la politique budgétaire, et notamment pour ce qui concerne les analyses de viabilité de la dette (AVD).

Statistiques de la dette du secteur public : cours avancé (PSDS-A)

Public visé : Fonctionnaires dont la principale responsabilité depuis au moins trois ans est l'établissement et la diffusion des statistiques de la dette du secteur public (SDSP), et qui traitent régulièrement de questions plus complexes de méthodologie et d'établissement des SDSP, telles que celles décrites ci-dessous.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistique, ou justifier d'une expérience équivalente. En outre, il est fortement recommandé aux candidats d'achever au préalable le cours en ligne Statistiques de la dette du secteur public (PSDSx).

Description : Ce cours, proposé par le département des statistiques, porte sur le cadre conceptuel des statistiques de la dette du secteur public, tel que présenté dans le *Manuel de statistiques de finances publiques 2014 (MSFP 2014)* et dans le *Guide 2011 sur les statistiques de la dette du secteur public à l'intention des statisticiens et des utilisateurs*. Les participants doivent s'être familiarisés avec le cadre fondamental de statistiques de finances publiques et de SDSP, et avec son système de classification. En mettant l'accent sur l'intégration des stocks et des flux dans le cadre, le cours traite de questions plus complexes, notamment :

- La définition de la dette brute et de la dette nette selon les instruments de dette.
- Le périmètre et la sectorisation du secteur public, en accordant une attention particulière aux cas complexes et limites.
- L'évaluation des statistiques de la dette publique.
- La consolidation des statistiques de la dette publique.

En outre, le cours examine un certain nombre de questions transversales complexes relatives aux SDSP, telles que les passifs liés aux régimes de pension de la fonction publique, les régimes de garantie standard, les contrats, les locations, les licences, les partenariats publics–privés et l'approche bilancielle pour détecter les risques et les facteurs de vulnérabilité.

Le cours comprend des exposés et des débats.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Appliquer les principes généraux du *MSFP 2014* et du *Guide 2011 sur les statistiques de la dette du secteur public* à des questions plus complexes de SDSP concernant les concepts et les définitions, la couverture et la sectorisation, l'évaluation et la consolidation, ainsi qu'à des enjeux transversaux complexes tels que les passifs liés aux régimes de pension de la fonction publique, les régimes de garantie standard, la protection sociale, les contrats, les locations, les licences, les partenariats publics–privés et l'approche bilancielle.

Statistiques sur les titres financiers (SS)

Public visé : Fonctionnaires des Banques centrales et d'autres organismes chargés de recueillir et d'établir les statistiques sur les titres financiers.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques et en statistique, ou justifier d'une expérience équivalente. Il est utile de posséder des notions de mathématiques financières.

Description : Ce cours, proposé par le département des statistiques du FMI et dispensé en collaboration avec la Banque centrale européenne (BCE) et la Banque des règlements internationaux (BRI), permet aux participants de se familiariser avec la méthodologie recommandée par le *Handbook on Securities Statistics* (Guide sur les statistiques relatives aux titres financiers) publié en mai 2015, fruit d'une initiative conjointe du FMI, de la BCE et de la BRI. Il couvre notamment les thèmes suivants : définition et caractéristiques des titres, titrisation et autres opérations connexes, évaluation et enregistrement des titres, dispositifs de classification et tableaux de présentation des titres, et bases de données titre par titre. Pour compléter les exposés, un exercice pratique sur l'évaluation et l'enregistrement des différents types de titres de dette est proposé.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Définir les concepts à la base des statistiques sur les titres financiers (sectorisation, évaluation et règles comptables).
- Décrire le cadre nécessaire pour construire des bases de données titre par titre et les difficultés techniques qu'il pose.
- Calculer les valeurs nominales et marchandes des différents types de titres de dette en fonction de leurs caractéristiques et des fluctuations du marché.
- Interpréter les tableaux de présentation des statistiques sur les titres financiers que recommande l'initiative du G20 sur les lacunes en matière de données.

En ligne : Comptes nationaux trimestriels/indicateurs à haute fréquence de l'activité économique (QNAx)

Public visé : Ce cours en ligne s'adresse aux fonctionnaires du monde entier chargés d'établir des comptes nationaux trimestriels et/ou des indicateurs à haute fréquence de l'activité économique.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistique, ou justifier d'une expérience équivalente. Il est essentiel d'avoir accès à un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

Description : Ce cours, dispensé par le département des statistiques, prépare les participants à établir des comptes nationaux trimestriels et/ou des indicateurs à haute fréquence de l'activité économique, en leur proposant d'acquérir des connaissances poussées sur les concepts, les sources de données et les techniques de collecte et de traitement des données dont ils auront besoin pour y parvenir. Ce cours traite à la fois des aspects théoriques et pratiques de l'établissement des données. Il présente les techniques d'étalonnage comparatif, d'extrapolation rétrospective et de correction des variations saisonnières, ainsi que les techniques de chaînage permettant d'établir des estimations de volumes, avant d'expliquer la manière dont il convient d'appliquer ces techniques à des séries chronologiques. Les participants apprendront à recenser et évaluer les sources de données disponibles aux fins de l'établissement des comptes nationaux trimestriels et des indicateurs à haute fréquence de l'activité économique, à puiser dans des bases de données instantanées connexes pour évaluer la qualité de ces derniers, et à mettre en œuvre une politique de révision adaptée.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Comprendre le rôle et le champ d'application des comptes nationaux trimestriels et des indicateurs à haute fréquence de l'activité économique, ainsi que les différentes utilisations qui peuvent en être faites. Décrire le cadre d'établissement des comptes nationaux trimestriels et les différentes méthodes d'établissement des indicateurs à haute fréquence de l'activité économique (et notamment des indicateurs composites avancés).
- Examiner les sources de données disponibles permettant d'établir les comptes nationaux trimestriels (selon les optiques du revenu, des dépenses et de la production) et les indicateurs à haute fréquence de l'activité économique.
- Expliquer l'utilisation de mesures de volumes et la relation de base existant entre la valeur, la quantité et le prix, et décrire en détail la manière de détecter et de résoudre

certaines difficultés comme la nécessité de mettre à jour les pondérations ; reconnaître la perte d'additivité dans les estimations de volumes chaînées.

- Appliquer les techniques recommandées pour établir des séries étalonnées. Se servir des techniques de base pour combler les lacunes de données et procéder à des extrapolations rétrospectives.
- Reconnaître les bonnes pratiques de correction des variations saisonnières, et appliquer les techniques de base en la matière à des séries chronologiques.
- Mettre au point une politique de révision équilibrée, en intégrant l'utilisation de bases de données instantanées connexes pour évaluer la fiabilité des estimations des comptes nationaux trimestriels et des indicateurs à haute fréquence de l'activité économique.

Comptes nationaux trimestriels : cours avancé (QNA-A)

Public visé : Fonctionnaires chargés d'établir les statistiques des comptes nationaux.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistique, ou justifier d'une expérience équivalente.

Description : Dispensé par le département des statistiques du FMI, ce cours propose aux participants d'acquérir une compréhension poussée des concepts, des sources de données et des techniques permettant d'établir des statistiques trimestrielles de comptabilité nationale. Il repose sur le *Manuel des comptes nationaux trimestriels* du FMI (édition 2017 à paraître en français) et s'adresse aux responsables de l'établissement des comptes nationaux de pays qui améliorent ou mettent en place des comptes nationaux trimestriels (CNT), ou qui prévoient de le faire. Le cours traite à la fois des aspects théoriques et pratiques de l'établissement des comptes nationaux trimestriels et aborde les principaux thèmes suivants :

- champ d'application et rôle des CNT
- sources de données nécessaires pour établir les estimations trimestrielles du PIB (en adoptant les optiques de la production, des dépenses et du revenu)
- procédures de modification et traitement des indicateurs
- techniques d'étalonnage comparatif servant à associer les indicateurs trimestriels aux estimations annuelles
- correction des variations saisonnières
- mesures de prix et de volumes
- techniques de chaînage servant à établir les séries chronologiques des CNT
- estimations précoces du PIB trimestriel
- autres questions particulières relatives aux CNT
- politique de révision et pratiques de diffusion

Ce cours se déroule sous forme d'exposés, d'ateliers et de discussions en petits groupes.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Décrire les CNT, et notamment leur établissement, leur champ d'application, leur rôle et les normes et pratiques optimales internationales.
- Décrire les données requises et les méthodes employées pour établir les différents ensembles de statistiques des CNT, en particulier le PIB et son évaluation.
- Illustrer la relation entre les CNT et les autres agrégats au sein du SCN.
- Mettre au point un dispositif simple permettant d'établir des séries statistiques de comptabilité nationale de base, depuis la collecte et le traitement des données sources jusqu'à l'application de méthodes statistiques simples permettant de calculer les agrégats.
- Acquérir une expérience pratique des difficultés spécifiques que soulèvent l'établissement et l'exploitation de données trimestrielles.
- Décrire les usages analytiques des informations trimestrielles sur le PIB, leurs autres usages analytiques possibles et certaines techniques sophistiquées permettant d'évaluer plus précisément l'activité économique.

Indices de prix de l'immobilier résidentiel (RPPI)

Public visé : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur et statisticiens chargés des indices de prix de l'immobilier résidentiel (IPIR), ou prévoyant d'en développer ou d'en établir.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistique, ou justifier d'une expérience équivalente.

Description : Ce cours, proposé par le département des statistiques du FMI, porte sur les IPIR et présente leurs principales utilisations, passe en revue les sources de données et les méthodes permettant de les établir, et décrit les enjeux stratégiques de leur application dans un contexte national. Le cours insiste sur l'importance qu'il convient d'accorder à différentes sources de données pour établir ces indices, afin de prendre en compte plusieurs paramètres tels que la couverture des données et leur caractère plus ou moins récent, l'intérêt d'une méthodologie de composition qualitative, l'adéquation de la mesure des prix et la pondération. Le cours se penche sur les arbitrages à effectuer lors de la sélection des sources de données, et aborde les stratégies qui permettraient de développer des sources de données à plus long terme. La composante méthodologique du cours met l'accent sur le problème de la composition qualitative ; la composition des biens faisant l'objet de transactions au cours de chaque période est susceptible de varier, ce qui peut introduire des distorsions dans les mesures de la variation des prix moyens. Les corrections de la composition qualitative par stratification et par régression hédonique sont les principales méthodes utilisées pour surmonter ce problème. Des ateliers interactifs portent d'ailleurs sur ces questions. Le cours fait également apparaître les liens étroits entre les sources de données et les questions méthodologiques. Il suit les principes du *Manuel des indices des prix de l'immobilier résidentiel* publié en 2013 par la Banque mondiale, la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU), Eurostat, le FMI, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'Organisation internationale du travail (OIT). Les conseils pratiques à propos de l'établissement des IPIR se fonderont sur le *RPPI Practical Compilation Guide* (Guide pratique d'établissement des IPIR) publié en anglais par le FMI en 2020.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Expliquer en quoi consistent les IPIR et comment s'en servir.
- Mettre en évidence les atouts et les faiblesses des sources de données possibles pour les IPIR.
- Choisir la méthode la plus indiquée pour établir des IPIR, en fonction des données disponibles.
- Appliquer différentes méthodes d'établissement des IPIR.
- Formuler des recommandations, le cas échéant, pour développer davantage les sources de données.

Statistiques du commerce international de biens et services (ITGS)

Public visé : Fonctionnaires dont la principale responsabilité est d'établir les statistiques de balance des paiements, du commerce international de marchandises et/ou du commerce international de services. Les participants doivent s'être familiarisés avec la méthodologie de la sixième édition du *Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale* (MBP6).

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistique, ou justifier d'une expérience équivalente. En outre, ils doivent posséder une connaissance sommaire des concepts relatifs à la balance des paiements et justifier d'au moins une année d'expérience soit dans l'établissement de la balance des paiements, soit dans la collecte et le traitement de données sources sur les biens et/ou les services aux fins de l'établissement des statistiques de la balance des paiements.

Description : Ce cours, dispensé par le département des statistiques du FMI, propose aux participants d'acquérir une compréhension poussée des statistiques du commerce international des biens et services. Il contient des conseils pratiques sur les sources de données et les techniques permettant d'établir ces statistiques. Le cours s'appuie principalement sur le *Guide pour l'établissement des statistiques selon le MBP6* et sur le *Manual on Statistics of International Trade in Services 2010 Compilers Guide (MSITS 2010 CG* ; disponible en anglais uniquement). Le cours comprend une série d'exposés et d'ateliers, et présente les concepts, sources et méthodes permettant d'établir les statistiques relatives au commerce international de biens et services. Il prévoit également des débats en séance plénière sur les pratiques ayant cours dans différents pays. Eu égard aux difficultés que présente l'établissement de statistiques dans certaines catégories de services telles que le secteur manufacturier et le négoce international, les assurances, les services financiers et le BTP, le cours met l'accent sur les spécificités de leur traitement statistique et sur la manière de les comptabiliser dans la balance des paiements. Le cours donne aux participants la possibilité de débattre des problèmes qu'ils rencontrent dans l'établissement des statistiques, et de découvrir les utilisations analytiques pouvant être faites des statistiques du commerce international de biens et services.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Expliquer le processus d'établissement des comptes liés au commerce international de biens et services dans le cadre de la balance des paiements, selon les techniques présentées par le *Guide pour l'établissement des statistiques selon le MBP6* et le *MSITS 2010 CG*.
- Définir les nouvelles sources de données qui pourraient améliorer les statistiques du commerce international de biens et services.
- Appliquer des techniques statistiques adaptées afin de traiter les questions complexes de méthodologie et d'établissement des statistiques du commerce international.
- Être conscients des débats qui ont lieu dans le cadre de la révision actuelle du *MBP6* à propos des statistiques relatives au commerce de services numériques.
- Repérer les lacunes que présentent les données relatives au commerce numérique et élaborer une stratégie permettant d'améliorer le traitement de ce dernier au sein des statistiques du secteur extérieur.

ÉVALUATION DES SAUVEGARDES

Évaluation des dispositifs de sauvegarde des Banques centrales (SAC)

Public visé : Fonctionnaires de Banques centrales travaillant dans des organes de gouvernance ou de surveillance, et/ou hauts fonctionnaires de Banques centrales responsables de la comptabilité, de l'information financière, des audits, de la gestion des risques, du contrôle interne, des questions juridiques ou de la gestion des réserves.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme universitaire dans des disciplines telles que la comptabilité, la gestion, les sciences économiques, la finance ou le droit, ou avoir acquis une certification professionnelle dans le domaine de l'audit (comptables agréés ou experts-comptables, auditeurs internes ou auditeurs informatiques) ou de la finance (analystes financiers agréés).

Description : Ce cours, dispensé par le département financier et le département juridique, vise à familiariser par des méthodes interactives les responsables des Banques centrales avec la méthodologie de l'évaluation des sauvegardes du FMI. Le cours met un accent particulier sur la gouvernance des Banques centrales et souligne l'importance d'un contrôle indépendant, de la transparence et de la responsabilité financière pour l'amélioration des dispositifs de sauvegarde. Il offre également aux agents des Banques centrales un espace de discussion, où ils peuvent faire part de leurs expériences respectives dans le domaine du renforcement des sauvegardes et des cadres de gouvernance ; ils peuvent également y évoquer les difficultés nouvelles auxquelles ils sont confrontés, ainsi que la manière de les surmonter. Le cours comporte des exposés interactifs, des débats et des ateliers consacrés aux principaux aspects de ces évaluations, et notamment aux mécanismes d'audit externe et interne, à l'information financière, au système de contrôles internes, à la gestion des réserves internationales et à la communication des données monétaires au FMI. En outre, le cours passe en revue les principaux concepts à la base de l'autonomie et de la bonne gouvernance dans les textes de loi relatifs aux Banques centrales.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Analyser les atouts et les faiblesses des dispositifs de sauvegardes et de gouvernance de leurs Banques centrales.
- Déterminer les mesures précises pour renforcer les sauvegardes financières.
- Adopter les meilleures pratiques au sein de leurs Banques centrales, qu'il s'agisse de gouvernance, d'autonomie, de responsabilité financière ou de transparence.
- Décrire et expliquer les exigences de la politique de sauvegardes du FMI et l'importance de la mise en œuvre des recommandations en la matière.

Directives en matière de sélection et de parrainage

Le processus de sélection donne la priorité aux fonctionnaires dont l'activité professionnelle se rapporte directement aux sujets abordés dans les différents cours. Les cours qui se déroulent au siège du FMI et dans ses centres ou programmes de formation régionaux s'adressent plutôt aux fonctionnaires issus des ministères des Finances, de l'Économie et du Plan, ainsi que des Banques centrales et des instituts de statistique.

S'agissant des cours sur les statistiques macroéconomiques, la priorité est donnée aux statisticiens. Le FMI ne peut pas donner suite aux demandes d'admission de candidats employés par des entreprises privées ou des institutions sans lien avec l'État (banques commerciales, universités ou syndicats, etc.).

Tous les candidats doivent soumettre un formulaire d'inscription valide qui certifie qu'ils ont reçu l'approbation officielle de l'organisme qui les parraine, ainsi que l'autorisation de le représenter. Les organismes publics doivent s'abstenir de présenter ou de parrainer des candidats qui ne répondent pas aux critères de formation ou d'utilité professionnelle, ou qui ne maîtrisent pas la langue dans laquelle le cours est dispensé ou, le cas échéant, interprété.

L'organisme qui parraine un candidat est tenu de certifier que, pendant la durée du cours, le candidat, s'il est admis, bénéficiera d'un congé avec traitement normal, ne sera chargé d'aucune autre fonction ou mission, et qu'à son retour, il occupera le même poste ou un poste comportant au moins les mêmes responsabilités.

Veuillez consulter notre catalogue en ligne : www.IMF.org/institute Demandez à pouvoir suivre le cours de votre choix : <http://www.imf.org/insapply>.

Note : Pour les cours sur invitation, le message d'invitation comportera un lien vers le formulaire d'inscription en ligne. Les organismes admissibles souhaitant faire participer leurs employés à un cours par invitation peuvent adresser leurs demandes à icdtas@IMF.org

Critères d'admissibilité concernant les candidats ayant déjà suivi des cours

Étant donné la forte demande de formation, la participation antérieure à d'autres cours est prise en compte dans l'examen des demandes d'inscription à des cours en personne :

- Les personnes ayant participé à des cours organisés au siège du FMI (HQ) doivent généralement attendre deux ans avant de pouvoir demander à s'inscrire à un autre cours au siège.
- Les personnes ayant suivi un cours dispensé au sein d'un centre ou d'un programme de formation ne sont généralement pas autorisées à suivre le même cours dans un autre centre ou dans le cadre d'un autre programme.

Candidats autofinancés

Si leur demande est acceptée, les candidats issus d'organismes internationaux ou de pays avancés qui demandent à participer à des formations seront considérés comme étant autofinancés. La participation du personnel local des bureaux des représentants résidents du FMI à un cours dispensé par un centre ou programme régional de formation sera également autofinancée. En revanche, ce personnel peut participer aux cours organisés au siège du FMI selon les modalités normales.

La participation autofinancée donne accès au même contenu et aux mêmes activités, mais tous les coûts y afférents (logement, déplacements et indemnités journalières) doivent être pris en charge par l'organisme qui parraine le participant.

Directives en matière de sélection pour les formations en ligne

Les cours en ligne sont offerts gratuitement et ouverts à tous les fonctionnaires des pays membres du FMI. Il n'y a pas de limite quant au nombre de fonctionnaires pouvant participer à ces cours.

Questions les plus courantes

Les cours sont-ils payants ?

Tous les cours du FMI sont gratuits. Le FMI offre le billet d'avion, l'hébergement et la nourriture aux seuls fonctionnaires admissibles. Les fonctionnaires issus de pays avancés ou d'organisations internationales financeront eux-mêmes leur participation et n'auront droit à

aucun billet d'avion, logement ou indemnité de subsistance. Les candidats sélectionnés se verront communiquer ces précisions dans leur lettre d'invitation.

Comment puis-je savoir si ma demande à assister à un cours est admissible ?

Les critères d'admissibilité varient selon les régions. Pour savoir si votre demande est admissible, veuillez consulter la page suivante : www.imf.org/institute/eligibility

Puis-je m'inscrire à un cours après la date limite de dépôt des demandes ?

Non, les demandes d'inscription tardives ne sont pas acceptées. Veuillez attendre le prochain cours ou demander à vous inscrire à d'autres cours susceptibles de vous intéresser.

Quels sont les critères de sélection ?

Nos cours sont très sélectifs. Les critères de sélection comprennent, entre autres, l'utilité professionnelle, la participation antérieure à des cours, l'expérience professionnelle, les compétences linguistiques, etc.

Comment saurai-je si je n'ai pas été sélectionné pour un cours ?

Suivez la progression de votre demande en vous connectant au système d'inscription en ligne. Seuls les candidats sélectionnés ou sur liste d'attente recevront une notification par courriel lorsque les sélections seront achevées.

Les cours sont-ils dispensés dans d'autres langues que l'anglais ?

Oui, les cours dispensés au siège sont également assurés en arabe, en espagnol et en français. Les centres de formation régionaux dispensent des cours dans d'autres langues. Pour plus de renseignements, veuillez consulter la page suivante : <http://www.imf.org/institute>.

Où puis-je accéder à davantage d'informations (dates, calendrier, programmes des cours, etc.) ?

Notre catalogue en ligne contient l'ensemble des informations pertinentes :

<http://www.imf.org/institute>.